

UNE CHICANE DÉGÉNÈRE

L'évaluation psychiatrique d'un jeune homme de 21 ans est demandée conjointement par la Couronne et la défense après une altercation entre deux ex-conjoints d'une femme **PAGE 3**

LE LAIT LARGEMENT ÉCARTÉ DU GUIDE ALIMENTAIRE

PAGE 2



PHOTO 123RF



Un titre national de tennis en double

Marie-Alexandre Leduc fait sa place avec l'Université de Clemson

PAGE 28

Temps des Fêtes difficile pour les motoneigistes

Des pertes au Lac, le statu quo au Saguenay

PAGE 8

20
personnalités
qui feront le
cinéma de
2019

PAGES 16 À 18

**SOUPE
+ QUART
DE POULET
+ PUDDING
CHÔMEUR**

10 99\$
+TAXES



NOUVEAU GUIDE ALIMENTAIRE

Le lait largement écarté

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD
La Presse

Exit le morceau de cheddar en collation, longue vie aux pois chiches. Le nouveau Guide alimentaire canadien écartera largement les produits laitiers, quitte à déplaire aux éleveurs québécois, selon des versions préliminaires du document jamais diffusées auparavant.

Le groupe alimentaire qui rassemblait yogourt, fromage et lait, dont Ottawa recommandait jusqu'à quatre portions quotidiennes jusqu'à maintenant, disparaîtrait même pour être fondu avec les autres « aliments protéinés », dominé par les légumineuses.

Ces changements pourraient avoir un impact dévastateur pour l'industrie laitière. C'est que le guide alimentaire est utilisé comme référence pour préparer des centaines de milliers de repas chaque jour dans des écoles, des hôpitaux et d'autres établissements publics au pays. Autant d'acheteurs importants de petits yogourts, de fromages individuels et de berlingots de lait.

La publication du nouveau Guide alimentaire par Santé Canada, qui devait paraître l'an dernier, prend du retard. « Début 2019 », prévoit maintenant Ottawa. Mais le rapport d'une firme de consultants qui s'est penchée sur des « concepts préliminaires » évalue la mèche : le nouveau guide mettra de l'avant les produits d'origine végétale et la consommation d'eau aux repas (même pour les jeunes).

La firme Earncliffe a été chargée par Ottawa de sonder le public sur le graphisme et la formulation du nouveau guide. Leur rapport, mis en ligne en vertu des lois sur la diffusion des documents publics, comprend le matériel testé.

Joint hier, Santé Canada a fait valoir que « les brouillons présentés dans les groupes de discussion ne représent[ai]ent pas les versions finales des principes directeurs, des outils ou des ressources ».

« C'EST RÉVOLUTIONNAIRE »

Dans les deux versions « instantanées » du Guide, appelées à remplacer le fameux « arc-en-ciel » dans des milliers de classes et de foyers, les produits laitiers ne sont représentés que par une pinte de lait parmi 28 aliments. Pas de nombre fixe de portions

à consommer : « Prenez l'habitude de consommer une variété d'aliments sains chaque jour », conseille-t-on simplement. Il s'agit de « concepts visuels préliminaires » qui peuvent être modifiés, précise le document.

« C'est révolutionnaire. C'est vraiment différent de ce qu'on avait par le passé », a estimé la nutritionniste et auteure Catherine Lefebvre. « C'est comme si on faisait un virage à 180 degrés. »

Le rapport d'Earncliffe comprend aussi près de 150 « messages » destinés à différents publics et qui doivent transmettre les leçons du nouveau guide. Le gouvernement voulait avoir l'opinion de membres du public sur la façon dont ils étaient formulés.

Ces « messages » insistent à répétition sur la pertinence des noix et des crudités pour les collations.

« Les graines et les noix rôties à sec sans sel ni huile ajoutés sont parfaites pour une collation riche en protéines », recommande par exemple l'agence fédérale. « Ayez des collations saines à portée de main, comme des légumes ou des fruits précoupés », continue-t-elle.

« C'est assez surprenant. Avant, il y avait presque toujours un yogourt ou un fromage comme collation [suggérée] », a expliqué Catherine Lefebvre.

« Le nouveau Guide alimentaire continuera de recommander aux Canadiens de choisir des

aliments et des boissons nutritifs, qui peuvent comprendre du lait et du yogourt faibles en matières grasses et des fromages ayant une faible teneur en sodium et en matières grasses », a précisé Santé Canada en réaction à la demande d'entrevue de *La Presse*.

L'EAU PLUTÔT QUE LE LAIT

Pourtant, sur les 150 « messages » testés, seulement quatre encouragent la consommation de produits laitiers : les jeunes sont invités à remplacer les biscuits par du yogourt nature à la collation et on propose le « lait écrémé en poudre » aux ménages à revenus modestes, par exemple.

« Fais une place à l'eau pendant ton repas. C'est une boisson rafraîchissante et gratuite », conseille Santé Canada aux jeunes, mettant le traditionnel verre de lait de côté. « Bois de l'eau plutôt qu'une boisson gazeuse, un jus ou une boisson énergisante. » L'agence fédérale leur suggère aussi de faire griller des pois chiches avec « un soupçon d'huile d'olive, une pincée de cumin et une de poudre de chili » pour une « collation santé ».

Au chapitre des changements, M^{me} Lefebvre note aussi la disparition d'une recommandation chiffrée de consommation de chaque groupe alimentaire, ainsi que l'arrivée de conseils comme « savourez vos aliments » et « prenez vos repas en bonne compagnie ».

« CROIRE À TORT QUE LES PRODUITS LAITIERS SONT MALSAINS »

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC), qui représentent le secteur du même nom, ont été virtuellement exclus du processus de conception du Guide alimentaire canadien, comme tous les autres groupes de l'industrie alimentaire. Les études scientifiques financées par l'industrie ont aussi été écartées dans le processus d'élaboration.

Dans une liste de revendications transmise à *La Presse*, l'organisation rappelle toutefois qu'elle est opposée à la suppression du groupe alimentaire « produits laitiers ». « Si ces recommandations étaient mises en œuvre telles qu'elles sont actuellement proposées, la plus grande conséquence potentielle serait d'amener les futures générations de Canadiens à croire à tort que les produits laitiers sont malsains », avaient affirmé Les Producteurs laitiers du Canada après avoir pris connaissance de lignes directrices énoncées en 2017 et dont le nouveau document se fait l'écho.

L'étude d'Earncliffe a coûté 210 000 \$ au Trésor public. Elle conclut notamment que le public a préféré la version bleue du guide « instantané » à la version turquoise.

« La recherche sur l'opinion publique avait pour objectif d'aider au développement des produits finaux afin de répondre aux besoins de divers publics », a indiqué Santé Canada dans un courriel à *La*

Presse. « Cette recherche est une contribution parmi d'autres, tels que des consultations publiques et des examens d'experts, qui aident à éclairer l'élaboration des outils et des ressources du guide alimentaire. » AVEC WILLIAM LECLERC

Exemple de recommandations

Pour les adultes

« Êtes-vous la personne ayant été choisie pour offrir la collation de la prochaine réunion ? Servez des pains pitas de grains entiers avec du houmous plutôt que des beignes ou des biscuits. »

Pour les aînés

« Mangez des aliments contenant des protéines d'origine végétale, comme des lentilles ou du tofu. Si vous n'avez pas l'habitude de cuisiner ces aliments, allez voir en ligne pour trouver de nouvelles recettes ou méthodes de cuisson. »

Pour les jeunes

« Excite tes papilles avec de l'eau ! Ajoutes-y de la menthe, du basilic, des petits fruits ou des tranches d'orange ou de concombre pour varier les saveurs. »



PHOTO 123RF

ALTERCATION QUI DÉGÉNÈRE À JONQUIÈRE

Une évaluation psychiatrique demandée



MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Jessy Gravel, 21 ans, devra subir une évaluation psychiatrique, à la demande commune de la Couronne et de la défense, afin de déterminer sa responsabilité criminelle à la suite d'une altercation entre deux ex-conjoints d'une femme qui a dégénéré, mercredi soir, à Jonquière. Le jeune homme aurait foncé sur l'autre homme avec son véhicule, avant de prendre la fuite, faisant perdre le contrôle à une auto-patrouille lors d'une poursuite, et crevé des pneus à l'aide d'un couteau de chasse, sous les yeux des agents.

Le jeune homme qui réside à Jonquière, sur la rue Francoeur, fait face à dix chefs d'accusation après les événements qui sont survenus vers 20h 15, sur le boulevard du Royaume, près de la jonction de l'autoroute 70, en direction de Larouche.

Jessy Gravel, qui était auparavant inconnu des services policiers, fait maintenant face à des accusations de harcèlement criminel, d'avoir proféré des menaces de mort, de voies de fait armées, de conduite dangereuse, d'entrave au travail des policiers, d'avoir omis d'arrêter son véhicule et de méfait de moins de 5000 \$ sur deux automobiles.

Le jeune homme a comparu devant le juge Richard P. Daoust, de la Cour du Québec, jeudi en après-midi, au Palais de justice de Chicoutimi, fixant le vide devant lui.

Mercredi soir, les policiers ont tout d'abord été appelés afin d'expulser Jessy Gravel de la résidence de son ex-conjointe. « Quand les policiers sont arrivés, l'individu était sur place. Il n'a pas voulu parler aux policiers, il a quitté avec son véhicule », a expliqué Dominic Gagnon, agent à la prévention et aux communications du Service de police de Saguenay (SPS), jeudi.



Dominic Gagnon, agent à la prévention et aux communications du Service de police de Saguenay. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

IL FUIT ET REVIENT SUR LES LIEUX

Pendant que les agents rencontraient la plaignante à l'intérieur de la résidence, un autre ex-conjoint de la femme s'est présenté sur les lieux. Jessy Gravel serait revenu sur place et une altercation verbale aurait éclaté entre les deux hommes, à l'extérieur.

« Il a foncé sur lui avec son véhicule. L'individu n'a pas été blessé, car il s'est paré avec les mains, sur le capot du véhicule », a poursuivi l'agent Gagnon. Le jeune homme aurait ensuite pris la fuite à bord de son véhicule, en direction de Larouche, en empruntant le chemin Saint-André.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre lors la comparution de l'accusé, la poursuite aurait atteint jusqu'à 150 km/h, dans des zones de 70 km/h, faisant perdre le contrôle à une auto-patrouille. Les agents n'ont cependant pas été blessés lors de la sortie de route. Pendant la poursuite, les agents étaient en communication avec le jeune homme, qui aurait demandé à plusieurs reprises aux policiers de le tuer, au lieu de l'arrêter.

Jessy Gravel aurait ensuite rebroussé chemin vers la résidence de son ex-conjointe, où il a été arrêté, vers 21 h 30. Il n'a pas résisté à son arrestation.

Au cours des événements, le jeune homme aurait même utilisé un couteau de chasse pour crever des pneus des véhicules de son ex-conjointe et de l'autre ex-conjoint impliqué, sous le regard

des policiers, a exposé M^e Sébastien Vallée, de la Couronne.

Il a rapporté les propos de l'ex-conjointe de Jessy Gravel, qui a soutenu que sa santé mentale s'était détériorée depuis la séparation, le jeune homme faisant preuve d'instabilité, d'impulsivité et d'agressivité.

DIAGNOSTIC D'ÉPILEPSIE

M^e Nicolas Gagnon, de l'Aide juridique, a ajouté que les parents du jeune homme avaient remarqué un changement subi dans son comportement, depuis qu'il consommait le médicament Épi-val, depuis le début de 2018, après avoir reçu un diagnostic d'épilepsie. Des antécédents familiaux de problèmes de santé mentale, de bipolarité diagnostiquée tardivement, notamment, laissent également croire à ses proches qu'il pourrait souffrir de problèmes de santé mentale qui n'ont pas été diagnostiqués.

Pour ces raisons, les deux parties ont demandé, de façon conjointe, à ce que Jessy Gravel subisse une évaluation psychiatrique pour déterminer sa responsabilité criminelle, demande à laquelle le juge Richard P. Daoust a consenti. Un plaidoyer de non-culpabilité a été enregistré pour tous les chefs d'accusation.

Jessy Gravel sera ainsi détenu à l'unité psychiatrique de l'hôpital de Chicoutimi et sera de retour devant le tribunal, dès que le rapport d'évaluation sera complété, au plus tard le 1^{er} février.



M^e Sébastien Vallée, de la Couronne, a expliqué que le rapport du psychiatre permettra d'obtenir un portrait clair de l'état de santé de Jessy Gravel. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



M^e Nicolas Gagnon, de l'Aide juridique, a souligné qu'il est peu fréquent que la Couronne et la défense demandent de façon commune une évaluation psychiatrique pour déterminer la responsabilité criminelle d'un accusé. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Une demande conjointe peu fréquente

Il est peu fréquent que la Couronne et la défense demandent de façon conjointe une évaluation psychiatrique pour déterminer la responsabilité criminelle d'un accusé, a souligné l'avocat de Jessy Gravel, M^e Nicolas Gagnon.

« Ça témoigne de la nature assez spécifique du dossier », a exprimé M^e Gagnon, de l'Aide juridique, en mêlée de presse.

Il a précisé que son client consentait à recevoir des soins. « Dans son état actuel, il est conscient qu'il y a quelque chose de mal qui va dans sa tête, il est conscient de son état de santé, qui est assez fragile. »

« Il consent d'aller à l'hôpital, c'est ça l'idéal, a-t-il poursuivi. Je pense que tout le monde ici est conscient qu'une personne

qui n'a aucun antécédent judiciaire ne va pas éclater du jour au lendemain pour faire des événements aussi spectaculaires. »

Une situation qui est également difficile pour les parents du jeune homme, qui étaient présents lors de sa comparution au Palais de justice de Chicoutimi, jeudi après-midi.

M^e Sébastien Vallée, de la Couronne, a pour sa part indiqué que le rapport rédigé permettra d'obtenir un portrait clair de la situation. « L'évaluation sur la responsabilité criminelle fait en sorte que la personne est amenée à l'hôpital, où elle est sous la garde du service hospitalier. Le médecin, un médecin psychiatre, bien évidemment, rencontre la personne et rédige un rapport », a-t-il expliqué. **MYRIAM GAUTHIER**

» ENCORE SOUS LE DOLLAR



Le prix de l'essence ordinaire à Saguenay était toujours sous la barre du dollar, jeudi, une première depuis dix ans. Il est fixé à 99.4 ¢/litre dans plusieurs commerces de la ville, et à 99.9 ¢/litre, ailleurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean, selon Essence Québec. Cela fait bien des heureux, puisqu'il n'est pas à ce prix partout au Québec. En Abitibi-Témiscamingue, il atteint en moyenne à 114.4 ¢/litre, tandis que sur la Côte-Nord, il est à 111,4 ¢/litre. Ceci étant dit, il n'a pas toujours été aussi bas dans la région, alors qu'en août dernier, selon les registres de la Régie de l'énergie, il était à 137.3 ¢/litre, la moyenne la plus haute enregistrée dans l'année. Pour l'ensemble de 2018, la moyenne du prix de l'essence à la pompe serait d'environ 127 ¢/litre, pour l'ensemble de la région. **MYRIAM ARSENAULT** —

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

DES COMMERCES VOLÉS

Fraudeur recherché

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Le Service de police de Saguenay (SPS) a ouvert une enquête pour fraude dans le secteur de Jonquière au sujet d'un homme qui emprunterait de l'argent à des commerces, sans jamais remettre les sommes dues.

L'enquête, menée par le Bureau des enquêtes criminelles, a été ouverte avant les Fêtes, après qu'une plainte ait été déposée, a précisé Dominic Gagnon, agent à la prévention et

aux communications du SPS, jeudi.

« C'est un individu qui demande de l'argent dans un dépanneur et qui dit qu'il va revenir payer, mais il ne revient pas », a-t-il expliqué. Il ne pouvait préciser si l'homme avait utilisé le même stratagème dans de nombreux commerces et si les sommes demandées étaient importantes.

Cette histoire a refait surface dans les derniers jours sur Facebook alors que des publications sur des pages Spotted dénonçaient les agissements d'un individu, allant même jusqu'à avancer un nom et une photo.

Selon les informations partagées,

« C'est un individu qui demande de l'argent dans un dépanneur et qui dit qu'il va revenir payer, mais il ne revient pas. »

— Dominic Gagnon

l'homme déroberait des sommes allant de 80 à 200 \$ en fournissant un faux nom, un faux numéro de téléphone ou encore une fausse adresse.

Il aurait volé des montants d'argent à des restaurants et à des dépanneurs, le soir ou la nuit, en prétextant, par exemple, que son automobile était en panne.

L'agent Gagnon ne pouvait préciser si l'individu recherché était celui qui avait été dénoncé sur les réseaux sociaux. Il invite cependant les commerçants ou toute personne du public à communiquer avec le Service de police de Saguenay, s'ils ont été victimes ou témoins d'une telle fraude.

EN BREF

Bilan 2018 de la Sûreté du Québec

Le bilan routier de l'année 2018 de la Sûreté du Québec (SQ) contient quelques améliorations encourageantes. Les données provisoires révèlent que le nombre de collisions mortelles est passé de 243 en 2017 à 235 l'année dernière. Le nombre

de décès a aussi reculé, de 268 à 253. La SQ précise que le nombre de personnes décédées âgées de 16 à 24 ans a diminué de 32 pour cent, de 57 en 2017 à 39 l'an dernier. Le nombre de collisions mortelles liées à la vitesse excessive est passé en un an de 76 à 72, mais la SQ signale que sur le territoire qu'elle patrouille, la vitesse excessive a encore dominé en 2018 le palmarès des causes de collisions mortelles, soit dans plus de 30 pour cent des cas. La distraction au volant, qui comprend l'usage au volant du téléphone cellulaire, aurait été impliquée dans 11 pour cent des collisions mortelles en 2018. La conduite avec capacités affaiblies par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux a suivi dans le palmarès des causes probables de collisions mortelles, malgré une légère baisse à 8 pour cent en 2018. La Sûreté du Québec déplore par ailleurs que la négligence d'avoir porté la ceinture de sécurité a été constatée chez 45 personnes

décédées dans des accidents, comparativement à 23 en 2017.

Elle se tue en sautant d'un télésiège

Une adolescente est décédée après être tombée d'un télésiège, mercredi soir, à la station de ski le Mont-Vidéo, à Barraute, en Abitibi-Témiscamingue. Selon la Sûreté du Québec (SQ), la jeune fille de 15 ans et son amie se seraient volontairement jetées hors du télésiège avant leur arrivée au sommet afin de tenter une « glisse particulière ». La manœuvre aurait été réussie par l'amie, mais la victime aurait malheureusement sauté sur un rocher qui était couvert de neige. La sergente Marie-Josée Ouellet indique que la chute a causé des blessures qui ont forcé le transport de la résidente de Val-d'Or au Centre hospitalier d'Amos. Son décès a été constaté un peu plus tard. **PRESSE CANADIENNE**

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664

Lundi au vendredi:
7h30 - 16h30

Sans frais

1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	16
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	26

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR **GRUPE CAPITALES MÉDIAS**

FÉRIÉ, adjectif

Définition — *Jour férié* : jour de repos où l'on célèbre une fête civile ou religieuse.

Étymologie — Du latin *feriatus*, 'relatif à la fête'.

Champ lexical — congé, vacances, calendrier, travail, salarié, employeur, astreinte ; ouvrable, chôme ; Noël, Pâques, Aid-el-Kébir, Yom Kippour ; commémorer, célébrer, décréter...

Difficulté — L'expression **congé férié* est une impropiété. On dit plutôt *jour férié*.

Votre nouveau complice :

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgres

laVoixdel'Est

Le président de l'Opération Nez rouge, Jean-Marie De Koninck. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE



3600 RACCOMPAGNEMENTS DANS LA RÉGION

Opération Nez rouge trace son bilan

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

La 35^e campagne d'Opération Nez rouge a permis de raccompagner plus de 3600 personnes au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'organisme a dressé jeudi son bilan national. Les quelque 39 674 bénévoles ayant donné de leur temps du 30 novembre au 31 décembre dernier ont ramené à bon port 55 720 automobilistes à la grandeur du Québec. En incluant le reste du Canada, ce sont 73 150 personnes qui auront utilisé le service en 2018. Le nombre de raccompagnements effectués depuis la création de l'Opération

Nez rouge s'élève maintenant à 2 297 491.

« L'Opération Nez rouge, ce n'est pas seulement une activité agréable et différente, c'est aussi une action concrète qu'on pose pour lutter contre la conduite avec les facultés affaiblies et pour faire de nos routes des endroits plus sécuritaires durant la période des Fêtes », indique dans un communiqué le président de l'organisme, Jean-Marie De Koninck.

Dans la région, c'est à Saguenay que l'on compte le plus de raccompagnements avec 1285. Alma (832), Dolbeau-Mistassini (656), Roberval (352), Saint-Félicien (262) et Normandin (217) suivent dans l'ordre.

ZOO SAUVAGE DE SAINT-FÉLICIEN

Une deuxième meute de loups attendue

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

L'hiver n'a rien d'une saison tranquille au Zoo sauvage de Saint-Félicien. Cette période permet de réaliser des travaux au bénéfice des animaux et des visiteurs en prévision de l'été à venir. Ces jours-ci, l'équipe se prépare notamment à accueillir une nouvelle meute de loups.

Des employés de FELCO travaillent, pendant cette saison froide, afin d'offrir un milieu de vie à cette deuxième meute de loups qui s'établira dans le Parc des sentiers de la nature.

Les prochains mois seront fort occupés au Zoo sauvage de Saint-Félicien alors que des pandas roux sont aussi attendus au printemps 2019. La construction de leur habitat est amorcée depuis un moment.



Des travaux sont réalisés par des employés de FELCO afin d'accueillir une seconde meute de loups au Zoo sauvage de Saint-Félicien. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

Les dernières semaines n'ont guère été reposantes alors que les employés du zoo ont vécu un événement plus que rare, soit la naissance de deux ours blancs en autant de semaines.



Tai Chi Taoïste^{MD}

Plus de 49 ans d'expérience...
parce que ça marche!

NOUVELLES CLASSES DÉBUTANTES

Église Saint-Mathias, salle no 3 (Entrée rue Maltais, face à rue Kérouack) 2327, rue Lévesque, Saguenay	Place du Centenaire 176, 1 ^{er} av. Sud, Saint-Nazaire
Samedi de 9h30 à 11h30, dès le 5 jan.	Mercredi de 19h à 21h dès le 9 janvier
Mardi de 19h à 21h, dès le 8 jan.	Porte ouverte NOUVEAU
Judi de 13h30 à 15h30, dès le 10 jan.	Le mercredi 9 janvier à 19h

Porte ouverte
Le samedi 5 janvier à 9h30

JOURNÉE POUR DÉBUTANTS
Le samedi 16 février 2019, de 9h30 à 16h30, accueil dès 9h
Église St-Mathias • 2327, rue Lévesque, Saguenay

quebec@taoist.org | 1.581.306.4325 | taoist.org



SOLDES D'HIVER

2 AU 20 JANVIER

JUSQU'À 70% DE RABAIS

Chez les marchands participants.

3460, boul. St-François, Jonquière
LECENTREJONQUIERE.COM






Une opportunité de travail à l'étranger en Colombie, pour Annie-Claude Laflamme, chargée de projet international pour le Cégep de Jonquière, a permis à la famille arvidienne de tisser des liens avec la famille Villate, qui a profité du congé des Fêtes pour découvrir la région et la province. À gauche, Félix Daviault-Ford et Annie-Claude Laflamme sont entourés de leurs trois enfants, Nathan, Émile et Clara Ford, en compagnie de la famille Villate, à droite, composée d'Eduardo Villate, de Diana Wiesner et de leurs enfants Pablo et Gabriella. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

REGARDS COLOMBIENS SUR LES ESPACES PUBLICS

Faire tomber les barrières



MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Les grands espaces publics ainsi que la beauté des paysages enneigés du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la province inspireront l'architecte et activiste colombienne Diana Wiesner, à son retour à Bogota, elle qui milite au quotidien pour l'accessibilité des espaces verts et leur préservation.

De passage dans la région pendant

la période des Fêtes avec sa famille, Diana Wiesner ne peut s'empêcher d'étudier l'aménagement du territoire québécois avec son regard d'architecte paysagiste.

« Ici, c'est remarquable, car il n'y a pas de clôtures, rien. Tout est partagé. C'est une autre notion d'utilisation de l'espace qui est magnifique », a exprimé d'emblée l'architecte reconnue dans son domaine, lorsque rencontrée en début de semaine, dans une résidence en bordure du lac Kénogami, elle qui a fondé la firme Architecture and Landscape et qui dirige la fondation Cerros de Bogota.

Son conjoint Eduardo Villate, également architecte, et leurs deux enfants, Pablo, 8 ans, et Gabriella,

« Ici, c'est remarquable, car il n'y a pas de clôtures, rien. Tout est partagé. C'est une autre notion d'utilisation de l'espace qui est magnifique. »

— Diana Wiesner

11 ans, jetaient un regard émerveillé sur la transformation du paysage canadien par les saisons, une réalité nordique si différente de leur quotidien, à Bogota, où l'altitude des différents plateaux entourant la capitale colombienne régit plutôt le climat.

Une faible neige recouvrait doucement le sol et la forêt de conifères avoisinante, donnant des airs de carte postale à ce secteur

de villégiature, situé tout près du Centre touristique du lac Kénogami de la SÉPAQ. Les membres de la famille Villate ne pouvaient rêver d'un décor plus féérique, eux qui n'avaient jamais vu de neige ou qui n'avaient encore jamais enfilé de patins avant de s'élancer sur le lac gelé, il y a quelques jours.

Un séjour rendu possible grâce aux liens tissés avec Annie-Claude Laflamme et son

conjoint, Félix Daviault-Ford, deux résidents d'Arvida qui ont passé près d'un an et demi en Colombie. Accompagnés de leurs trois enfants, les jumeaux Nathan et Émile, 11 ans, et Clara, 8 ans, ils ont posé en juin 2016 leurs valises à Medellín, puis à Bogota, grâce à une opportunité de travail à l'étranger (voir autre texte).

La famille Villate leur a fait découvrir les alentours de Bogota et les perles de la capitale, loin des attraits courus par les touristes. Annie-Claude et Félix ont ensuite voulu leur rendre la pareille en les accueillant dans la région pendant les Fêtes, eux qui profiteront également de leurs vacances pour découvrir Charlevoix et Québec, avant leur départ, le 10 janvier.

Une expérience professionnelle et humaine

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

L'opportunité de travail à l'étranger qu'a pu saisir Annie-Claude Laflamme, chargée de projet international pour le Cégep de Jonquière, en 2016, s'est traduite par une expérience et des liens inoubliables pour toute la famille.

Annie-Claude Laflamme a pu travailler pendant près d'un an et demi en Colombie grâce à l'organisme Collèges et instituts Canada, en se consacrant à l'implantation de programmes techniques dans les domaines minier et de l'environnement.

Son conjoint Félix Daviault-Ford a profité de l'occasion en œuvrant comme consultant auprès de microbrasseries colombiennes.

« Il y a un beau développement de la microbrasserie en Colombie. C'est comme l'essor au Québec, il y a 10 ans, mais comme ils sont neuf millions d'habitants, quand ils décident que quelque chose est populaire, ça pousse vite! », a expliqué celui qui est l'un des cofondateurs de la microbrasserie Pie Braque, de Lac-Kénogami. Il travaillait alors également, à distance, au

démarrage de la microbrasserie coopérative.

LES ENFANTS, PUIS LES PARENTS

Les familles Villate et Ford se sont liées d'amitié après que leurs enfants, qui fréquentaient un lycée suisse, à Bogota, aient tissé des liens, alors qu'ils se trouvaient dans les mêmes classes.

« La connexion s'est faite très rapidement. C'est très rare que les enfants et les parents s'entendent aussi bien! », a souligné en riant M^{me} Laflamme, en racontant l'histoire de leur rencontre.

Les premiers mois passés en Colombie ont représenté tout un défi pour leurs trois jeunes enfants, qui ont fréquenté à Medellín une école où l'anglais et l'espagnol étaient les seules langues parlées.

ACCUEIL INOUBLIABLE

Ils gardent néanmoins un souvenir impérissable de l'accueil des Colombiens à leur endroit. « Ils sont vraiment très gentils, quand il y a de nouvelles personnes qui arrivent », a partagé Émile, pour qui l'usage de l'espagnol est revenu rapidement, comme pour son frère et sa sœur, lors de l'arrivée de la famille Villate pour les Fêtes.

DÉCOUVERTE D'ARVIDA

La famille arvidienne, qui s'improvise à son tour guide touristique, s'est fait une fierté de leur faire visiter l'ancienne ville de compagnie, déclarée 13^e site patrimonial de la province par Québec à la fin du mois de novembre.

Son urbanisme, qui contraste avec la planification rectiligne de plusieurs villes nord-américaines, a charmé les architectes. Et le seul fait de voir que les enfants pouvaient jouer librement dans un parc, situé près de l'école Sainte-Bernadette, à la fois public et utilisé par les écoliers, dans le quartier Saint-Philippe, les a impressionnés.

À Bogota, ces aires de jeu pour écoliers sont plutôt inaccessibles, hors des heures scolaires, et entourées de clôtures. « En Colombie, tout est privé et clôturé, a souligné M^{me} Wiesner. [...] En raison de la recherche d'un sentiment de sécurité, les espaces publics sont séparés

de tous ces lieux communs qui pourraient également profiter au public. »

Pour l'architecte paysagiste militante, qui aménage des espaces verts à Bogota, entre autres villes, le décloisonnement de l'espace public est une question de réappropriation du territoire, de partage, mais aussi d'inclusion et d'atténuation des disparités sociales.

Un idéal qui semble plus près de se réaliser qu'autrefois, dans la ville de neuf millions d'âmes, estime son conjoint Eduardo Villate, où les violences marquent trop souvent le quotidien de ses habitants. Il cite en exemple les différentes initiatives en matière d'aménagement d'infrastructures publiques du maire actuel de la métropole, Enrique Peñalosa.

« Je suis très heureuse de travailler dans ce domaine, car je sens que nous contribuons à un changement pour la population », a conclu avec espoir Diana Wiesner.



Après s'être accordée une pause pendant la période des Fêtes, la propriétaire de GD Oeufs a pris la décision de fermer son entreprise. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ANNIE-CLAUDE BRISSON

GD OEUFS ET L'ART À L'AFFICHE

Deux commerces d'Alma ferment

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

L'année 2019 débute difficilement pour deux commerces almatois. Les propriétaires se sont retrouvés face à l'obligation de cesser leurs opérations. Un restaurant du centre-ville et une boutique de l'avenue du Pont ont fermé leurs portes au courant des derniers jours.

La rareté de la main-d'œuvre semble, une fois de plus, être à l'origine, en partie, de ces décisions d'affaires.

Après trois ans d'existence, le restaurant GD Oeufs ferme ses portes. La propriétaire Guylaine Dufour en a fait l'annonce via les réseaux sociaux.

Une première fermeture avait eu lieu pendant la période des Fêtes afin de permettre à la propriétaire de se reposer et de réfléchir à l'avenir de son entreprise.

La restauratrice explique sa décision par le manque de personnel et le taux de réponse à l'offre en soirée. Elle affirme avoir consacré beaucoup de temps et d'énergie à combler le manque d'employés.

Le restaurant de la rue

Saint-Joseph n'a pas échappé au triste sort qui attend la majorité des restaurants.

Selon les données fournies par l'Association restauration Québec (ARQ), rares sont les entreprises en restauration qui survivent au-delà de neuf ans. Après cinq ans d'existence, c'est près des deux tiers qui ont fermé leurs portes.

De son côté, après six ans d'opération, la boutique L'Art à l'Affiche a fermé ses portes le 29 décembre dernier. Le commerce de l'avenue du Pont offrait une vitrine aux artisans et artistes régionaux en plus d'offrir différents cours.

SAISON DE MOTONEIGE

Un début difficile au Lac, normal au Saguenay

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

Les conditions climatiques qu'a connues le Saguenay-Lac-Saint-Jean durant la période des Fêtes n'ont pas fait le plaisir des motoneigistes qui viennent habituellement en grand nombre pour profiter des sentiers. Les installations du Lac-Saint-Jean auraient perdu entre 60 et 80 % de leur achalandage, tandis que celles du Saguenay n'ont pas connu de hausse de visiteurs comparative aux années passées.

De nombreux secteurs du Lac-Saint-Jean ont hérité de conditions de promenade plus difficiles, alors que la pluie a fait fondre la neige dans plusieurs sentiers, maintenant sur le sable. Joint par *Le Quotidien*, Gaétan Gagné, président du Club de motoneigistes Lac-Saint-Jean, a souligné que le secteur avait connu une perte de 60 % de ses touristes, dans le temps des Fêtes, comparativement à l'année précédente.

« On pensait avoir une bonne saison, parce que la neige est tombée de bonne heure. Mais après la pluie, plusieurs sentiers n'étaient même plus praticables », a-t-il ajouté.

Le relais Ski-Bee-Doo, à Saint-Gédéon, a lui aussi perdu une majeure partie de sa clientèle. « C'est sûr que nous avons eu moins de monde qu'à l'habitude, les gens savaient qu'on n'avait pas de neige », a renchéri la propriétaire du relais, Marjolaine Harvey. Selon elle, il y a eu 80 % moins de personnes qui sont passées par l'établissement qu'à l'habitude.

MIEUX AU SAGUENAY

Le secteur des monts Valin a quant à lui été moins touché que le Lac-Saint-Jean par les mauvaises conditions. Les chutes de neige plus importantes depuis novembre ont permis d'être moins affectés par la pluie qui est tombée quelques jours avant Noël.

« On pensait avoir une bonne saison, parce que la neige est tombée de bonne heure. Mais après la pluie, plusieurs sentiers n'étaient même plus praticables »

— Gaétan Gagné

« Nous avons été chanceux, puisque la quantité de neige que nous avons déjà pu absorber la pluie, sans aller chercher la neige », a commenté le gérant des opérations de l'Auberge du km 31, Nicolas Bélanger, au cours d'un entretien téléphonique avec *Le Quotidien*.

Son établissement a connu un très bon temps des Fêtes, malgré la mauvaise température. Même si les conditions ne sont pas optimales, ses clients lui ont souvent répété qu'à ce temps-ci de l'année, elles sont égales à ce qu'ils voient habituellement dans plusieurs autres régions du Québec, comme Montréal, à la fin de l'hiver.

Il a cependant perdu quelques

clients du côté des motoneigistes hors-pistes. Il n'y a toujours pas assez de neige pour ceux qui préfèrent sortir des sentiers, eux qui représentent 60 % de sa clientèle les fins de semaine. « J'ai eu une vingtaine d'annulations dans la semaine de Noël, mais j'ai pu les annoncer et trouver d'autres clients », a confirmé le gérant.

La Chapelle, un relais aussi situé sur les monts Valin, a également connu une période des Fêtes achalandée. Selon le cuisinier Philippe Picard, joint par *Le Quotidien* en fin d'après-midi jeudi, il y aurait plus de personnes qu'à l'habitude, alors que plusieurs ont choisi de visiter le parc national afin d'échapper aux mauvaises conditions du reste de la région.

LE MEILLEUR À VENIR

Malgré un mauvais départ, la saison de motoneige devrait aller en s'améliorant. Avec la plus récente neige, de nombreuses installations voient le nombre de leurs réservations augmenter. Le gestionnaire de 711 Info-Motoneige, Éric Bélanger, ne se dit pas inquiet face à cette baisse d'achalandage. « Depuis la nouvelle neige, les sentiers sont maintenant interconnectés, ce qui fait qu'on peut voyager d'une région à l'autre et faire le tour du lac Saint-Jean. Maintenant qu'on peut le faire, c'est certain que la saison va décoller et il y aura plus de touristes », s'est-il réjoui. Selon lui, il n'est pas anormal de voir un temps des Fêtes dans le Haut-du-Lac sans neige, alors qu'elle arriverait généralement avec le début du mois de janvier.



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

NEIGE ABONDANTE ET FORTS VENTS

Tempête en vue en fin de semaine

MA — Environnement Canada a émis un bulletin spécial pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, alors qu'une tempête potentielle approcherait. De la neige abondante ainsi que des vents très forts pourraient toucher la région dans la nuit de dimanche à lundi.

La neige, tout comme le vent, commencerait graduellement dimanche et continuerait jusqu'à lundi, en fin de journée, selon le bulletin publié par Environnement Canada. Ce système météorologique intense rendrait les conditions routières difficiles, alors que la

poudrière pourrait réduire considérablement la visibilité sur les routes.

Selon le météorologue amateur de Météo Chicoutimi, Jimmy Desbiens, il pourrait y avoir des rafales variant entre 50 à 70 km/h, entre dimanche après-midi et lundi matin.

Record de précipitations au Mont-Édouard

La station de ski du Mont-Édouard n'a pas été touchée par le manque de neige qui frappe présentement plusieurs montagnes du Québec. Avec plus de trois mètres de neige qui sont tombés, il a connu un nouveau record de précipitations avec 332 cm, en date du 3 janvier

2019. « Nous sommes très chanceux. Avec l'épais fond de neige que nous avons à ce moment, les mauvaises précipitations ne nous ont affectés que très peu », a mentionné le directeur général du Mont-Édouard, Claude Boudreault, par voie de communiqué.

MYRIAM ARSENAULT

Une échappée, un but automatique ?



VÉRIFICATION
FAITE



JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

L'AFFIRMATION

« T'es vraiment mauvais. Bravo, tu as fait perdre la partie à tout le pays. » Le capitaine de l'équipe canadienne au Championnat mondial de hockey junior, Maxime Comtois, a été la cible de virulentes attaques sur les réseaux sociaux après avoir échoué sur un tir de punition en prolongation contre la Finlande, mercredi — le Canada a ensuite perdu le match. Le message sous-entendu dans la plupart des cas est qu'on est en droit de s'attendre à ce qu'un lancer de punition soit converti, comme si le fait de marquer était la règle en pareille circonstance. Alors voyons voir.

LES FAITS

Depuis la saison 2005-2006, la LNH règle les matches nuls par des tirs de barrage. Techniquement, ceux-ci ne sont pas des « lancers de punition » (accordés pendant la partie quand une faute est commise sur un joueur en échappée), mais l'exercice est le même : on laisse le joueur seul contre le gardien, le temps d'un tir. Alors cela nous



LIRE MAXIME COMTOIS A LA BONNE ATTITUDE > 29

Le capitaine de l'équipe canadienne au Championnat mondial de hockey junior, Maxime Comtois, a été la cible de virulentes attaques sur les réseaux sociaux après avoir échoué sur un tir de punition en prolongation contre la Finlande, mercredi. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, DARRYL DYCK

donne un échantillon de plusieurs milliers de lancers pour juger si c'est vraiment la norme de compter en pareilles circonstances.

Et la réponse est non. Sur 13 380 tirs de barrage pris depuis 2005-2006 dans la LNH, seulement 4420 ont été convertis, une proportion de 33 %.

Si l'on veut vraiment comparer des pommes avec des pommes et s'en tenir strictement aux lancers de punition, le portrait ne change pas. Depuis 2005-2006, 40 attaquants de la LNH se sont vus accorder au moins quatre tirs de punition, mais ils n'ont marqué que 27 % du temps : 63 buts en 233 occasions. Pourtant,

la plupart des 40 hockeyeurs sur cette liste sont ou étaient d'excellents joueurs offensifs.

LE VERDICT

Non, on ne peut pas vraiment s'attendre à ce qu'un lancer de

punition donne automatiquement un but. Le taux de réussite, autour de 30 %, est nettement supérieur à celui des lancers « réguliers » (9 à 10 % en général), mais il reste que les gardiens ont le dessus deux fois plus souvent que les attaquants en échappée. La norme, ce serait donc plutôt ça.

EST-DU-QUÉBEC

Suspension des traverses maritimes jusqu'à mardi prochain

D'ici mardi prochain, les automobilistes et les camionneurs doivent faire le long détour de plus de 800 kilomètres par Québec pour passer d'une rive à l'autre du fleuve Saint-Laurent, dans l'est du Québec.

En effet, le traversier NM Trans-Saint-Laurent, qui relie les régions du Bas-Saint-Laurent et de Charlevoix, a effectué mercredi ses dernières liaisons

maritimes entre Rivière-du-Loup, sur la rive sud du fleuve, et Saint-Siméon, sur la rive nord. Il se dirigera vers Québec afin que des réparations y soient effectuées au cours des quelque huit prochaines semaines.

Quant au traversier NM F.-A.-Gauthier, qui relie normalement Matane et les villes de Baie-Comeau et de Godbout, sur la Côte-Nord, il ne navigue plus

depuis le 17 décembre en raison d'un bris.

Un service aérien permet toutefois aux gens de passer de Mont-Joli à Baie-Comeau ou Sept-Îles, ou l'inverse, quatre fois par jour. Un service de navette est aussi offert entre Matane et Mont-Joli. Le transport aérien est offert au même tarif que la traversée maritime durant l'intervalle.

Aucun autre navire n'était

disponible pour assurer les traverses maritimes jusqu'à la mise en disponibilité d'un bateau de la Coopérative de transport maritime et aérien (CTMA), le CTMA Vacancier, mardi prochain.

Il y a deux semaines, le ministre des Transports, François Bonnardel, a dénoncé la Société des traversiers du Québec (STQ) pour ne pas avoir trouvé une solution pour éviter l'arrêt complet des

liaisons maritimes pendant plusieurs jours. À son avis, la STQ aurait pu acheter un bateau usagé durant la dernière année, mais ne l'a pas fait. Il a rejeté le blâme sur le gouvernement libéral précédent pour cette décision.

Des chefs d'entreprises qui transportent des biens d'une rive à l'autre affirment que l'interruption de service leur coûtera cher.

PRESSE CANADIENNE

L'UPAC enquête sur plusieurs dossiers à Trois-Rivières

Le développement de Trois-Rivières sur Saint-Laurent, l'octroi de contrats à des firmes de génie-conseil, différentes faveurs qui auraient été obtenues par des proches de l'administration municipale, voilà quelques-uns des nombreux sujets qui intéressent l'Unité permanente anti-corruption (UPAC), qui semble définitivement avoir accéléré la cadence au cours des derniers mois dans des enquêtes qu'elle mène actuellement sur la Ville de Trois-Rivières.

On savait déjà que Trois-Rivières était dans la mire de l'UPAC depuis quelques années. En 2013, des dossiers avaient été soumis par la vérificatrice générale de l'époque, Andrée Cossette, qui avait également récidivé en 2015 pour d'autres dossiers portés à son attention. L'un de ces dossiers avait d'ailleurs mené au congédiement d'un employé municipal, en lien avec une irrégularité décelée par la Ville et soumise à la vérificatrice générale.

Or, selon ce que *Le Nouvelliste* a pu

apprendre, depuis les derniers mois, l'UPAC a rencontré différentes personnes ayant gravité autour de l'administration municipale et du conseil municipal, et ce, depuis aussi loin que la création de la nouvelle Ville, en 2002. Quelques-unes nous ont d'ailleurs confirmé avoir été rencontrées cet automne.

L'une de ces personnes, qui a préféré conserver l'anonymat, confirme avoir été rencontrée en novembre dernier par les enquêteurs de l'UPAC, et soutient que l'enquête entourant plusieurs allégations serait très avancée. « Ce qu'ils cherchent, essentiellement, ce sont des témoins oculaires, qui pourraient venir dire devant la cour qu'il y a eu des irrégularités. Ils ne veulent plus de ouï-dire, ils cherchent vraiment des témoins », constate cette personne, qui a d'ailleurs fourni une déclaration sous serment aux enquêteurs, déclaration qui pourrait être admissible en preuve si d'éventuelles accusations devaient

être portées devant les tribunaux. Impossible toutefois de savoir qui serait spécifiquement visé par ces possibles accusations.

Selon ce témoin, qui a été très proche de l'administration municipale pendant plusieurs années, l'UPAC semble clairement s'intéresser au dossier du développement de Trois-Rivières sur Saint-Laurent, et plus particulièrement aux transactions touchant la vente des terrains qui appartenaient à l'origine à Excavation René Saint-Pierre, et qui avaient ensuite été acquis par la Ville pour être revendus dans le but de développer les immeubles d'habitation.

Certains contrats également octroyés à des firmes de génie-conseil seraient également scrutés à la loupe, tout comme un contrat pour un logiciel de géomatique octroyé à une firme qui avait auparavant pris part au processus d'appel d'offres pour ledit contrat. Ce contrat avait notamment été cité dans une plainte adressée au ministère des Affaires municipales

en 2005 par plusieurs conseillers municipaux de l'époque, qui dénonçaient différentes irrégularités dans l'adjudication de contrats.

Cette plainte n'avait finalement donné lieu à aucun blâme, mais avait mené le ministère des Affaires municipales à émettre une recommandation à la Ville, celle « de prendre des mesures nécessaires afin de s'assurer que les règles d'adjudication des contrats soient toujours respectées lors de l'octroi des contrats de services professionnels et ainsi éviter que les dérogations détectées dans le présent rapport se reproduisent ».

Par ailleurs, les enquêteurs auraient également posé des questions concernant différentes faveurs reçues, dont des invitations par différentes entreprises dans des loges corporatives pour assister à des matchs de hockey du Canadien de Montréal. D'autres contrats octroyés à des firmes sont également sous la loupe des enquêteurs. **LE NOUVELLISTE**

En route vers la Lettonie

Un contingent de 150 militaires de Valcartier participera à une opération de l'OTAN pendant six mois

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
jferon@lesoleil.com

Un premier contingent de 150 militaires de Valcartier est parti dans la nuit de mercredi à jeudi pour une mission de six mois en Lettonie dans le cadre de l'opération REASSURANCE de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Les soldats déployés proviennent principalement du 12^e Régiment blindé du Canada, chapeauté par le 5^e Groupe-brigade mécanisé du Canada basé à Valcartier.

D'ici le 15 janvier, 450 militaires partiront par vagues successives. Ils viennent en relève aux soldats du 2^e Groupe-brigade mécanisé du Canada de Petawawa. C'est la quatrième rotation des Forces armées canadiennes en lien avec cette mission.

« C'est une mission d'entraînement. Le but de la mission est de maintenir la paix et de prévenir les conflits. C'est une présence de

dissuasion », explique au *Soleil* le lieutenant-colonel Philippe Sauvé.

L'ambassadeur de la Lettonie au Canada était présent au départ des troupes. « C'est un important déploiement de solidarité des membres de l'OTAN pour les communautés européennes. Ça renforce la sécurité de la région baltique et de la Pologne », se réjouit Karlis Eihensbaums.

La mission REASSURANCE a commencé au printemps 2014 dans le contexte de la crise du territoire de Crimée en Ukraine. Des factions militaires prorusses basées en Crimée, et appuyées par Moscou, ont réclamé l'indépendance de cette république autonome. Par voie de référendum, la Crimée est ensuite devenue un sujet de la république de Russie.

REFROIDIR L'EXPANSION

L'Occident a accusé la Russie d'être derrière ce soulèvement. Pour Moscou, la Crimée revêt une importance stratégique capitale. La base navale de Sébastopol, située au sud-ouest de la péninsule, donne aux forces russes accès à la mer Noire.

Depuis, les pays membres de l'OTAN assurent une présence dans les pays limitrophes à la Russie pour refroidir d'éventuels désirs d'expansion territoriale.

En tout temps, jusqu'à 835 membres des Forces armées canadiennes sont déployés dans le secteur. Quelque 240 marins sont à bord d'une frégate, 540 militaires dirigent le



Quelque 150 militaires de Valcartier sont partis dans la nuit de mercredi à jeudi pour une mission de six mois en Lettonie dans le cadre de l'opération REASSURANCE. — PHOTOS LE SOLEIL, CAROLINE GRÉGOIRE

groupe tactique de présence avancée renforcée en Lettonie et 135 membres de l'Aviation royale canadienne et environ cinq avions CF-18 Hornet participent aux activités de police aérienne renforcées de l'OTAN.



La vidéo sur lequotidien.com et dans notre application



L'ANNÉE 2018 SELON MICHEL TREMBLAY

EN IMAGES



Michel Larouche, le conjoint d'Hélène Martineau, disparue depuis le printemps 2017, a rencontré les médias dans un champ d'Arvida en juillet dernier.



Le président américain Donald Trump a foulé le sol de Bagotville dans le cadre de sa participation au sommet du G7 à La Malbaie.



Cette photo a été prise en décembre dans la côte Léon, dans l'ouest de Chicoutimi.



François Legault est venu à plusieurs reprises dans la région. Une décision payante puisqu'il y a fait élire trois députés aux dernières élections, et une quatrième lors de la partielle dans Roberval, le 10 décembre dernier.



La démolition de la Maison Bossé, au centre-ville de Chicoutimi, a soulevé la grogne d'une vingtaine de manifestants en octobre.

chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD**
msimard@lequotidien.com

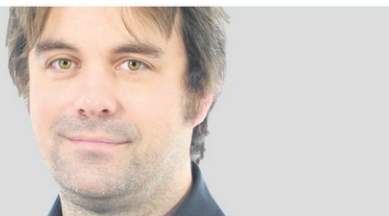
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Folie du Boxing Day

JOËL MARTEL
CHRONIQUE

jmartel@lequotidien.com



La seule fois où j'ai vraiment pris part au Boxing Day, c'était à l'époque où ma blonde et moi étions à l'université et que nous vivions dans un tout petit appartement de la rue Bégin, à Chicoutimi. Ce jour-là, comme j'avais reçu un peu d'argent de ma famille à Noël, j'avais décidé de profiter des aubaines pour acheter mon premier lecteur DVD. C'est vous dire à quel point ça commence à faire un bail.

Ça fait bizarre de repenser à ça, car chaque fois qu'il est question du Boxing Day, la première image qui me revient en tête, c'est celle de ma blonde et moi qui marchions sur le boulevard du Royaume et ce gros sac que je tenais dans lequel je trimballais mon premier lecteur DVD.

Je me souviens aussi que j'avais été surpris du fait que ça m'avait seulement semblé être une journée achalandée parmi tant d'autres.

Comme nous nous étions rendus au centre d'achats en début d'après-midi, je ne pourrais pas vous parler de la fébrilité des gens qui attendaient dans la file pour l'ouverture des magasins, mais depuis quelques jours, je peux maintenant vous partager une expérience similaire que j'ai eu la chance de vivre.

Voilà donc qu'au dernier Boxing Day, j'avais deux ou trois trucs à aller acheter à l'épicerie et comme d'habitude, le bon vieux Billy le chien voulait m'accompagner.

À ma grande surprise, il n'y avait que quelques voitures dans le stationnement, mais une autre surprise de taille m'attendait à l'entrée de l'épicerie.

Devant la porte, il y avait une bonne vingtaine de personnes qui attendaient et se dévisageaient. J'ai compris pourquoi l'instant d'après en voyant sur la porte que l'épicerie n'ouvrait ses portes qu'à 13 h, soit dans les minutes qui s'en venaient.

Maintenant, ça va peut-être vous sembler futile, mais j'avais rarement vécu une expérience aussi absurde, car c'était comme si nous participions à une espèce de reconstitution du Boxing Day.

D'ailleurs, cette drôle d'impression s'est amplifiée au moment où le gérant de l'épicerie est sorti pour nous annoncer que les portes ouvriraient d'ici quelques minutes. Or, à la différence de ces images qu'on voit

dans les traditionnels reportages du Boxing Day, personne ne s'est exclamé de joie en rêvassant furieusement aux aubaines qu'ils auraient bientôt la chance de faire. On était juste là à sourire au gars, un peu gênés d'avoir l'air si pressés d'acheter du lait et des croquettes pour chien.

Puis, quelques minutes plus tard, le gérant est sorti à nouveau et cette fois-ci, c'était pour déverrouiller les portes de l'entrée. Il nous a ensuite fait signe comme quoi on pouvait rentrer et l'instant d'après, comme dans ces vidéos du Boxing Day, nous étions tous là à franchir la grande porte tandis que les employés à l'intérieur devaient se dire: «Bordel, j'aurais jamais pensé vivre la frénésie du Boxing Day en bossant dans une épicerie».

Quand on regarde ces vidéos dans lesquelles une masse de clients fait son irruption dans un commerce, les gens se jettent généralement sur les téléviseurs, mais dans ce cas-ci, c'est sur le petit présentoir de fromage frais que les clients se sont tous garrochés. Heureusement, personne ne s'est battu.

Alors hop, j'ai enfin vécu la folie du Boxing Day.

.....

Un ami à moi m'a raconté une anecdote hilarante, durant le temps des Fêtes.

Alors qu'il était en voiture avec son jeune enfant, celui-ci lui demande: «Papa, comment on fait ça les bébés?»

Le père, un peu déboussolé par cette question inattendue, prend quelques secondes pour y réfléchir, puis il se dit: «Un jour ou l'autre, nous devrons avoir cette discussion et peut-être que c'est la vie qui m'envoie un signe».

Tout en choisissant bien ses mots, le père explique donc en détail à son fils comment se produit le grand miracle de la vie, mais visiblement, le pauvre petit bonhomme est littéralement dégoûté.

Puis, une fois qu'il a terminé ses explications, le père demande à son fils pourquoi il a soudainement voulu savoir ça.

Et le jeune garçon de répondre: «Ben papa, je voulais juste savoir comment on faisait pour avoir un petit minou».

OUVERTURE DE LA PÊCHE BLANCHE DANS...



Le Quotidien, Mario Lacroix

CARREFOUR DES LECTEURS

NDLR: La dernière chronique de Sébastien Lévesque sur le végétarisme publiée le 31 décembre dans Le Quotidien et autres journaux de Groupe Capitales Médias a suscité plusieurs réactions, favorables et défavorables. Nous en publions quelques-unes qui résument l'opinion de nos interlocuteurs. À ceux qui souhaitent obtenir la recette de tourtière végétarienne de M. Lévesque, vous ne perdez rien pour attendre.

Inspirant!

J'aurais aimé écrire un article aussi inspirant, respectueux et sensé. C'est en tout point mon avis ayant été végétarienne à 90 % dans les années 70 malgré la difficulté d'approvisionnement à l'époque... Bravo et tenons bon! Bonne année à vous et à tous ceux que vous aimez.

Diane Lemieux

Oui, mais...

J'ai lu votre article paru dans l'édition du 31 décembre du journal *Le Soleil*.

Je respecte votre choix de mode de vie de même que celui d'un grand nombre de personnes qui l'ont fait et le feront à l'avenir. J'endosse très bien vos deux premiers arguments.

Ce qui me déçoit de votre article est que vous vous tirez dans le pied comme le font trop souvent les défenseurs de ce mode de vie. Je déplore que vous, une personne qui devrait être l'exemple de celui qui va chercher l'information juste avant de parler, avez pris la voie facile de répéter des faussetés véhiculées par les «durs» du végétarisme.

Avez-vous pris le temps d'aller vérifier si les conditions d'élevage des animaux sont aussi misérables que vous le répétez?

À force de recycler des faussetés pour justifier leur changement de mode de vie, les tenants du végétarisme vont finir par faire pâlir leur crédibilité.

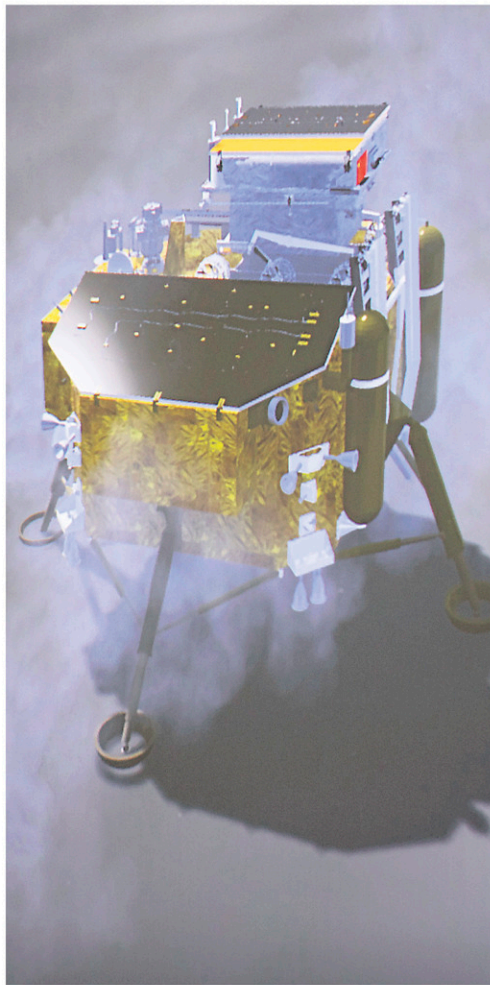
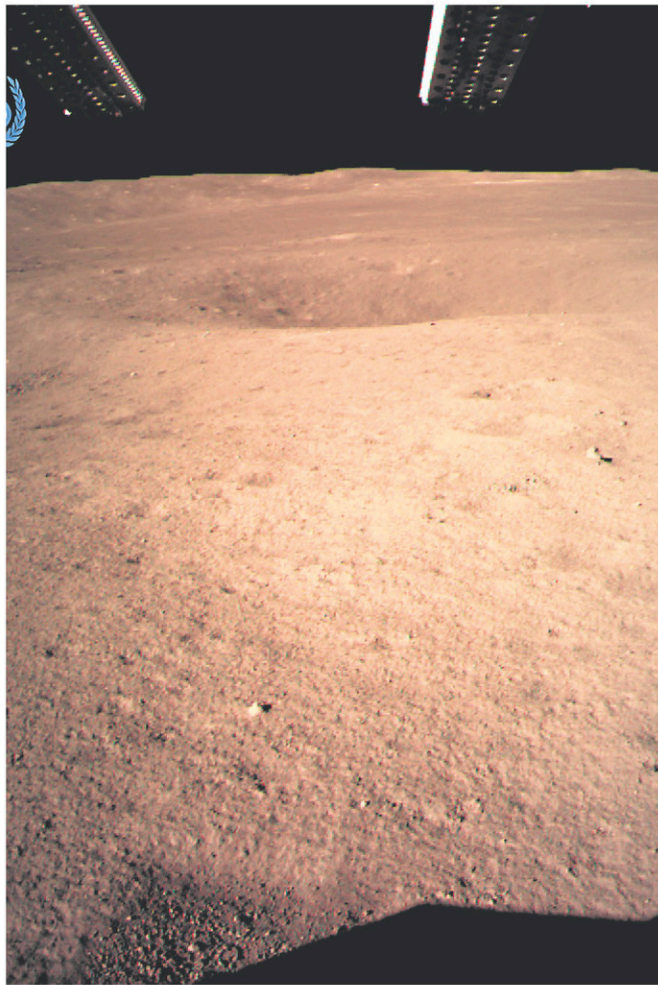
Pierre Ruel
Lévis

Végéhovah...

Si les végétariens vivaient plus vieux que les autres, ça se saurait. Tel n'est pas le cas.

La culture du soja est une culture qui fait un appel massif aux pesticides. Alors pour les vertus du tofu on repassera. Cette culture tue la terre. Sur tous les continents. Comme les amandiers dont on tire le lait d'amande.

Dans sa très grande sagesse, le Créateur a déterminé qu'une moitié des êtres vivants tue-rait et mangerait l'autre moitié. Vous essaieriez de convaincre les

PHOTO
DU JOUR

Le programme spatial chinois, en plein essor, a réalisé jeudi une première pour l'espèce humaine: un alunissage sur la face cachée de la Lune, exploit qui rapproche la Chine de son objectif de devenir une puissance spatiale. Trois pays - les États-Unis, l'ex-Union soviétique et plus récemment la Chine - ont lancé des engins spatiaux au plus près de la Lune, la partie qui fait toujours face à la Terre, mais l'alunissage de jeudi constitue une première de l'autre côté du satellite naturel. — CHINA NATIONAL SPACE ADMINISTRATION/XINHUA NEWS AGENCY VIA AP

carnivores de s'alimenter comme des vaches cher monsieur. Ils n'ont ni la dentition ni l'estomac nécessaire pour le faire.

Mais le pire avec les Témoins de Véghovah, c'est ce petit air de supériorité morale qu'ils affichent et qui donne le goût de manger un gros steak bien dégoulinant de graisse animale. Et si les loups, les lions, les requins, etc., savaient lire les propos que vous défendez dans votre article, nul doute que les végétariens, végétaliens, végans, crudivores et autres fanatiques, passeraient un très mauvais quart d'heure.

À mesure que les habitants des pays émergents sortent de la misère, ils se mettent à manger de la viande, partout. Manger des fèves et du riz, à tous les repas, tous les jours de leur vie, ils ont déjà donné. La consommation de viande est en hausse partout.

Il y a moyen d'élever et de tuer les animaux dans des conditions

acceptables tout en minimisant leurs souffrances. Les humains aussi sont des êtres sensibles, ce qui ne les empêche nullement de souffrir de blessures ou de maladies et de subir du stress tout au long de leur vie. La vision Walt Disney de la vie et de la Nature, non merci. Bambi sort de ce corps.

Dans la Nature, les carnivores tuent et mangent les végétariens. Ce sont Jéhovah, Allah, Bouddha et cetera qui en ont décidé ainsi.

Michel Favreault

L'amour des animaux...

Je suis bien sensible aux trois premières raisons que vous évoquez pour devenir végétariens (*NDRL : bon pour la santé, le portefeuille et l'environnement*). J'accroche cependant sur la quatrième motivation qui est notre

amour des animaux et notre malaise à les voir souffrir et mourir. Ne faudrait cependant jamais oublier que les végétaux que nous consommons sont aussi des êtres vivants et que le fait de les cueillir et les manger constitue aussi une mise à mort. On ne s'en sort pas: pour se nourrir et ne pas mourir, les humains doivent enlever la vie...

Bonnes journées et années!
Jacques Turcotte
Gatineau

Écrivez-nous

Envoyez-nous votre opinion à redaction@lequotidien.com. Votre texte doit faire un maximum de 1600 caractères, être signé et être accompagné de votre lieu de résidence et de votre numéro de téléphone, lequel ne sera pas publié.

La réforme du scrutin arrive

PIERRE JURY

pjury@ledroit.com



Prêts ou non, les Québécois entendront parler de réforme du scrutin en 2019. C'est une promesse du premier ministre François Legault qu'il a faite en mai, répétée en septembre et réaffirmée depuis son élection, en octobre. Il a même chargé l'une de ses principales ministres, Sonia Lebel, de la Justice, pour piloter le dossier. Elle s'est engagée à déposer un projet de loi à ce sujet ce printemps, afin de ne pas perdre de temps.

Car la population a en tête la volte-face des libéraux fédéraux qui avaient eux aussi promis une nouvelle manière de tenir nos élections, en 2015. Mais Justin Trudeau a cafouillé: il a confié la filière à une ministre junior, Maryam Monsef, qui s'est vite mis les pieds dans les plats. Après une année de tergiversations, les libéraux ont conclu qu'il n'y avait pas d'appétit pour le sujet et l'ont remis aux calendes grecques, prétextant qu'ils n'auraient pas le temps de mettre toutes les réformes en place avant le scrutin de l'automne 2019. Mais ce fut de leur faute et ils en paieront le prix.

Au Québec, la réponse fut nette. Au printemps dernier, les trois partis d'opposition — Coalition avenir Québec, Parti québécois et Québec solidaire — ont tenu une conférence conjointe pour annoncer leur intention de réformer la manière dont les Québécois votent. Ils sont généralement d'accord pour mettre en place une forme de proportionnelle mixte, inspirée de modèles existant en Nouvelle-Zélande, en Allemagne ainsi qu'en Écosse. Mais là s'arrête leur volonté. Par la suite, ils divergent d'opinion. Ils devront mettre de l'eau dans leur vin pour s'entendre... et convaincre les libéraux provinciaux qu'une réforme est bien nécessaire, et souhaitable.

Car les libéraux y ont toujours été opposés. Il serait incongru qu'une réforme du scrutin se fasse totalement sans eux. Il

faudra éviter le blocage, d'un côté comme de l'autre. Les libéraux ne devraient pas voter en groupe pour s'y opposer, car la réforme viendra de toute manière. Mais cette réforme démocratique est trop importante pour se faire sur le dos des libéraux, en réalité ou qu'en apparence.

La proportionnelle mixte implique l'élection d'environ 78 députés au mode traditionnelle, baptisé uninominal à un tour, et d'environ 47 à partir de listes régionales. Ni les régions ni leur taille n'ont été précisées. Il faudra de la souplesse pour s'entendre. Il est au moins heureux que les trois partis se soient entendus sur cette mécanique: il existe une ribambelle de représentations proportionnelles qui font la joie des politicologues, mais qui confondent le public par le niveau de complexité qu'ils démontrent. C'est pourquoi il y a eu tant d'opposition à la réforme du scrutin. De surcroît, à peu près toutes ses déclinaisons ouvrent la porte à des gouvernements affaiblis, quand ils ne sont pas carrément minoritaires. Ils sont une faible réponse au désenchantement de bien des électeurs qui croient avoir perdu foi dans le système uninominal à un tour, car leur vote ne compte pas. Cela est vrai dans les circonscriptions « sûres » mais le coût à payer, les gouvernements minoritaires, semblent un bien fort prix.

Le débat est latent pour le moment, mais viendra bien assez vite. Les Québécois feraient bien de s'y intéresser tôt, car François Legault a écarté la perspective d'un référendum pour l'enchâsser, comme il vient d'y en avoir un en Colombie-Britannique. Là, par trois fois, la population s'est opposée à la réforme du scrutin. Le gouvernement de la CAQ est bien décidé à aller de l'avant, mais il devra faire attention à son développement, car cela pourrait polariser les électeurs. Ils le sont déjà suffisamment comme c'est là.

LA DYNASTIE DES DYNASTIES

Les objets peuplent nos vies et nos maisons. On les garde souvent par utilité, parfois par attachement sentimental. En ce début d'année, les journaux de Groupe Capitales Médias vous présentent des gens à travers un objet fort en symbole, en souvenirs et en émotions.

L'OBJET DE MA VIE



VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

Avec une carrière de 17 saisons dans la Ligue nationale de hockey, dont 12 avec le Canadien de Montréal, Jean-Guy Talbot a accumulé de nombreux objets de collection très précieux à ses yeux. À travers ses sept conquêtes de la coupe Stanley avec le Tricolore et ses trois participations à la finale avec les Blues de St-Louis, un souvenir remplit particulièrement de fierté le légendaire numéro 17 : la bague que le Canadien lui avait offerte pour souligner les cinq victoires consécutives de la coupe Stanley, entre 1956 et 1960.

À l'époque, la direction du Bleu-blanc-rouge avait décidé d'honorer les 12 joueurs ainsi que l'entraîneur Toe Blake pour l'accomplissement de ce record qui tient encore aujourd'hui. « On est juste 13 à avoir reçu cette bague. C'est un honneur très spécial! »

Aux côtés de Jean-Guy Talbot et de l'entraîneur Toe Blake, on retrouve sur cette prestigieuse liste les noms de Maurice Richard, Henri Richard, Jean Béliveau, Doug Harvey, Jacques Plante, Dickie Moore, Bernard Geoffrion, Tom Johnson, Claude Provost, Don Marshall et Bob Turner. « Pour avoir un club gagnant, il fallait que tout le monde se tienne. Oui, on avait de bonnes équipes, mais on travaillait aussi très fort. Et surtout, on avait peur de perdre! », souligne le Trifluvien de 86 ans.



Grâce à une glorieuse carrière, Jean-Guy Talbot compte de nombreux précieux souvenirs, dont ces deux bagues à l'effigie du Canadien et des Blues. Mais l'objet le plus cher à ses yeux demeure sa bague représentant ses cinq conquêtes consécutives de la coupe Stanley qu'il a léguée à son fils. —PHOTO LE NOUVELLISTE, ISABELLE LÉVESQUE

SAISIR SA CHANCE

Entre 1955 et 1971, Talbot a disputé 1066 matchs de saison régulière et 151 rencontres de séries éliminatoires, amassant un total de 315 points, dont 47 buts. C'est à l'automne 1955 que le robuste défenseur a réussi à faire sa place avec le grand club, après une saison couronnée de succès au sein des Cataractes de Shawinigan dans la Ligue de hockey senior du Québec.

Des blessures successives à Bud McPherson – « un colosse de 6 pi 4po et 230 livres » – et au vétéran Émile « Butch » Bouchard ont ouvert la porte à Talbot qui avait dû se contenter d'un rôle de spectateur lors des 12 premiers matchs de la saison. Il faut croire que son impact aura été positif puisque le Canadien a ensuite remporté cinq championnats de suite!

« Nous sommes trois à être arrivés en même temps avec le Canadien. Il y avait Henri Richard, Toe Blake et moi. Quand on a gagné la coupe Stanley, on n'arrêtais pas de dire aux autres joueurs de l'équipe qu'ils étaient chanceux

de nous avoir eus. On les agaît pas mal et Maurice (Richard) nous disait de nous tenir tranquilles », se rappelle celui qui a aussi porté l'uniforme des Blues de St-Louis, des Red Wings de Detroit, des North Stars du Minnesota et des Sabres de Buffalo.

FIERTÉ DÉFENSIVE

Tout au long de son passage chez les Glorieux, Talbot a œuvré dans l'ombre des légendes du club. Pendant que Maurice Richard, Henri Richard et Jean Béliveau braquaient les projecteurs vers eux, en remplissant le filet adverse, le numéro 17 s'assurait de protéger la forteresse défendue par Jacques Plante.

Il faisait d'ailleurs de son succès défensif une grande fierté. « Tom Johnson et moi, on jouait ensemble et on avait des bons reliés aux buts contre. Pour nous, c'était très important les plus et les moins. De toute façon, des bons scoreurs, on en avait en masse! »

En revisitant cette séquence historique de cinq championnats, Talbot admet être choyé

d'avoir fait partie de la dynastie des dynasties. « Tout le monde joue au hockey, mais ce n'est pas tout le monde qui a la chance de gagner la coupe Stanley. Il y a des gars comme Marcel Dionne et Gilbert Perreault qui n'ont jamais gagné. Il faut être à la bonne place au bon moment et je suis privilégié d'avoir pu en gagner sept, dont cinq de suite. Je ne pense pas que ça va se voir un jour, cinq championnats de suite. La dynamique a beaucoup changé. À l'époque, il y avait six équipes et aujourd'hui ils sont rendus à 31 clubs. »

L'irrésistible épopée du Canadien avait été freinée au printemps 1961 lorsque les Blackhawks de Chicago ont surpris les champions en demi-finale, avant de soulever le précieux trophée au terme d'une finale contre les Red Wings.

La bague des cinq championnats aurait-elle contribué à briser la magie? Sourire en coin, Jean-Guy Talbot assure que non! « Après la cinquième victoire, on a perdu quelques bons joueurs. Doug Harvey et Dollard Saint-Laurent

« Tout le monde joue au hockey, mais ce n'est pas tout le monde qui a la chance de gagner la coupe Stanley. Il y a des gars comme Marcel Dionne et Gilbert Perreault qui n'ont jamais gagné. Il faut être à la bonne place au bon moment et je suis privilégié d'avoir pu en gagner sept, dont cinq de suite. »

— Jean-Guy Talbot

avaient été échangés, entre autres », mentionne Talbot, qui a de nouveau eu l'honneur de tenir le trophée de Lord Stanley au bout de ses bras deux autres fois, en 1965 et 1966.



La reproduction de Poudlard des frères Gatinois Mathieu et Philippe Bélanger-Landry compte près de 75000 pièces Lego. — PHOTO LE DROIT, SIMON SÉGUIN-BERTRAND

Les rois du Lego

DENIS GRATTON

CHRONIQUE

Le Droit



Tout parent vous le dira, il n'y a rien au monde de plus douloureux que de poser son pied nu sur une brique Lego. Une véritable torture.

Marc Landry et son épouse, Linda Bélanger, en savent quelque chose. Leur maison de Gatineau peut parfois se transformer en un véritable champ de mines. Gare où vous posez le pied!

C'est un peu normal, à bien y penser, puisque leurs deux fils, Philippe, 19 ans, et Mathieu, 17 ans, sont des experts en Lego. Des créateurs. Ou des AFOL, comme on dit dans le jargon Lego, pour *Adult Fans of Lego*.

En fait, on peut dire sans se tromper que Philippe et Mathieu

Landry-Bélanger sont les meilleurs créateurs Lego du Québec. Et ils ne se contentent pas de reproduire un ensemble Lego en suivant les instructions fournies sur une feuille de papier par cette compagnie. Ils ont franchi cette étape il y a bien longtemps, bien avant d'atteindre l'adolescence. Leur impressionnante collection d'ensembles Lego montés en fait foi.

Ces deux frères créent, guidés uniquement par leur imagination sans bornes et par leur million de pièces Lego. Et leurs créations sont uniques et tout simplement époustouflantes.

Oui, ils comptent plus d'un million de pièces Lego de toutes les formes et de toutes les grosseurs

dans leur collection! La majorité d'entre elles sont achetées en ligne, là où le coût est beaucoup moins élevé qu'en magasin. Il faut cependant savoir où chercher et où magasiner sur la toile. Disons qu'il faut être un AFOL invétéré.

En novembre 2017, Philippe et Mathieu ont participé à leur toute première exposition *Brickomanie*, soit une exposition qui se tient annuellement dans la région de Montréal et qui rassemble près de 10 000 amateurs et mordus des Lego.

En créant en pièces Lego des reproductions de 12 chars d'assaut de la Deuxième Guerre mondiale, réalisées à l'échelle (1/35) à partir de photos et de plans trouvés sur la toile, les deux jeunes Gatinois se sont vu décerner le prix « coup de cœur recrue » par les juges.

C'était un début. Mais le prix que Philippe et Mathieu convoitaient le plus à la *Brickomanie* était celui de la meilleure création. Ou le meilleur MOC, comme disent les experts, pour *My Own Creation*. Ils se sont donc mis au

travail dès leur retour de Montréal. Ils avaient un an devant eux pour créer quelque chose qui allait renverser les juges.

Et ils ont trouvé...

En novembre dernier, à leur deuxième participation à la *Brickomanie*, Philippe et Mathieu Landry-Bélanger ont été couronnés les meilleurs créateurs Lego au Québec.

Leur création: la maquette de la célèbre école de sorcellerie Poudlard de l'univers de Harry Potter. Une œuvre inouïe qui a demandé 1250 heures de travail et approximativement 75 000 pièces Lego!

« Si on avait travaillé 35 heures par semaine sur cette création, elle nous aurait pris neuf mois à compléter », affirme Mathieu. « On a beaucoup travaillé sur notre création durant l'été, enchaîne Philippe. On travaille toujours ensemble, Mathieu et moi. Mais nous n'étions pas tout à fait satisfaits, donc on a recommencé certaines parties les soirs et les fins de semaine. Je dois avouer que j'ai pris un peu de retard

dans mes études, mais j'ai tout de même réussi à me rattraper. »

Philippe étudie en histoire à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Mathieu complète pour sa part son secondaire V au collège Nouvelles Frontières et songe poursuivre ses études universitaires en arts et lettres. Et bien qu'ils comptent participer à l'édition 2019 de la *Brickomanie*, en novembre prochain, les frères Landry-Bélanger y mettront la pédale douce cette fois-ci, question de laisser la priorité à leurs études.

« On va rapporter ce qu'on a déjà créé, dit Philippe. Et on a quelques idées pour notre prochaine création. Mais ce ne sera pas un aussi gros projet que le château de Poudlard. On s'est rendu compte que ça demande énormément de temps avec nos études et le reste. »

« On célébrera le 50^e anniversaire de la mission Apollo 11 et du premier homme sur la Lune en 2019, renchérit Mathieu. Alors on pense recréer la scène de l'alunissage. »

Ah! Juste ça...

20 PERSONNALITÉS QUI

MARC-ANDRÉ LUSSIER

La Presse

MONTREAL — Plus de 400 longs métrages seront offerts en salle aux cinéphiles au cours de l'année qui commence. *La Presse* braque aujourd'hui ses projecteurs sur 20 personnalités dont on parlera assurément au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

ÉVELYNE BROCHU : EN CONTINUITÉ

Dans *La femme de mon frère*, premier long métrage de Monia Chokri à titre de cinéaste (date de sortie indéterminée), elle incarne une femme dont tout le monde tombe amoureux, mais qui vient quand même s'immiscer malgré elle dans la relation fusionnelle que son nouvel amour (Patrick Hivon) partage avec sa sœur (Anne-Élisabeth Bossé). Dans *Ca \$h Nexu \$*, le nouveau film de François Delisle (*Le météore*, *Chorus*), Évelyne Brochu donne la réplique à Alexandre Castonguay et à François Papineau, dans une histoire où le retour d'un être « poqué » fait resurgir de vieux démons au sein d'une famille. À l'affiche le 22 mars.

MONIA CHOKRI : PLACE À LA CINÉASTE

D'évidence, l'actualité de la comédienne en 2019 sera d'abord liée à la sortie de *La femme de mon frère*, son premier long métrage à titre de cinéaste (voir Évelyne Brochu). On verra pourtant Monia Chokri dans pas moins de quatre autres films cette année. Dans *Nous sommes Gold*, d'Éric Morin (22 mars), elle incarne une femme qui retourne dans sa région natale 10 ans après la mort de ses parents. L'actrice est aussi de la distribution de *Pauvre Georges!*, de Claire Devers, d'*On ment toujours à ceux qu'on aime*, de Sandrine Dumas, ainsi que d'*Avant qu'on explose* (1er mars), premier long métrage de Rémi St-Michel.

CHRISTIAN CLAVIER : CHAMPION DU BOX-OFFICE

À son actif, l'acteur compte quelques-uns des plus grands succès du cinéma français. L'année 2019 marquera l'arrivée de *Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu*, la suite du film qui, dans l'Hexagone, a attiré plus de 12 millions de spectateurs en 2014 (et plus de 175 000 au Québec). Cette fois, Claude et Marie Verneuil feront tout pour retenir les



Évelyne Brochu — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

familles de leurs enfants, bien décidés à aller vivre à l'étranger (sortie le 15 mars). Christian Clavier prête aussi sa voix à Astérix, un personnage qu'il a incarné « en vrai » deux fois, dans le film d'animation *Astérix - Le secret de la potion magique*. À l'affiche le 15 février.

DENIS CÔTÉ : EN QUÊTE D'UN OURS

D'un côté, il y a les films essais comme *Carcasses*, *Bestiaire* ou *Ta peau si lisse*. De l'autre, on trouve les films de fiction qui requièrent un peu plus de moyens, comme *Curling*, *Vic + Flo ont vu un ours*, ou *Boris sans Béatrice*. Tous ces films de Denis Côté sont également appréciés des cinéphiles et circulent dans les festivals du monde entier. *Répertoire des villes disparues* (sortie prévue le 15 février), qui se situe dans la seconde catégorie, ne fait pas exception puisque le film a été invité à concourir au festival de Berlin, où il sera en lice pour l'Ours d'or, le prix le plus prestigieux de la Berlinale.

MARION COTILLARD : AU NOM DE L'AMITIÉ

Après avoir enchaîné plusieurs films, aussi bien en France qu'ailleurs (*Juste la fin du monde*, *Allied*, *Assassin's Creed*, *Rock'n Roll*, *Les fantômes d'Ismaël*, *Gueule d'ange*),



Monia Chokri — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Marion Cotillard sera vue dans un seul long métrage cette année. *Nous finirons ensemble* reprend les mêmes personnages que *Les petits mouchoirs*, le film à succès de Guillaume Canet. C'est dire que neuf ans plus tard, la bande rapplique. Autour de l'actrice gravitent François Cluzet, Gilles Lellouche,

Benoît Magimel, Laurent Lafitte, José Garcia et quelques autres. Ils sont toujours sous la direction de Guillaume Canet, que l'on verra également dans le thriller *Mon garçon*, de Christian Carion, et dans *Doubles vies*, un film d'Olivier Assayas dans lequel il est en vedette avec Juliette Binoche.

FERONT LE CINÉMA DE 2019



Denis Côté — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL



Xavier Dolan — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

CATHERINE DENEUVE : TOUJOURS AU SOMMET

Même si elle a maintenant franchi le cap des 75 ans, Catherine Deneuve reste l'une des actrices françaises les plus sollicitées du moment. On verra d'abord l'icône en mai dans *La dernière folie* de Claire Darling, une comédie dramatique dans laquelle elle donne la réplique à Chiara Mastroianni et Alice Taglioni. Catherine Deneuve sera aussi à l'affiche de *Ladieu à la nuit*, le nouveau film d'André Téchiné (l'un de ses cinéastes fétiches), où elle incarne une grand-mère impuissante face à la radicalisation de son petit-fils. En plus de *Joyeux*

anniversaire, une comédie dramatique de Cédric Kahn, on attend aussi *La vérité*, le film que Hirokazu Kore-eda (*Une affaire de famille*) a tourné à Paris...

XAVIER DOLAN : DEUX FILMS ET UN RÔLE

Une autre « grosse » année s'annonce pour Xavier Dolan. D'abord, il y aura la sortie, enfin, de *The Death and Life of John F. Donovan*, son premier film en anglais. Lancé au festival de Toronto, où il a été très mal reçu, ce long métrage sortira en France au mois de mars, mais aucune date de sortie n'est encore fixée pour le Québec. Le réalisateur



Marion Cotillard — PHOTO ARCHIVES AFP

de *Juste la fin du monde* proposera aussi en 2019 *Matthias et Maxime*, son huitième long métrage, lequel, sait-on jamais, pourrait peut-être bien se retrouver au Festival de Cannes si les astres s'alignent bien. Et puis, Xavier Dolan a aussi un rôle dans *It : Chapter Two* (6 septembre), où il campe le rôle d'Adrian Mellon.

ANNE DORVAL : RETROUVAILLES

Outre le fait que la vedette de *Mommy* retrouvera Xavier Dolan dans *Matthias et Maxime* le temps d'un rôle de soutien, et qu'elle tient aussi un rôle dans *La femme de mon frère*, de Monia Chokri, Anne Dorval est

la tête d'affiche de *14 jours, 12 nuits*. Dans ce film que Jean-Philippe Duval a tourné au Vietnam, Anne Dorval incarne une femme endeuillée qui, un an après avoir perdu sa fille dans un accident, repart sur les traces de cette dernière dans son pays d'origine. « Ce fut très formateur, d'autant que je joue un beau personnage. Nous avons pu rencontrer des gens magnifiques! », a déclaré l'actrice au lendemain du tournage. La date de sortie n'est pas encore déterminée.

TARON EGERTON : DANS LA PEAU D'ELTON JOHN

Même s'il a joué dans de grandes productions, parmi lesquelles

Kingsman : The Secret Service et, plus récemment, *Robin Hood*, le nom de cet acteur ne circule pas encore sur toutes les lèvres. Cela pourrait bien changer en 2019. Taron Egerton a en effet été choisi pour incarner Elton John dans *Rocketman*, un film consacré à la vie du créateur de *Your Song*. Considérant le grand succès qu'a obtenu *Bohemian Rhapsody* l'an dernier, il y a tout lieu de prévoir un intérêt similaire. D'autant que la réalisation est assurée par Dexter Fletcher, celui-là même qui a pris le relais sur le plateau de *Bohemian Rhapsody* après le renvoi de Bryan Singer.

LIRE LA SUITE > 18

ÉTIENNE GALLOY : ÉTOILE MONTANTE

Les téléspectateurs de la série *L'échappée* le connaissent déjà. Les cinéphiles feront à leur tour la rencontre d'Étienne Galloy cette année. Non seulement a-t-il un rôle dans *Genèse*, l'excellent film de Philippe Lesage (à l'affiche le 15 mars), mais le jeune comédien campe le personnage autour duquel l'intrigue d'*Avant qu'on explose* est construite, très inquiet du sort du monde (à l'affiche le 28 février). Erik K. Boulianne (*Prank, De père en flic 2*) a écrit le scénario de ce premier long métrage de Rémi St-Pierre. Étienne Galloy est aussi de la distribution de *Kuessipan*, l'adaptation du roman de Naomi Fontaine que porte à l'écran la cinéaste Myriam Verreault.

DONALD GLOVER : L'ENVIE DE RUGIR

Connu aussi dans le monde musical sous le nom de Childish Gambino, Donald Glover a hérité du rôle de Simba dans *Le roi lion*, dont la sortie est prévue le 19 juillet. Vingt-cinq ans après le dessin animé à succès, Disney propose cette fois une version en prises de vue réelles, réalisée par Jon Favreau. En plus de celle de Donald Glover, nous y entendrons en outre les voix de Beyoncé, Seth Rogen, John Oliver, sans oublier celle, mythique, de James Earl Jones, dans la version originale. Auparavant, le 29 mars, Disney mettra à l'affiche une version « en vrai » de *Dumbo*, réalisée, celle-là, par Tim Burton.

MARC-ANDRÉ GRONDIN : RETOUR À PODZ

Sept ans après *L'affaire Dumont*, Marc-André Grondin a de nouveau tourné sous la direction de Daniel Grou (Podz). *Mafia inc.* est la libre adaptation d'un best-seller publié en 2010, dans lequel les journalistes André Cédilot et André Noël retraçaient l'histoire du clan sicilien ayant dominé la mafia montréalaise pendant 30 ans. « Ce scénario [écrit par Sylvain Guy] est l'un des meilleurs que j'ai lus dans ma vie! », a déclaré l'acteur, qui incarne dans le film un personnage fictif, soit le meilleur ami du fils du Parrain. Outre Grondin, les interprètes de *Mafia inc.* sont Sergio Castellitto, Mylène Mackay, Henri Picard, Gilbert Sicotte et plusieurs autres. La date de sortie n'est pas encore fixée.

LOUIS-JOSÉ HOUDE : DANS LE MENSONGE

Deux ans après *De père en flic 2*, champion du box-office québécois 2016, Louis-José Houde sera la tête d'affiche de *Menteur*, la nouvelle comédie d'Émile Gaudreault. Dans cette histoire, que le cinéaste a écrite avec Erik K. Boulianne et Sébastien Ravary, l'humoriste se glisse dans la peau d'un menteur invétéré qui, à la

suite d'un ultimatum collectif lancé par son entourage, doit apprendre à dire la vérité. Louis-José Houde y est entouré d'une distribution tout étoiles, composée notamment d'Antoine Bertrand, de Geneviève Schmidt et d'Anne-Élisabeth Bossé. À l'affiche le 10 juillet.

LUPITA NYONG'O : EN ORBITE

Révélee grâce à *12 Years a Slave*, qui lui a valu l'Oscar de la meilleure actrice de soutien il y a cinq ans, Lupita Nyong'o sera vue en 2019 dans *Little Monsters*, une comédie d'horreur australienne qui sera d'abord lancée au festival de Sundance. L'actrice est aussi de la distribution d'*Us*, le nouveau film de Jordan Peele, scénariste et réalisateur de *Get Out* (à l'affiche le 15 mars). Évidemment, Lupita Nyong'o reprendra le rôle qu'elle tient dans *Star Wars*, soit celui de Maz Kanata. Cet épisode « officiel », le neuvième de la série, n'a pas encore de titre, mais on sait qu'il prendra l'affiche le 20 décembre en Amérique du Nord.

JORDAN PEELE : LE FILM D'APRÈS...

Get Out, son premier long métrage à titre de cinéaste, a pris les allures d'un véritable phénomène et lui a même valu l'Oscar du meilleur scénario original. Deux ans plus tard, Jordan Peele est de retour avec un film qui s'annonce tout aussi anxiogène. Mettant en vedette Elisabeth Moss et Anna Diop, *Us* (à l'affiche le 15 mars) relate l'histoire d'une famille dont les vacances à la plage prennent une vilaine tournure. Ne délaissant pas son métier d'acteur, Jordan Peele sera aussi vu cette année dans *Abruptio*, un film d'horreur, et sera entendu dans *Toy Story 4* (sortie : le 21 juin), film d'animation dans lequel il prête sa voix à Bunny.

JOAQUIN PHOENIX : CHANGEMENT DE REGISTRE

Reconnu pour plonger tête première dans des rôles « intenses » (*You Were Never Really Here* lui a valu un prix d'interprétation au Festival de Cannes), Joaquin Phoenix prend la succession de Jack Nicholson, Heath Ledger et Jared Leto en enfilant le costume du fameux Joker. Le vilain personnage a maintenant droit à son propre film, bien qu'indépendant de la séquence actuelle des films tirés de DC Comics. Todd Phillips (*The Hangover*, *War Dogs*) a le mandat de mener Joker à bon port. Robert De Niro fait aussi partie de l'aventure. À l'affiche le 4 octobre.

ANTOINE OLIVIER PILON : CAUCHEMAR THAÏLANDAIS

Depuis *Mommy*, Antoine Olivier

Pilon a fait bien du chemin, prêtant son talent à des films comme *1 : 54* ou *Junior majeur*. Cette année, l'acteur pourra être vu dans *Avant qu'on explose* (sortie 28 février), le premier long métrage de Rémi St-Pierre dans lequel il a un rôle de soutien. On risque cependant de le remarquer davantage dans *Gut Instinct*, le thriller anglophone de Daniel Roby (*Louis Cyr*, *Dans la brume*) dans lequel il incarne un ancien toxicomane jeté en prison en Thaïlande. L'acteur québécois partage l'affiche avec Josh Hartnett. Dans ce film inspiré d'une histoire vraie, ce dernier incarne le journaliste Victor Malarek.

BRAD PITT : MONSIEUR HOLLYWOOD

Il s'est fait plus rare devant les caméras ces derniers temps, mais il a été associé à plusieurs projets à titre de producteur. L'année 2019 reverra Brad Pitt revenir sur le devant de la scène grâce à deux films très en vue. Dans *Ad Astra* (à l'affiche le 24 mai), un film de

James Gray dans lequel il donne la réplique à Tommy Lee Jones et à Donald Sutherland, il incarne un astronaute à la recherche d'un père disparu. Pitt est aussi attendu dans *Once Upon a Time in Hollywood* (sortie 10 juillet), le film de Quentin Tarantino dans lequel il forme avec Leonardo DiCaprio un tandem qui tente de faire sa marque à Hollywood en 1969.

MARTIN SCORSESE : AVEC NETFLIX

L'un des temps forts de 2019 dans le monde du cinéma sera assurément la sortie du nouveau film de Martin Scorsese, *The Irishman*. D'abord, il s'agit d'une production ambitieuse réunissant Robert De Niro et un cinéaste avec qui l'acteur a déjà tourné quelques chefs-d'œuvre (*Taxi Driver*, *Raging Bull*). Ensuite, il sera intéressant de voir le genre de mise en marché dont bénéficiera ce film produit par Netflix, le géant de la diffusion en continu, réalisé pourtant par un cinéaste

qui ne jure que par les vertus du grand écran. *Roma* d'Alfonso Cuarón ayant donné le ton en 2018 sur ce plan, voyons maintenant ce qu'il adviendra d'une éventuelle carrière en salle pour *The Irishman*.

WILL SMITH : FLATTER LE GÉNIE

Dans la version « en vrai » d'*Aladdin*, que sortira Disney le 24 mai, Will Smith prêter ses traits au génie de la lampe magique, face à Mena Massoud, l'interprète du jeune homme orphelin. N'ayant pas eu de grand succès populaire à son actif depuis un moment, l'acteur devrait en principe remédier à la situation grâce à cette adaptation cinématographique, signée Guy Ritchie (*Sherlock Holmes*). On retrouvera aussi Will Smith dans *Gemini Man* (à l'affiche le 4 octobre), le prochain film d'Ang Lee (*Brokeback Mountain*, *Life of Pi*), dans lequel il a notamment Clive Owen pour partenaire de jeu. Prometteur.



Will Smith — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL



Étienne Galloy — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL



Brad Pitt — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

affaires

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	851,45 \$	-8,35 \$	107932419
S&P/TSX 300	14212,75 \$	-134,41 \$	211490172
S&P/TSX VENTURE	0,00 \$	0,00 \$	0
DOW JONES	22686,22 \$	-660,02 \$	0
NASDAQ (QQQ)	149,82 \$	-5,06 \$	32058422
NASDAQ/Canada	0,00 \$	0,00 \$	0

TORONTO

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CLEARSTREAM ENERGY	CSM	0,04 \$	0,03 \$	11118580	MOLSON COORS	TPX.B	79,75 \$	1,60 \$	1092
AURORA CANNABIS	ACB	6,91 \$	-0,18 \$	7762394	LOGISTEC	LGTA	41,91 \$	1,05 \$	100
BARRICK GOLD	ABX	17,57 \$	-0,24 \$	7719600	HYDRO ONE LTD	HJR	32,60 \$	0,81 \$	6321000
HYDRO ONE LTD	HJR	32,60 \$	0,81 \$	6321000	AGNICO EAGLE MINES	AEM	55,60 \$	0,79 \$	737622
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	2,15 \$	0,02 \$	6050355	COGECO	CCA	66,75 \$	0,78 \$	49315
HEXO CORP	HEXO	5,55 \$	0,34 \$	5533759	KBRO LINEN INC.	KBL	34,00 \$	0,76 \$	3693
TORONTO-DOMINION	TD	67,30 \$	-0,95 \$	5407673	Les plus fortes baisses				
BAYTEX ENERGY	BTE	2,43 \$	-0,02 \$	5122964	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ENBRIDGE INC	ENB	42,90 \$	0,04 \$	5001361	CONSTELLATION	CSU	825,48 \$	-25,23 \$	48511
ENCANA CORP.	ECA	8,14 \$	0,02 \$	4543378	FAIRFAX FINANCIAL	FFH	583,44 \$	-20,60 \$	52175

NEW YORK

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SPDR S&P 500 ETF	SPY	244,15 \$	-6,08 \$	64608689	Graham Holdings	GHC	664,02 \$	12,54 \$	18498
General Electric	GE	8,04 \$	-0,00 \$	44240474	Texas Pacific Land	TPL	569,22 \$	7,51 \$	12379
Bristol-Myers	BMJ	45,12 \$	-7,31 \$	36893060	Cable One Inc	CABO	809,33 \$	6,65 \$	11919
Bank of America	BAC	24,56 \$	-0,41 \$	23072231	AutoZone, Inc.	AZO	844,78 \$	6,22 \$	137987
The Fin Select	XLFF	23,48 \$	-0,51 \$	21042715	Crown Castle Intl	CCI.PRA	1043,42 \$	5,91 \$	605
iShares Tr -	EEM	38,46 \$	-0,68 \$	20823563	ProShares Tr II -	UVXY	83,56 \$	5,65 \$	2803964
VanEck Vectors ETF	GDX	21,50 \$	0,44 \$	16277116	Les plus fortes baisses				
Barclays Bank Plc	VXX	47,65 \$	2,15 \$	15768314	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Chesapeake Energy	CHK	2,13 \$	-0,06 \$	15127975	Berkshire Hathaway	BRKA	288000,00 \$	-13880,00 \$	122
AT&T Inc	T	29,56 \$	0,02 \$	14834839	NVR Inc.	NVR	2379,95 \$	-35,20 \$	6079
					Mettler-Toledo	MTD	513,60 \$	-32,15 \$	120687
					Markel Corp	MKL	1007,20 \$	-15,40 \$	14650
					Direrion Shares	SOXL	70,12 \$	-15,36 \$	853003
					TransDigm Group	TDG	325,52 \$	-14,14 \$	160800

NASDAQ

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Advanced Micro	AMD	17,05 \$	-1,78 \$	55768664	Celgene Corp	CELG	80,43 \$	13,79 \$	45941821
Apple Inc	AAPL	142,19 \$	-15,73 \$	50675573	PrimeEnergy Corp.	PNRG	79,21 \$	8,68 \$	431
Celgene Corp	CELG	80,43 \$	13,79 \$	45941821	CHF Solutions	CHFS	6,85 \$	6,39 \$	59630
Histogenics Corp	HSGX	0,18 \$	0,06 \$	35926013	Credit Suisse AG	TVIX	72,81 \$	6,09 \$	7234558
Invesco QQQ Trust	QQQ	149,82 \$	-5,06 \$	32058422	Credit Acceptance	CACC	395,03 \$	5,80 \$	81799
ProShares Tr -	SQQQ	18,13 \$	1,63 \$	27732365	O'Reilly	ORLY	346,13 \$	4,98 \$	641334
Symyx	SGYP	0,28 \$	0,06 \$	25974531	Les plus fortes baisses				
Microsoft Corp	MSFT	97,40 \$	-3,72 \$	24750476	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ProShares Tr -	TQQQ	33,93 \$	-3,64 \$	22861153	Booking Holdings	BKNG	1663,12 \$	-58,58 \$	292654
Caesars	CZR	6,74 \$	-0,18 \$	19340406	Amazon.com Inc	AMZN	1500,28 \$	-38,85 \$	3716631
					Alphabet Inc	GOOG	1016,06 \$	-29,79 \$	1217525
					Alphabet Inc	GOOGL	1025,47 \$	-29,21 \$	1428424
					Broadcom Inc (DE)	AVGO	230,96 \$	-22,55 \$	4286905
					Align Technology	ALGN	184,78 \$	-17,34 \$	1551814

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	8,23 \$	7,91 \$	8,14 \$	0,02 \$
Barrick Gold Corp	ABX	18,01 \$	17,28 \$	17,57 \$	-0,24 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	66,23 \$	65,25 \$	65,82 \$	-0,79 \$
Bombardier CL A	BBD.A	2,24 \$	2,13 \$	2,20 \$	0,01 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	2,19 \$	2,08 \$	2,15 \$	0,02 \$
BCE Inc.	BCE	54,30 \$	53,84 \$	54,03 \$	0,06 \$
Bank of Montreal	BMO	89,43 \$	88,28 \$	88,74 \$	-0,82 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	68,11 \$	67,26 \$	67,83 \$	-0,44 \$
CAE Inc	CAE	25,15 \$	24,64 \$	24,77 \$	-0,46 \$
Cascades Inc.	CAS	10,40 \$	10,08 \$	10,30 \$	0,05 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	66,75 \$	65,45 \$	66,75 \$	0,78 \$
Canfor	CFP	16,70 \$	16,03 \$	16,27 \$	-0,37 \$
CIBC	CM	102,51 \$	101,30 \$	101,92 \$	-0,38 \$
Canadian Natural Res.	CNO	33,82 \$	33,07 \$	33,63 \$	0,04 \$
CN Railway Company	CNR	100,46 \$	98,47 \$	98,76 \$	-1,76 \$
Canadian Pacific Railway	CP	242,28 \$	235,00 \$	235,49 \$	-7,50 \$
Canadian Tire	CTC	220,00 \$	220,00 \$	220,00 \$	-3,00 \$
Canadian Western Bank	CWB	26,73 \$	26,07 \$	26,46 \$	-0,11 \$
Domtar	UFS	47,51 \$	46,25 \$	46,95 \$	-0,42 \$
Emera	EMA	43,68 \$	43,08 \$	43,54 \$	-0,13 \$
Enerplus	ERF	11,17 \$	10,60 \$	10,96 \$	0,15 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	82,28 \$	80,27 \$	80,36 \$	-2,71 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	19,38 \$	18,76 \$	18,96 \$	-0,55 \$
Great-West Lifeco	GWO	28,14 \$	27,74 \$	27,90 \$	-0,20 \$
Industrial Alliance	IAG	43,68 \$	42,94 \$	43,51 \$	-0,20 \$
Societe financiere IGM	IGM	31,20 \$	30,63 \$	31,06 \$	-0,16 \$
Imperial Oil	IMO	34,60 \$	33,84 \$	34,06 \$	-0,63 \$
Quebecor Inc	QBR.B	28,91 \$	28,56 \$	28,72 \$	0,08 \$
Loblaws Cos.	L	61,11 \$	60,37 \$	60,67 \$	-0,38 \$
Laurentian Bank	LB	38,99 \$	38,22 \$	38,84 \$	0,12 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	27,30 \$	27,02 \$	27,16 \$	-0,13 \$
Magna International	MG	61,41 \$	59,48 \$	59,57 \$	-2,30 \$
Metro Inc.	MRU	46,91 \$	46,25 \$	46,81 \$	0,09 \$
National Bank	NA	56,46 \$	55,97 \$	56,27 \$	-0,26 \$
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0,00 \$	0,00 \$	7,86 \$	0,00 \$
Precision Drilling Corp.	PD	2,64 \$	2,43 \$	2,59 \$	0,12 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	0,00 \$	0,00 \$	24,50 \$	0,00 \$
Potash Corp	POT	0,00 \$	0,00 \$	25,78 \$	0,00 \$
Power Corp.	POW	24,52 \$	24,16 \$	24,47 \$	-0,10 \$
Power Financial	PWF	25,76 \$	25,38 \$	25,45 \$	-0,36 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	28,91 \$	28,56 \$	28,72 \$	0,08 \$
Rogers Comm. Inc.	RCLB	70,30 \$	68,97 \$	70,00 \$	0,50 \$
Royal Bank	RY	93,35 \$	92,40 \$	92,57 \$	-1,05 \$
Saputo Inc.	SAP	39,21 \$	38,39 \$	39,01 \$	0,16 \$
Shaw Communications	SJR.B	25,27 \$	24,56 \$	24,97 \$	0,14 \$
Sun Life financial	SLF	45,05 \$	44,43 \$	44,54 \$	-0,56 \$
SNC-Lavalin	SNC	46,16 \$	45,83 \$	46,06 \$	-0,14 \$
Superior Propane Corp	SPB	9,89 \$	9,68 \$	9,83 \$	0,04 \$
Suncor Energy Inc.	SU	38,45 \$	37,80 \$	38,07 \$	-0,33 \$
Telus Corporation	T	45,26 \$	44,77 \$	44,92 \$	-0,19 \$
Transalta Corporation	TA	5,88 \$	5,65 \$	5,83 \$	0,17 \$
Tembec	TMB	0,00 \$	0,00 \$	5,18 \$	0,00 \$
TD Bank	TD	68,11 \$	67,12 \$	67,30 \$	-0,95 \$
Transcanada Pipe	TRP	51,03 \$	49,50 \$	50,53 \$	0,12 \$
Torstar Corp.	TS.B	0,77 \$	0,76 \$	0,76 \$	-0,02 \$
Weston George Ltd	WN	90,04 \$	88,08 \$	89,20 \$	-1,21 \$

ÉTATS-UNIS

La désaffection pour les petites voitures fait mal

AFP— Le regain d'intérêt pour les véhicules gros et onéreux aux États-Unis n'a pas permis en 2018 aux principaux constructeurs automobiles de compenser complètement la désaffection pour les plus petites voitures.

Les achats des consommateurs américains, qui préfèrent de plus en plus les pick-up et camions aux petites voitures et aux berlines, semblent pâtir de la hausse des taux d'intérêt et des prix des véhicules.

Les deux plus gros vendeurs de voitures aux États-Unis, General Motors (GM) et Ford, en sont affectés.

GM, numéro un dans le pays, a ainsi vu ses ventes reculer de 2,7 % au quatrième trimestre et de 1,6 % sur l'ensemble de l'année. Le groupe a pourtant vendu plus de SUV (4X4 de loisir) qu'en 2017.

Ford était encore plus à la peine : ses ventes ont reculé de 8,8 % en décembre, de 3,5 % en 2018. Le constructeur a aussi écoulé plus de pick-up F-Series et de SUV.

Le géant automobile japonais Toyota a aussi éprouvé des difficultés, avec des ventes en baisse de 0,9 % en décembre, de 0,3 % sur l'ensemble de l'année.

Le constructeur américano-italien Fiat Chrysler (FCA) a, en revanche, su tirer son épingle du jeu en se concentrant sur les plus gros véhicules : ses ventes ont progressé de 14 % en décembre, de 9 % sur l'ensemble de l'année.

« Cette performance annuelle met en lumière les efforts que nous avons entrepris pour réaligner notre production et apporter aux clients américains plus de Jeep et de pick-up Ram », a commenté Reid Bigland, responsable des ventes aux États-Unis du groupe.

PRIX EN HAUSSE DE 3 %

Le coup de mou des ventes des plus grands constructeurs a coïncidé avec une augmentation des prix à l'achat. Selon le site spécialisé Kelley Blue Book, le prix moyen d'une nouvelle voiture a en effet augmenté d'environ 3 % en 2018, à plus de 36 000 dollars.

« Malgré le repli des ventes au détail pour le sixième mois consécutif, la croissance continue des prix à l'achat permet aux constructeurs de compenser la baisse des ventes avec un chiffre d'affaires plus élevé », a toutefois relevé dans un communiqué Thomas King, analyste pour JD Power.

GM a ainsi annoncé qu'il misait sur les gros véhicules en augmentant les prix. « Nous entamons 2019

avec confiance, car nous prévoyons plus de lancements importants de camions et de SUV au cours de l'année et parce que l'économie américaine est solide », a souligné le responsable des ventes du groupe, Kurt McNeil, dans un communiqué.

Plusieurs observateurs mettaient toutefois en garde contre plusieurs facteurs pouvant peser sur les ventes dans les mois à venir, comme la disparition de l'effet entraînant de la grande réforme fiscale mise en oeuvre en 2018 par l'administration de Donald Trump.

Les entreprises achetant des flottes de voitures, par exemple, ne pourront plus compter sur des baisses d'impôt aussi importantes.

« Nous anticipons un affaiblissement des ventes encore plus prononcé en 2019. Pour certains constructeurs, le ralentissement a déjà commencé », a ainsi remarqué Charlie Chesbrough, économiste pour Cox Automotive.

Pour le cabinet Edmunds, les consommateurs vont par ailleurs être de plus en plus freinés par la hausse des prix des autos et par l'augmentation des taux d'intérêt, qui rend les emprunts plus chers.

Selon ses prévisions, les constructeurs devraient écouler 16,9 millions de voitures en 2019 aux États-Unis, contre 17,2 millions en 2018.

TESLA DOUBLE

Parmi les autres constructeurs présents aux États-Unis, Honda a fait part de ventes en hausse de 3,9 % en décembre, mais en baisse de 2,2 % sur l'ensemble de l'année.

Dans la même veine, Nissan a vu ses ventes augmenter de 7,6 % en décembre, mais reculer de 6,2 % en 2018. Les ventes de voitures du groupe ont chuté de 17 % quand celles de pick-up et de SUV ont progressé de 2,5 %.

Mazda à l'inverse a enregistré des ventes en baisse de 3,8 % en décembre, mais en hausse de 3,7 % sur l'année. La marque a profité d'une progression marquée de ses ventes de SUV.

Tesla, qui tente de devenir un producteur de masse avec son Model 3, avait déjà annoncé mercredi avoir livré 90 700 voitures au quatrième trimestre et 245 240 modèles au total en 2018, soit plus du double de l'année précédente. Le groupe prévoit par ailleurs de réduire ses prix de 2000 dollars pour compenser en partie la forte baisse du crédit à l'impôt accordé pour l'achat de véhicules électriques.

OR
1293,35
12,43
\$US/ONCE

PÉTROLE
55,66
0,78
BARIL US \$

ALUMINIUM
0,84
-0,62%
\$US/LIVRE

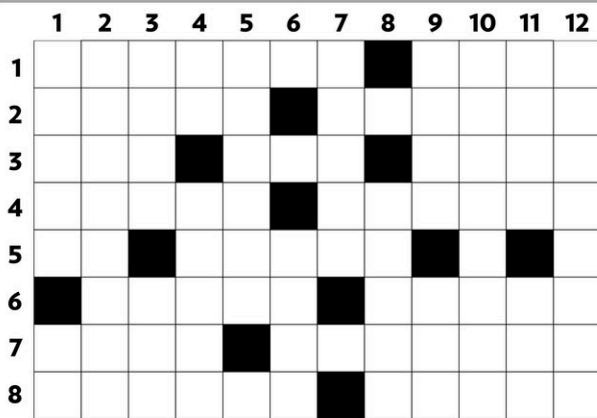
EURO
0,6513
0,0025
€EURO

LE DOLLAR
74,20
0,61
¢US

facebook/
LeQuotidien
ProgresDimanche

@lequotidien_cyb

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

- 1 Sous-vêtement qui moule les pieds et les jambes et qui monte jusqu'à la taille - Division d'une pièce de théâtre.
- 2 Se dit quand on part pour très longtemps - Le violoniste s'en sert pour faire vibrer son instrument.
- 3 Survivant du Déluge - Ce qui existe de mieux dans un domaine - Organe du corps situé sous le diaphragme, en arrière de l'estomac.
- 4 Grande piste de sable ronde et entourée de gradins - Mettre ou porter plus haut.

- 5 Sixième dans gamme - Adverbe qui marque l'égalité.
- 6 Qui manifeste de la confusion - Micro-organisme capable d'engendrer une maladie.
- 7 Partie de la cheminée où l'on fait le feu - Avis que l'on donne à quelqu'un sur ce qu'il doit faire.
- 8 Groupes religieux où des maîtres exercent un pouvoir absolu sur les membres - Individus.

VERTICALEMENT

- 1 Voie d'eau artificielle creusée pour la navigation - La plus forte des cartes à jouer.

- 2 Qui exhale, répand une odeur.
- 3 Attachée - On peut en faire un avec une branche et de la corde.
- 4 Déterminant défini - Plante cultivée pour sa racine comestible.
- 5 Créateur d'une oeuvre artistique.
- 6 Déshydratés.
- 7 Coups donnés avec la main.
- 8 Suite de mots alignés sur une page.
- 9 Qui a une odeur ou un goût fort et piquant - Le soleil s'y lève.
- 10 Se renverser, se retourner, en parlant d'un bateau.
- 11 Aspire le lait du biberon - Partie du pain qui se trouve sous la croûte.
- 12 Qui dureront toujours.

SOLUTION du dernier numéro

1	P	A	T	R	I	A	R	C	H	E	T
2	A	M	I	E	M	E	R	T	I	R	
3	L	A	C	U	N	E	O	P	E	R	A
4	A	S	S	N	O	C	E	R	I		
5	I	O	S	E	E	S	P	A	I	N	
6	S	E	U	I	L	I	D	I	O	T	E
7	A	S	T	U	C	E	N	U	E		
8	F	U	T	E	E		R	E	S	T	E

MOT MYSTÈRE

MINÉRAUX - Un mot de 10 lettres

- ALIOS
- AMMONIUM
- APATITE
- ASPHALTE
- AZOTE
- BLOC
- BORE
- CHAUX
- CRAIE
- DEPOT
- DURETE
- ECLAT
- EMERI
- EPIDOTE
- ERBINE
- ERBIUM
- ETHYLENE
- FER
- GITE
- GRANIT
- HYDRATE
- IODE
- IRIDIE
- IRIDIUM
- LAPILLI
- LIAS
- LIGNITE
- MERCURE
- MÉTAL
- MICASCHISTE
- MINÉRAL

S	M	I	C	A	S	C	H	I	S	T	E	U	X	L
E	T	O	Z	A	H	Y	T	I	N	A	R	G	E	A
L	S	F	L	A	D	E	P	O	T	U	B	L	N	T
A	E	I	U	R	A	T	E	E	S	O	I	L	A	E
R	N	X	A	S	P	H	A	L	T	E	N	A	R	M
E	E	T	I	N	G	I	L	M	F	R	E	P	U	E
N	E	R	I	R	I	D	I	U	M	C	O	I	F	R
I	E	A	P	A	T	I	T	E	R	O	B	L	U	I
M	T	C	E	R	E	E	N	P	H	R	N	L	E	E
E	I	H	T	I	R	E	A	I	E	C	Q	I	I	D
R	N	Y	R	R	G	C	T	D	C	R	O	D	U	S
C	A	T	E	Y	S	L	R	O	R	K	I	R	E	M
U	R	E	X	O	A	A	U	T	A	R	E	D	D	U
R	U	O	L	Z	I	T	M	E	I	T	B	L	O	C
E	E	E	N	E	L	Y	H	T	E	N	A	T	I	T

Solution du dernier numéro : AÉROMOTEUR

04-01-2019

NATRUM	PERIDOT	SALINE	TERRE	URANITE
NICKEL	PETRE	SCHISTEUX	TITANE	URATE
	PETROLE	SEL	TRACHYTE	
		SIL	TUF	
		SOL	URANE	

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

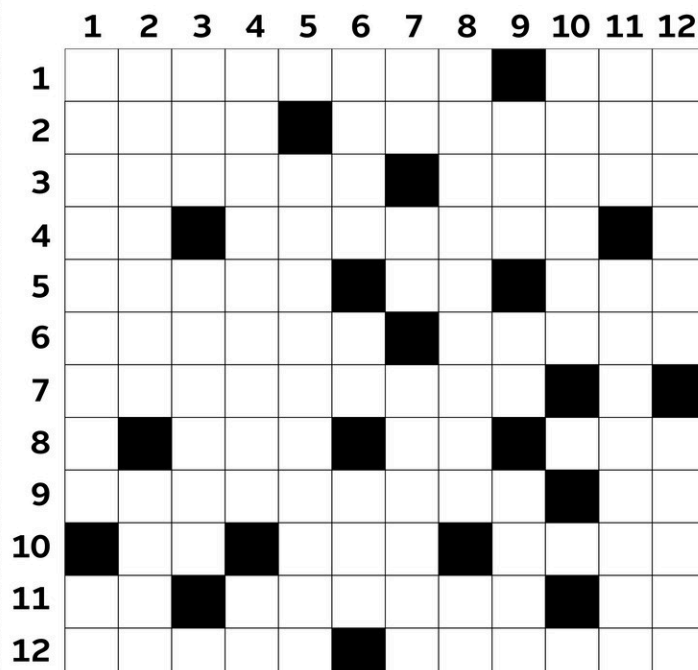
- 1. Mettre en pièces - On s'en sert pour boucher.
- 2. Il a un très bon appétit - Se dit de certains cols.
- 3. Difficile à porter - Puissance d'illusion.
- 4. Chrome - Indiscutable.
- 5. Conduit souterrain - Gaz inerte, incolore - Légumineuses.
- 6. Lâches - Prolonge la colonne vertébrale.
- 7. Indécis.
- 8. Terme de sport - C'est-à-dire - Réputation.
- 9. Transformées - Que l'on a appris.
- 10. Pour unir deux mots - Abject - Souder.
- 11. Pronom indéfini - Froissé - Tellure.
- 12. Ne continue pas - Couper le haut de.

VERTICALEMENT

- 1. Vie facile et oisive - Ancienne réponse.
- 2. Faire payer trop cher - Conduit.
- 3. Exprimé sans ménagement - Repli cousu au bord d'une étoffe.
- 4. Colossal - S'écrit à la fin.
- 5. Exécration.
- 6. Se regimber - Un des points collatéraux - Enjoué.
- 7. Sert à lier - A toi - Joie collective.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

1	I	N	T	E	G	R	A	T	I	O	N			
2	M	A	I	G	R	I	C	H	O	N	T			
3	P	U	R	E	E	C	E	N	D	R	E			
4	O	S	E	R	T	E	S	A	I	R				
5	N	E	I	N	S	P	E	C	T	E	R			
6	D	E	M	E	U	T	O	R	N	E				
7	E	S	E	A	N	E	H	A	U					
8	R	C	O	C	A	R	D	E	A	S				
9	A	S	H	R	A	M	U	S	U	R	E			
10	B	O	A	C	I	T	R	I	N	E				
11	L	U	N	D	I	N	E	O	N	O				
12	E	T	U	A	N	T	N	I	E	R				



4 janvier 2019

N° 5363

SUDOKU

	8					9		
					3			6
							1	
		9		7			3	
8			6	1			7	
	2		8				6	
4					1		2	
			7	6				3
5		1			4			

Niveau de difficulté : très difficile

4638

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	7	8	6	2	3	5	1	4
3	4	5	9	7	1	2	8	6
2	1	6	4	5	8	9	7	3
4	6	3	5	1	9	8	2	7
1	5	7	2	8	4	3	6	9
8	9	2	7	3	6	1	4	5
7	2	1	3	6	5	4	9	8
5	8	4	1	9	7	6	3	2
6	3	9	8	4	2	7	5	1

4637

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

E	T	G	O	N	V	L	R	C	M	A	E	I	L	N
E	O	M	M	O	D	A	E	E	I	N	R	E	E	L
A	C	I	O	E	E	E								

Thème : Citation de Charles Baudelaire
Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :
Proverbe danois : Si l'envie était une fièvre, le monde entier serait malade.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 4 janvier 2019

Bélier du 21 mars au 19 avril - Alors que la Lune quittera le Sagittaire pour devenir demain soir une Nouvelle Lune... Éclipse en Capricorne, cette veille de Lunaïson promet d'apporter un climat d'agitation et d'imprévisibilité. Car avec Mars en Bélier, il pourrait s'agir de l'affrontement de deux approches contradictoires ou inconciliables, ou d'une lutte si serrée que personne ne puisse être déclaré vainqueur...

Taureau du 20 avril au 20 mai - Être content de son sort, voilà la plus grande des richesses. Vu qu'on ne peut pas tout faire et tout avoir à la fois, concentrez-vous sur un objectif bien défini plutôt que d'éparpiller vos énergies. Ceci ne veut pas dire que vous n'obtiendrez pas ce que vous désirez, mais plutôt qu'il vaudra mieux prendre le temps d'apprécier une chose avant de vous lancer à la poursuite d'une autre. C'est veille de Nouvelle Lune... Éclipse!

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Fort est qui abat, mais encore plus fort est qui se relève. Certes, il est impossible de traverser la vie sans subir certains revers. Profitez de cette veille de Nouvelle Lune... Éclipse en Capricorne pour transformer un inconvénient en avantage et prendre l'initiative. La seule chose qui pourrait vraiment vous entraver la route serait de croire que votre souhait est devenu impossible. Ce qui est faux...

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Un grain de maïs a toujours tort devant une poule. Alors que la Lune fin Sagittaire se prépare à devenir demain soir une Nouvelle Lune... Éclipse en Capricorne, vous ne devriez pas sous-estimer les rapports de force qui régissent votre entourage. Certaines revendications pourraient donner lieu à des prises de tête. Évitez de foncer contre un mur et attendez le moment propice pour passer à l'action.

Lion du 23 juillet au 22 août - La première version que vous entendez n'est pas forcément impartiale, ce qui ne veut pas dire que la seconde n'est pas partisane. Vu que cette veille de Nouvelle Lune... Éclipse pourrait faire en sorte qu'il vous soit plus difficile de faire la part des choses, la meilleure alternative consistera à ne prendre ouvertement parti ni pour l'un, ni pour l'autre. Toutefois dans l'intimité, tout devrait bien se passer...

Vierge du 23 août au 22 septembre - Un certain malaise pourrait s'installer en cette veille de Nouvelle Lune... Éclipse! Des gens espèrent recevoir vos impressions concernant ce qu'ils ont accompli. Alors il faudrait éviter d'oublier de leur donner votre son de cloche, surtout si le fruit de leur labeur ne vous a pas déçu. Dans ce climat complexe, certaines personnes auront tendance à s'inhiber. Allez à contre-courant en vous extériorisant davantage...

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Une veille de Nouvelle Lune... Éclipse en Capricorne qui pourrait vous réserver une fin de semaine de surprises. Et ce sont précisément les réactions d'autrui qui risquent de vous procurer le plus grand étonnement. Dans ce climat d'imprévisibilité, il est recommandé de suivre de près le cours des événements et d'être en mesure de changer de parcours sans beaucoup de préavis...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Nul n'a plus besoin d'un sourire que celui qui n'en a plus à offrir. En cette veille de Nouvelle Lune... Éclipse, vous ne regretterez pas d'accorder un peu de votre temps à une personne qui traverse une épreuve. D'ailleurs, des propos encourageants de votre part pourraient actuellement ramener l'optimisme dans les esprits les plus négatifs. Votre humour tombera à point, misez dessus.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Grâce à la bénéfique influence de Jupiter en Sagittaire, vous pourriez vivre des expériences que vous n'auriez même pas osé imaginer il y a peu de temps. L'insécurité constitue la pire entrave à la réalisation d'un rêve. Alors en cette veille de Nouvelle Lune... Éclipse en Capricorne, entretenez un haut niveau d'assurance et posez les gestes nécessaires afin de vous rapprocher de votre objectif.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Le cycle Lunaire se prépare à devenir demain soir une Nouvelle Lune... Éclipse en Capricorne, et risque ainsi de compliquer le passage de la théorie à la pratique. Le sextil de Vénus en Scorpion pourrait toutefois vous rassurer quant à l'importance que l'on vous accorde. Si vous envisagez d'avoir un entretien important, mieux vaudra peut-être patienter jusqu'à dimanche...

Verseau du 20 janvier au 18 février - L'imminence de la Nouvelle Lune... Éclipse en Capricorne vous réserve une fin de semaine complexe mais étonnante. Cependant, on ne pourra pas se fier à ce que tout se déroule tel que prévu, notamment parce que les événements risquent de se précipiter. Pour couronner le tout, la réaction de certaines personnes risque d'être différente de ce à quoi l'on s'attendait. Il s'agira de savoir vous y adapter...

Poissons du 19 février au 20 mars - Jumelé à votre besoin d'harmonie, votre désir de vous faire aimer vous amène parfois à dire ce que les autres veulent entendre. Toutefois, vos interactions seront libres de toute contrariété si vous parvenez à vous exprimer franchement. Vous n'avez qu'à mettre les points sur les «i» dès aujourd'hui pour qu'une relation ne prenne pas de mauvais plis. Car la Nouvelle Lune... Éclipse est pour demain soir...

VENDREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

4 JANVIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Garfield C	(35) Garfield C	Les sapiens	Marina Orsini			Ricardo	Bleu	Téléjournal Midi	Les Parent	ALEXANDRE ET SA JOURNÉE ÉPOUVANTABLEMENT TERR...	(45) Crac	Lumière sur... / Soeur Angèle	Entrée principale			Silence, on joue!			
V	Moment V	Moment V	Histoire succès	Histoire succès	Nashville / Aïnsi va l'amour	Atomes crochus	UNE PASSION 3 ÉTOILES (2014) avec Shawn Roberts, Danielle Panabaker.		TEMPÊTE DE GLACE (2017)			Les Simpson	Les Simpson	Atomes crochus						
CJPM	(6h00) Salut Bonjour	LA CHANCE D'UNE VIE (2016) avec Joel Lawrence, Missi Pyle, Greer Grammer.		Nouvelles	Animal cherc	LE CHAT POTTÉ (2011) Antonio Banderas.	(45) Les 400 coups! / Les coups de coeur	(45) COMBAT REVANCHE (2013) avec Sylvester Stallone, Kim Basinger, Robert De Niro.												
TQc	(55) Robocar Poli	Lassie	SOURIS CITY (2006)	Dragons: Les rives	(55) Miraculous	Chipmunks	L'EXTRAVAGANT VOYAGE DU JEUNE ET PRODIGIEUX T. S. SPIVET (2013)	Sentinelles	Zorro/ (50) Petit Sp.	As de jungle	ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉS...	(50) Les Dalton	Chat Potté	Cités d'or						

4 JANVIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	TJ Extra	LA COULEUR DES SENTIMENTS (2011) avec Viola Davis, Bryce Dallas Howard, Emma Stone.				Le Grand Rire de...	Le Téléjournal	LA PLANÈTE DES SINGES (2001) avec Helena Bonham Carter, Tim Roth, Mark Wahlberg.				
V	Un souper parfait	Un souper parfait	XXX: L'ÉTAT DE L'UNION (2005) avec Samuel L. Jackson, Scott Speedman, Ice Cube.		COBRA (1986) avec Brigitte Nielson, Reni Santoni, Sylvester Stallone.		Ces gars-là	NVL	Moment V				
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	BONJOUR LES VACANCES (2015) avec Christina Applegate, Skyler Gisondo, Ed Helms.		La liste noire / Abraham Stern, Aida Turturro.		TVA nouvelles	LE HOBBIT: LA DÉSOLOGATION DE SMAUG (2013) avec Marin Freeman, Richard Armitage, Ian McKellen.					
TQc	La Pat'Patrouille	DRÔLES DE PETITES BÊTES (2017)			(05) TIGRE ET DRAGON (2000) avec Michelle Yeoh, Zhang Ziyi, Chow Yun-Fat.		(15) MOULIN ROUGE (2001) avec Ewan McGregor, Richard Roxburgh, Nicole Kidman.						
TV5	(17h50) QuestChamp	Journal de 13h	Cap Sud-Ouest	100 jours / En apnée		Les petits meurtres d'Agatha Christie / Cartes sur table	(15) Un plan d'enfer	ChersVoisins/ (40) ChersVoisins	TV5 le journal	Journal Afrique	Berlin 56'		
CANAL D	Galas ComédiHa! 2016 / Ti-Mé	Panique sur la 401 / En une fraction de seconde		Alaska: La ruée vers l'or		Le convoi de l'extrême / L'aventure continue		Cauchemar sur l'autoroute / Bras de fer avec la montagne		Patrouille en direct	Patrouille en direct	Un tueur si proche	
ICI RDI	Le Téléjournal	Vocation: Leader	24/60	24/60	Les grands reportages / Elon Musk: Inventer l'avenir		Le Téléjournal	Isabelle Richer	Le Téléjournal	Le National	Le Téléjournal	Le National	24/60
RDS	(16h00) IIHF Hockey (D)	Sports 30	CH Express	Hockey 360° (D)	IIHF Hockey - Championnat du monde junior Demi-finale (D)			Sports 30	Sports 30	IIHF Hockey - Championnat du monde junior Demi-finale			
VIE	Naissances / Prendre soin	On se marie où?	On se marie où?	On se marie où?	On se marie où?	On se marie où?	On efface et on recommence / Saint-Amable Partie 2	Josée Boudreault plus forte que l'AVC	Nombreux et heureux / Les Lacroix, 11 enfants		PLAN DE VOL (2005)		
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / L'effet d'une bombe		Les enquêtes du NCIS / Un parfum de thé		Le résident / Bienvenue à Chastain		Hawaii 5-0 / A'ole e 'olelo mai ana ke ahi ua ana ia	Dre Mary / Le berceau de Judas	Élémentaire / Sexe, mensonges et vidéos		NCIS: Los Angeles		
Z	Plus dur qu'on pense	Patrice Lemieux 24/7	Les stupéfiants		Les stupéfiants		LE PRESTIGE (2006) avec Hugh Jackman, Scarlett Johansson, Christian Bale. - Une compétition amicale entre deux magiciens se transforme bientôt en rivalité meurtrière.		Grimm				
HISTORIA	Traqueurs d'ondes	De père en fils / Forgerons	G.O.L.F.: son histoire au Québec / Ladies & Gentlemen		Les montagnards / Nulle part où aller		Les montagnards / Se battre et mourir	Les montagnards / Coincé	Le lot du diable		De l'acier et du feu		
ÉVASION	L'homme tortue	L'homme tortue	Vivre sous zéro / Seul en pleine nuit		Vivre sous zéro / De toute urgence!		Xtrême adrénaline	Xtrême adrénaline	Josh Gates, traqueur d'extraterrestres	Bienvenue chez nous / Finale de la semaine 19		Monstres d'eau douce	
ICI ARTV	Moi et l'autre	Mr Bean	Les jumelles Dionne		La revue culturelle de 2018		Étoiles sur glace		Les quatre filles du docteur March	Katy Perry: La tournée mondiale 'PRISMATIC'			

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:

Du lundi au vendredi

Sur place: 8 h 30 à 16 h 30

Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6685 Condos à vendre

1101, rue DES ROITELETS, 4 1/2, condos avec garage chauffé, 5e étage, dans la Tour St-Michel, vue exceptionnelle, repeints, planchers neufs, avec ascenseur. Également, jumelés, 4 1/2 au 2069, rue Des Roitelets. lesconstructionsmt@gmail.com

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2

(1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés, semi-meublés ou non

arrière de La Cage aux Sports et UQAC

581-306-4503, 418-815-3383
isabonjour27@outlook.fr

3 1/2 ARVIDA, chauffé/éclairé, accès sécurisé et accès lav. séch., secteur St-Mathias, libre imm. 550\$/mois, 418 815-4737.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE

Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit

3 1/2 à partir de 550\$/mois
5 1/2, à partir de 750\$/mois
rénovés, chauffés, éclairés,
porte patio

Près de Canadian Tire,
CFP et du CÉGEP.

Tél.: 581-234-6128

ALMA, beaux grands 4 1/2, 5 1/2, près centre d'achats. libres. 520\$-580\$, 418-720-4380

CHICOUTIMI 3 1/2, demi s/sol, Rivière-du-Moulin rénové, ch., écl., lav./séch inclus, entrée indépendante, 525\$. Libre 1er février. Cell: 418-812-2307

JONQUIÈRE 2 mois gratuits 4 1/2, 2e étage, frais peint, pas d'animaux, remise, belle vue, près services, libre, 450\$, 418 547-6469.

JONQUIÈRE, 5 1/2, 2e étage, haut de Taverne St-Hubert, 430\$ non ch. ni écl., 418-547-2035

6737 Logements à louer

JONQUIÈRE, grand 5 1/2, 2e étage, 3771 rue Vincent, 685\$, ch.et écl., 418-547-2035

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

ARGENT PRÊTÉ
PRÊT PERSONNEL 5 000\$ +
et hypothèque 1re et 2e, 30 000\$ et +,
aucun cas refusé. 1 438-821-9485

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers

VOUS PARTEZ EN VOYAGE ?
Vérification préventive et
dénouement pour la sécurité
de la maison.
Secteur Saguenay
Jean Larouche, 418-550-6791

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél. : 418 550-0632

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE

418 376-3352

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière, 418-456-1369

SÉPHORA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

Sexy, sensuelle et séduisante petite ronde. Cheveux longs noirs, joli visage. Je reçois à Alma et me déplace partout ♥ 581-235-6707

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h 00
de travail par nuit)

pour les secteurs suivants
(1 camelot par secteur):

- ★ St-Prime
- ★ Normandin
- ★ Albanel
- ★ St-Méthode
- ★ Dolbeau

Aussi, secteurs suivants :

Desbiens, Chambord,
Lac-Bouchette, Roberval,
St-Félicien

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

UN ÉVÈNEMENT À SOULIGNER?

CARNET MONDAIN

418 549-4444

leQuotidien
leProgrès

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot livraison a domicile du lundi au samedi.

Pour distribuer
★ Le Quotidien/Progrès ★

Secteur disponible :
Lac-Kénogami

Allocation d'essence
avec commissions

Contactez Régis Desbiens
418-695-1630

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00\$ à 1000\$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100\$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE

PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

6856 Véhicules demandés

1000\$ ET MOINS

ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSES/sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs tombeaux, petit poêle 24 po 220 volts, séch. 110 volt 418 545-9361

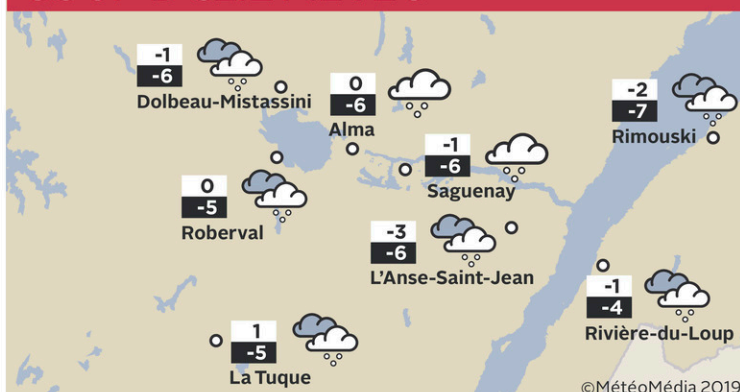


SAVIEZ-VOUS QUE
NOUS PUBLIONS
15 000 PHOTOS
PAR ANNÉE?



leQuotidien
leProgrès

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 0
Min. -5
Quelques flocons
Précipitations: 40%
Vents légers

Lundi
Max. -17
Min. -22
Ensoleillé
Précipitations: 10%
Vents de l'ouest 16 km/h

Dimanche
Max. -5
Min. -19
Averses de neige
Précipitations: 60%
Vents du nord-ouest 26 km/h

Mardi
Max. -11
Min. -14
Neige
Précipitations: 70%
Vents de l'est 22 km/h

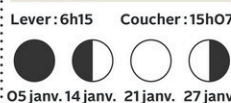
AU QUÉBEC

Localité	Ave neige	Faib neige
Baie-Comeau	-5	-8
Chibougamau	-3	-6
Gaspé	-6	-9
Gatineau	2	8
Îles-de-la-Mad.	-1	-2
Maniwaki	2	-4
Montréal	3	-5
Mont-Tremblant	1	-4
Québec	1	-4
Rimouski	-2	-7
Sept-Îles	-5	-10
Sherbrooke	2	-5
Tadoussac	-4	-6
Thetford Mines	0	-5
Trois-Rivières	1	-4
Val-d'Or	1	-6

LE SOLEIL



LA LUNE



LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
1h35	4,2	1h59	4
7h35	0,9	8h43	0,8
13h49	5,2	14h04	5
20h27	0,6	21h48	0,6

LE VENT

Vents Est à 15 km/h

VOTRE MÉTÉO
PERSONNALISÉE

Recevez vos alertes météo en tout temps où que vous soyez.



CANADIENS DÉTENUS EN CHINE

Des députés vont réclamer leur libération

MIKE BLANCHFIELD ET
TERRY PEDWELL
Presse canadienne

Un groupe de députés fédéraux qui doit se rendre en Chine, cette fin de semaine, veut profiter de ce voyage pour demander la libération de deux Canadiens détenus depuis le mois dernier, a indiqué le député conservateur Michael Cooper, qui fait partie de la délégation.

De l'avis du patron de Michael Kovrig, l'un des deux détenus, c'est une chose que devrait faire chaque voyageur canadien qui pose le pied en Chine. En entrevue jeudi, le président de l'International Crisis Group, Robert Malley, a estimé que toute personne devrait soulever le problème avec son interlocuteur chinois afin de démontrer que la situation nuit à l'image de la Chine dans le monde.

C'est exactement ce que les membres de l'Association législative Canada-Chine ont l'intention de faire dès leur arrivée samedi, selon le député Michael Cooper.

En plus de M. Kovrig, un diplomate d'Affaires mondiales Canada en congé qui travaille pour l'International Crisis Group à Pékin, un entrepreneur du nom de Michael Spavor a aussi été arrêté le mois dernier en Chine. Il a notamment organisé des visites en Corée du Nord.

Ces arrestations sont largement perçues comme des mesures de rétorsion à la suite de l'arrestation par la Gendarmerie royale du Canada de Meng Wanzhou, directrice des finances du géant des télécommunications Huawei, à la demande des États-Unis.

M^{me} Meng fait face à des accusations de fraude aux États-Unis; elle a été libérée sous caution à Vancouver, en attendant son audience d'extradition.

« Les autres membres de la délégation et moi-même allons aborder la question avec les autorités chinoises de la manière la plus constructive possible dans le but évident de voir ces deux Canadiens rentrer sains et saufs dans les meilleurs délais », a ajouté le représentant de St Albert? Edmonton.

Trois députés libéraux, un sénateur libéral et un sénateur conservateur complètent la délégation de ce voyage déjà prévu à l'horaire et financé par les contribuables.

M. Cooper reconnaît que le voyage a été remis en question en raison des tensions actuelles jusqu'à ce que le chef de la délégation, le sénateur libéral Joseph Day, se soit entretenu avec le ministre des Affaires étrangères.

« Le message d'Affaires mondiales Canada (...) était qu'il valait mieux y aller que d'annuler, a rapporté Michael Cooper. Bien franchement, s'il y avait un enjeu de sécurité ou si l'on avait jugé que ce ne serait pas bénéfique, on n'irait pas. »

LES TOURISTES APPELÉS À LA PRUDENCE

Jeudi, le département d'État américain a mis à jour son avis aux voyageurs concernant la Chine, exhortant les touristes américains à « faire preuve d'une prudence accrue » en raison de « l'application arbitraire des lois locales ainsi que des restrictions particulières imposées aux ressortissants américains qui possèdent aussi la nationalité chinoise ».

Adam Austen, porte-parole de la ministre des Affaires étrangères Chrystia Freeland, a indiqué que les délégations parlementaires sont indépendantes et peuvent prendre leurs propres décisions concernant les voyages, ajoutant que le ministère avait bien informé les participants avant leur départ.

Un porte-parole du gouvernement chinois a estimé jeudi qu'il n'était pas « opportun » pour l'instant de discuter des allégations visant deux Canadiens détenus en Chine, alors que le procureur en chef du pays venait de soutenir que les deux hommes avaient enfreint la loi.

On sait peu de choses sur la situation des Canadiens Kovrig et Spavor: ils n'ont bénéficié chacun que d'une seule visite consulaire de l'ambassadeur du Canada en Chine, John McCallum, le mois dernier.

Le procureur en chef chinois, Zhang Jun, a déclaré jeudi à Pékin que MM. Kovrig et Spavor avaient violé les lois du pays et faisaient l'objet d'une enquête. Lors du point de presse régulier du ministère des Affaires étrangères, le porte-parole Lu Kang a ensuite

refusé de préciser la nature de ces allégations.

« Nous avons déjà dit ici même que ces deux citoyens canadiens faisaient l'objet d'une enquête conformément à la loi pour avoir participé à des activités qui portent atteinte à la sécurité nationale de la Chine », a déclaré M. Lu. « Il n'est pas opportun de divulguer plus d'informations pour l'instant. »

Adam Austen a réitéré l'appel du gouvernement du Canada à la libération immédiate des deux hommes. « Nous sommes

profondément préoccupés par la détention arbitraire de deux Canadiens le mois dernier par les autorités chinoises et réclavons leur libération immédiate », a-t-il rappelé.

Le gouvernement canadien a sollicité l'appui d'importants alliés pour faire pression sur Pékin. Le département d'État américain a demandé la libération des deux Canadiens, tandis que l'Allemagne, la France, l'Union européenne et l'Australie ont également publié des déclarations en ce sens.



SOCIÉTÉ DE
TRANSPORT
DU SAGUENAY

AVIS PUBLIC

La Société de transport du Saguenay informe la population que le calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2019, sera le suivant :

Mercredi	16 janvier 2019	21 août 2019
	20 février 2019	18 septembre 2019
	20 mars 2019	16 octobre 2019
	17 avril 2019	20 novembre 2019
	15 mai 2019	18 décembre 2019
	19 juin 2019	

Les séances débutent à 15 h 30 et se déroulent au :

**1330, rue Bersimis,
Arrondissement de Chicoutimi
(Accessible aux fauteuils roulants)
Desservi par le circuit # 11**

Avis est donné le 4 janvier 2019.

Eve-Marie Lévesque

Conseillère en communication et secrétaire générale

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de
Saguenay

Appel d'offres

Appel d'offres 2018-506 CHAUSSURES POUR EMPLOYÉS MUNICIPAUX

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour l'acquisition de chaussures ou de bottes de sécurité pour les employés municipaux.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1224631), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 21 janvier 2019 au plus tard à 11 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 11 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce quatrième jour du mois de janvier deux mille dix-neuf.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA



APPEL D'OFFRES

APPEL NUMÉRO : APP2018-037
PROJET : ACHAT D'UN CAMION AUTOPOMPE
PROPRIÉTAIRE : VILLE DE ROBERVAL
851, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L6
Téléphone: 418 275-0202
Télécopieur: 418 275-5031
vroberval@ville.roberval.qc.ca

La Ville de Roberval demande des soumissions publiques pour l'acquisition d'un camion autopompe pour le Service de sécurité incendie de Roberval.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Roberval. Les documents des soumissions sont disponibles en adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) sur le site: <http://www.seao.ca/> ou en communiquant au numéro 1 866 669-7326. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les soumissions sous enveloppes scellées portant la mention : « Soumission **APP2018-037 / ACHAT D'UNE AUTOPOMPE** » doivent être déposées **avant 11 h** (heure officielle du Conseil national de recherches Canada correspondant à l'heure de référence pour la téléphonie cellulaire) le mardi **22 JANVIER 2019** à l'attention de :

Mme Guylaine Savard
Assistante-trésorière et régisseuse à l'approvisionnement
VILLE DE ROBERVAL
851, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L6

Les enveloppes seront ouvertes publiquement à l'endroit, à l'heure et à la date indiqués ci-dessus.

Information

Toute question ou toute demande d'information doit être exclusivement adressée à monsieur Guy Mailhiot, Directeur par intérim au Service de sécurité incendie de Roberval, par téléphone au 418 275-0202, poste 2353, ou par courriel au : gmailhiot@ville.roberval.qc.ca.

Garantie de soumission

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé, d'une traite bancaire, d'un cautionnement de soumission ou d'une lettre de garantie irrévocable, valide pour cent-vingt (120) jours après l'ouverture des soumissions, d'un montant équivalent à 10% du montant de la soumission.

La Ville de Roberval ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les soumissions par courriel et par télécopieur ne seront pas acceptées.

Guylaine Savard, MBA OMA
Assistante-trésorière et régisseuse à l'Approvisionnement

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : MERCREDI 2 JANVIER 2019

649 13 18 19 36 37 43 49 compl. **49** Québec **49** 04 08 22 26 36 41 20 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$
(Numéro complet non décomposable)
22670269-01

Extra 1577341

1 25 000 \$ 700415 **2 50 000 \$** 693526 **3 100 000 \$** 625238
(décomposables)

Numéros «Télé» 804198 843399 874444
(non décomposables)

TOUT-ORIEN 06 08 10 11 12 14 15 16 17 20 23 24 **Quotidienne** 2 35 3 163 4 3252

banco Turbo x 1

03 06 07 08 11
13 14 26 34 36
39 42 46 50 54
55 61 62 68 70

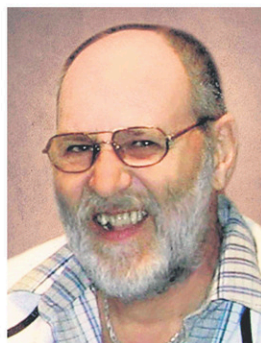
Sprinto

15 19 26 36 43

Lotto-D 3 6 6 2 4 5 3 6 **Triplex** 18 23

Astro Jour - Mois - Année - Signe
26 JUILLET 87 VERSEAU 24 26 35

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



AVIS DE DÉCÈS

AUDET (M. DOMINIQUE)

Le 1er janvier 2019, est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 63 ans, M. Dominique Audet, fils de feu Mme Béatrice Tremblay et de feu M. Abel Audet, demeurant rue Lalonde, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le lundi 7 janvier 2019 à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le lundi 7 janvier 2019 à 14 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Dominique Audet et les cendres seront déposées au columbarium Arvida. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Claude Audet, Lucette (Jean-Jacques Charest), Simon (Augusta Gagnon), Léopold (Doris Gagnon), Anick (Michel Minier). Il était aussi le frère de feu Claudette Audet. Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces: Claudia, Catherine, Caroline, Frédéric, Michaël, Jessie, Josiane et Martin; son grand ami M. Christian Munger (Lise Otis); ainsi que de nombreux parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne du cancer. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
DU SAGUENAY



AVIS DE DÉCÈS

DORÉ (M. GEORGES)

Est décédé dans la sérénité, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 25 décembre 2018, à l'âge de 83 ans et 6 mois, M. Georges Doré, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de feu M. Joseph-Henri Doré et de feu Mme Alberta Côté. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le lundi 7 janvier 2019 à compter de 10 h suivi d'une dernière prière à 11 h. Il laisse dans le deuil sa sœur Marthe (Julio Potvin). Il était le frère de: feu Honoré, feu Herman (feu Marguerite Dubord), feu Cécile (feu Léopold Dubord), feu Berthe-Alice (feu Joseph-Anselme Tremblay), feu Solange, feu Jules (feu Berthe Tremblay), feu Jacqueline (Olivier Harvey), feu Léo (Irène Bourque), feu Andrée-Anne (feu Gilles Harvey) et feu Lionel. Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. La famille désire remercier tout le personnel de l'Hôpital de Dolbeau-Mistassini ainsi que du CLSC de Dolbeau-Mistassini, qui se sont dévoués d'une façon admirable au chevet de M. Georges Doré au cours des derniers mois. Un remerciement spécial à M. Jacques Martel pour son accompagnement et son réconfort. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre Maria-Chapelaine, 2000 boulevard Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini (Québec), G8L 2K5, (418) 276-1234, poste 4254.



Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (MME JEANNE)

Est décédée le 1er janvier 2019 à la Maison de soins palliatifs du Saguenay à l'âge de 90 ans, Mme Jeanne Bouchard, épouse de feu M. Bertrand Tremblay, fille de feu M. Augustin Bouchard et de feu Mme Bernadette Hovington, demeurant à Laterrière. La famille accueillera parents et amis à la résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825 rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont vendredi le 4 janvier 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le salon ouvrira à compter de 9 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 5 janvier 2019 à 10 h 30, à la chapelle Gravel & Fils. Les cendres seront déposées au Columbarium Gravel & Fils.

Elle était membre des Filles d'Isabelle, cercle Élisabeth de Chicoutimi.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Germain Tremblay (Lorraine Binette), Sylvie (Raymond Fortin), Denis (Jacynthe Guérin), Marc (Diane St-Pierre), Rémi (Solange Tremblay), Alice (Régis Munger), Johanne (Michel Gagnon), Lise (Daniel Provencher); ses 17 petits-enfants et ses 29 arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: feu Rita Bouchard (feu Sinaïs Dufour), feu Cécile (feu Gilbert Dufour), feu Richard (Jeannine Fortin), feu Pierrette (feu Jacques Gagnon), Alexis (Yolande Hovington), Édouardine (Jean-Rock Desmeules), René (Rosanne Lessard), Guy (Jeanne-Mance Tremblay), feu Jean-Paul (Reine Dufour), feu Madeleine (feu Jean-Marc Hovington), Camille (Roland Hovington). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Simone Tremblay (feu Jean-Job Blackburn), feu Jean-Louis (feu Blanche Dufour), feu Onézime (feu Dorothée Joyal), Gaston (Aurore Bouchard), feu Thérèse, feu Laurent (feu Georgette Potvin), feu Marcel, feu Claude (feu Yolande Pedneault), Rachel (Jean-Eudes Tremblay) ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier le personnel du Département D-2 de l'Hôpital de Chicoutimi ainsi que le personnel et les bénévoles de la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour tous les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay (anciennement Maison Notre-Dame) sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Bouchard et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

GAUTHIER (MME GÉRARDINE FORTIN)

Le 2 janvier 2019, est décédée à Alma, à l'âge de 90 ans et 8 mois, Mme Gérardine Fortin, épouse de feu M. Joseph-Émile Gauthier, demeurant à Ste-Monique. Elle était la fille de feu M. Victor Fortin et de feu dame Élise St-Pierre. La famille recevra les condoléances le dimanche 6 janvier 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 7 janvier 2019 à compter de 9 h au

sous-sol de l'église de Ste-Monique
100, rue Honfleur
Ste-Monique

Les funérailles auront lieu le lundi 7 janvier 2019 à 10 h 30 à l'église de Ste-Monique. Mme Fortin sera confiée au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lucie (feu Léonard Simard, feu Alain Gagnon), feu Léonce (feu Monique Simard), Lise (Léo-Paul Cauchon), Ange-Émile (Chantale Brisson), Serge (Line Simard), Alain (Denise Vézina), Laurier et Hervé (Louise Larouche); ses petits-enfants: Isabel, Julie, Jonathan, Dominique, Sonia, Sandra, Frédéric, Marie-France, Mathieu, Charles, Nicolas, Geneviève, Marie-Pier, Jean-Philippe, François, Catherine, Patricia, Olivier, Cindy, Sarah et Valérie ainsi que ses arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de: feu Victor Fortin (feu Graziella Carbonneau), feu Georges-Philippe (feu Laurette Lachance), feu Marie-Ange (feu Léon Potvin), feu Louis-René (feu Marie-Rose Goulet), feu Yvonne (feu Laurent Côté), feu Rosario (feu Rose-Annette Gauthier), feu Rosarrie (feu Jean-Marie Gauthier), Aurélien (feu Émilie Bouchard), feu Gérard (feu Thérèse Bouchard) et feu Léon-Maurice (feu Pierrette Larouche). Elle était la belle-sœur de: feu Éliette Gauthier (feu Henri Claveau), feu Alice (feu Aurel Jauvin) et feu Charles-Henri (feu Jeannine Brisson). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540 boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Gérardine Fortin, visitez le site www.residencefuneraiarelacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

DESMEULES (M. LAURENT)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement St-François, le 2 janvier 2019, à l'âge de 96 ans et 4 mois, M. Laurent Desmeules, époux de feu dame Pierrette Tremblay, fils de feu M. Mériéd Desmeules et de feu Mme Alice Bilodeau, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, avenue Bégin
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le dimanche 6 janvier 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le lundi 7 janvier 2019, le salon sera ouvert à compter de 9 h, suivront les funérailles à 11 h, à l'église St-Antoine de Chicoutimi. Il laisse dans le deuil ses enfants: Paul-André Desmeules (Sonia Perron), Michel, feu Johanne, Carole (Guy Labelle), Sylvain (Édith Couturier), Josée (Pierre René), Éric (Lina Girard); ses petits-

enfants: Charles (Sophie Desportes), Guillaume, (Luz Isabel Chenier Arcila), Xavier (Émilie Bisson), Laura-Pier, Julien, Simon (Jessika Brouillette), Josianne (Sébastien Boivin), Élodie, Émilie; ses arrière-petits-enfants: Léo, Clara, Oscar. Il était le frère de: feu sœur Hélène Desmeules (Congrégation Ste-Marie de la Présentation), feu Jeannette (feu Simon Ouellet), feu Alida (feu Eugène Gaudreault), feu Victor (feu Yvonne Robitaille), feu Ludger (feu Mariette Bouchard), feu Maurice (feu Germaine Lavoie), feu Léonce (feu Marie-Paule Tremblay), feu Marie-Paule (feu Gérard Brassard), feu Claire (feu Yvon Fortin), feu Alfred, feu Yvonne, feu Bernadette. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs: Yvette Tremblay (feu Gérard Brady), feu Simone (feu Marcel Raymond), feu Georgette, feu Monique (feu Paul Bergeron), feu Jean-Marc (feu Louise Gaudreault), feu Jean-Guy (Diane Racine), feu Claude, feu Louise et feu André. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. La famille de M. Desmeules remercie le personnel du centre d'hébergement St-François pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Desmeules et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

LAPOINTE (M. JOCELYN)

Le 29 décembre 2018, est décédé à sa résidence, à l'âge de 60 ans et 6 mois, M. Jocelyn Lapointe, conjoint de Mme Claudette Desmeules, demeurant rue de la Seine, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 4 janvier 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 5 janvier 2019 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le samedi 5 janvier 2019 à 14 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Jocelyn Lapointe et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Il était le fils de feu Mme Rose-Ange Perron et de feu M. Lauréat Lapointe.

Outre sa conjointe, Mme Claudette Desmeules, il laisse dans le deuil ses enfants: Julie Lapointe (Alexandre Boudreault), Mélissa (David Audy); ses petits-enfants: Anthony, Émy-Rose, Élyane et Félix; ses frères et sa sœur: Claude Lapointe (Réjeanne Gravel), Daniel (Annie Bouchard), Line (Richard Ouellet). Il était aussi le frère de feu M. Serge Lapointe. Il laisse également dans le deuil sa belle-mère Mme Jeanne d'Arc Tremblay (feu Fernand Desmeules); les membres de la famille Desmeules; ses filleuls Michael Ouellet et Keven Lapointe; de nombreux neveux et nièces, parents, amis ainsi que les partenaires et employés (es) des entreprises dont il était propriétaire.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

MITCHELL (MME KAROLL J.)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 1er janvier 2019, à l'âge de 68 ans et 9 mois, Mme Karoll J. Mitchell, demeurant à Dolbeau-Mistassini.

Elle était la fille de feu M. Ernest G. Mitchell et de feu Mme Pierrette Labbé.

La dépouille mortelle a été confiée au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

Les rituels funéraires auront lieu le samedi 13 janvier 2019, de 14 h à 16 h au

Rideau Memorial Gardens
4239, boulevard des Sources
Dollard-des-Ormeaux, H9P 2A6, (514) 685-3344

Elle laisse sa fille Tamara Pittman ainsi que sa petite-fille Britney Pittman; ses frères et soeurs: Pierre Mitchell (Lyne Tourigny), Ann Mitchell (Richard Bélanger) et Lynda Mitchell (Daniel Chartier). Également elle laisse ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Leucan Saguenay-Lac-Saint-Jean, 475 boulevard Talbot, local 105, Chicoutimi (Québec), G7H 4A3, (418) 602-3385, www.leucan.qc.ca/fr/donner/je-veux-donner-maintenant et/ou à la SPCA Montréal, 5215 rue Jean-Talon Ouest, Montréal (Québec), H4P 1X4, (514) 735-2711 www.sPCA.com/donnez



Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

RACINE (MME SYLVIE)



Le 1er janvier 2019, est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 67 ans et 2 mois, Mme Sylvie Racine, épouse de M. André Dallaire, demeurant rue de la Rivière, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 6 janvier 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 7 janvier 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 7 janvier 2019 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Sylvie Racine et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière de Jonquière.

Elle était la fille de feu Mme Lucienne Tremblay et de feu M. Antonio Racine.

Outre son époux, M. André Dallaire, elle laisse dans le deuil ses enfants: Kathy Dallaire (Martin Larouche), Ann (Conrad Tremblay); ses petits-enfants: Mathieu et Maryan (Olivier Lavoie); ses frères et soeurs: Réjean Racine (Claire Fortin), Zita (Gilles Allaire), Robin (Aline Nepton), Line (Rock Langlois), Christiane (Jean-Rock Ferland), France (Daniel Turcotte). Elle était aussi la soeur de feu Yolande Racine (feu Dominique Fortin); la belle-soeur de: feu Berthe Dallaire, Rita, Gracia (feu Paul Villeneuve), feu Jean-Eudes (Annette Castonguay), Nicole (feu Réal Lavoie), Robert (Lisette Gilbert), Roland (feu Thérèse Du Lac), Lise (feu Gilbert Vaillancourt). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128.
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

MORIN (MME ARMANDINE HARVEY)



Est décédée dans la sérénité, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Roberval, le 30 décembre 2018, à l'âge de 93 ans et 9 mois, Mme Armandine Harvey, épouse de feu M. Philippe-Auguste Morin, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Euclide Harvey et de feu Mme Eugénie Munger. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le vendredi 4 janvier 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 4 janvier 2019 à 11 h à l'église Notre-Dame de Roberval et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Elle laisse ses filles: Chantale et Rachèle (Jean-Paul Potvin). Elle était la soeur de: feu Louis-Marie (feu Rose-Aimée Girard), feu Gérard (feu Gilberte Côté), feu Annicette (feu Ovilva Gobeil), feu Lucille (feu Benoît Gobeil), feu Marcel (feu Marthe Boivin, feu Florence Bélanger), feu Rita (feu Léo Morin), Ghislain, feu Monique (feu Camil Desbiens) et feu Céline (feu Luc Gauthier); la belle-soeur de: feu Aimé Morin (feu Alberta Bouchard), feu Jean-Charles Morin (feu Alphéda Girard), feu Wilfrid Morin (feu Cécile Girard), feu Léonce Morin (feu Desneiges Gobeil, feu Estelle Chiasson), feu Cécile Morin (feu Armand Lalancette), feu Gertrude Morin (feu Adrien Bolduc) et feu Geneviève Morin (feu Maurice Lalancette). Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Un remerciement spécial à tout le personnel du Centre d'hébergement de Roberval (3e étage) pour les bons soins prodigués à notre mère. Un merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont accompagné et soutenu notre famille au cours des dernières années, plus particulièrement Mme Danielle Guay et M. Normand Miousse. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923 rue McNicoll, Roberval (Québec) G8H 1X2, (418) 275-8121, www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM et/ou à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450 rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

SMITH (MME CORA ROY)



Est décédée au Centre d'hébergement Georges-Hébert, le 2 janvier 2019, à l'âge de 90 ans et 5 mois, dame Cora Smith, épouse de feu M. Yvon Roy, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, rue Ste-Famille
Jonquière (secteur Kénogami)

Les heures d'accueil sont le dimanche 6 janvier 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le lundi 7 janvier 2019, le salon sera ouvert de 9 h à 10 h 45. Les funérailles auront lieu le lundi 7 janvier 2019 à 11 h à l'église Sainte-Famille de Jonquière.

Elle était la fille de feu M. Arthur Smith et de feu dame Julia Malaison.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Daniel Roy (Christiane Boisvert) et Line Roy (Claude Vaillancourt); ses petits-enfants: Jimmy (Stéphanie Couture), Jeannot, Martin, Cédric et Érika (David Girard); ses arrière-petits-enfants: Jordan, Jérémy, Antoine et Raphaël; sa soeur Julia Smith (feu Roland Savard) et feu Albert (Irène Arsenault). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Roy, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du 2e étage de la résidence Georges-Hébert pour les bons soins prodigués à notre mère.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Smith et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcaronstefamille.ca



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

MORIN (M. THÉO)



Le 1er janvier 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, à l'âge de 88 ans, M. Théo Morin, demeurant à La Baie. Il était le fils de feu dame Jeannette Gagnon et de feu M. Joseph-Édouard Morin. La famille accueillera les parents et amis en présence des cendres le samedi 5 janvier 2019 à compter de 12 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e rue)
La Baie

La célébration de la Parole aura lieu ce même samedi à 16 h à la Coopérative funéraire du Fjord. Il laisse dans le deuil ses enfants: Lise, Yves (Nathalie Préveau), feu Paula, Lucie, Andrée (Frank Gaudreault), Luc; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu François (feu Pierrette Vincent), Jean-Charles (feu Pâquerette McNicoll), feu Claudette (1res noces feu Jean-Claude Savard, 2es noces feu Gustave Bergeron), feu Laurier (feu Gertrude Pelletier), Gérard (feu Monique Lapointe), Henri-Paul, Fernande

(Jean Tremblay), Lucien (Régine Lavoie), Diane (René Milliard). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes qui désirent offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de les recueillir. Vous pouvez également consulter cet avis de décès sur notre site www.fjord.coop où vous pourrez transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. GUILLAUME)



Est décédé subitement, à la résidence familiale, le 27 décembre 2018, à l'âge de 43 ans et 11 mois, M. Guillaume Tremblay, fils de feu M. Rémi Tremblay et de Mme Marie-Marthe Veilleux, demeurant à Dolbeau-Mistassini. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe Funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 4 janvier 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 13 h 30. Le service funéraire aura lieu le samedi 5 janvier 2019 à 15 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de Dolbeau.

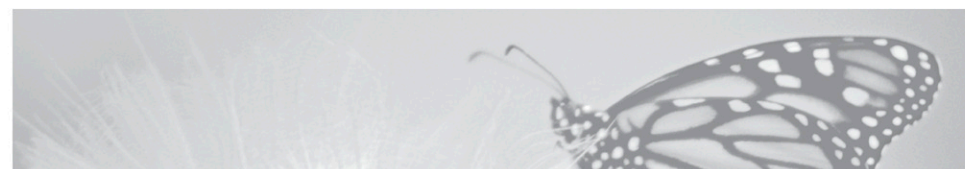
Outre sa mère Mme Marie-Marthe Veilleux (feu M. Rémi Tremblay), il laisse sa soeur Caroline; ses oncles et tantes de la famille Tremblay: l'abbé Gaston Tremblay, Paulo Tremblay (Céline Girard), Lise Tremblay (Bernard Lapierre), Marie-Noëlle Tremblay, Lorenzo Tremblay (Chantale Reid) et Bernard Tremblay (Louise Nadeau); ses oncles et tantes de la famille Veilleux: Yvon Veilleux (Monique Guay), Raymond Veilleux (Lise Drapeau), Gérard Veilleux (Solange Bois), feu Jean-Paul Veilleux (feu Georgette Boulianne), Léona Veilleux (feu Rosaire Girard), Germain Veilleux (Renée-Jeanne Côté), Victor Veilleux, feu Roland Veilleux (Hélène Laporte), Réal Veilleux (Line Côté), feu Rosaire Veilleux (Rosanette Prescott), feu Lisette Veilleux, Jacynthe Veilleux (Marcellin St-Gelais) et Michel Veilleux (Lise Bluteau).

Également, il laisse ses cousins et ses cousines, ses précieux et fidèles amis ainsi que ses confrères de la Sopfeu.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation CHU Sainte-Justine «pour la campagne Être Humain», 5757, avenue Decelles, Montréal, Québec, H3S 2C3, 1-514-345-4710.



Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (MME HENRIETTE)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 1er janvier 2019, à l'âge de 95 ans et 4 mois, Mme Henriette Tremblay, épouse de feu M. Eugène Robitaille, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825 Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 5 janvier 2019 de 11 h 30 à 15 h. Les funérailles auront lieu à la cathédrale de Chicoutimi le samedi 5 janvier 2019 à 15 h 30.

Elle était la fille de feu dame Berthe Morin et de feu M. Henri Tremblay.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel Robitaille (Christiane McNicoll), Monique (feu Peter Martone), Louise (Daniel Gilbert), Luc; ses petits-enfants: Jean-Philippe (feu Lisa Labossière), Marie-Lou, Amélie (Pierre-Luc Desbiens), Stéphanie; ses arrière-petits-enfants: Louis et Claire.

Elle était la soeur de feu Lucien Tremblay (Françoise Boulianne), feu Olivier (feu Geneviève Coutlée), feu Roger (feu Jeanine Gagnon), feu Jules (feu Émilienne Tremblay), feu Jacqueline (feu Roland Dubé), feu Hortense. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille de Mme Tremblay souhaite remercier Mme Suzanne Côté, Linda Jean, Louise Savard et Germaine Fafard pour leur présence quotidienne qui était signe de grand réconfort pour elle. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Tremblay et partager un souvenir, visitez notre site:

www.graveletfilschicoutimi.com

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

Gravel & Fils
Dignité Résidences funéraires

AVIS DE DÉCÈS

TROTIER (MME YOLANDE)



Le 31 décembre 2018, est décédée, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 91 ans et 9 mois, Mme Yolande Trotier, épouse de feu M. Alexandre Breton, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Elle était la fille de feu M. Irené Trotier et de feu Mme Florence Boulianne. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Complexe funéraire Hébert et fils
2355 boul. Wallberg
Dolbeau-Mistassini

le samedi 5 janvier 2019 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30, suivi d'une célébration de la Parole à 15 h 30 à la chapelle du complexe funéraire. La dépouille mortelle a été confiée au crématorium Hébert et fils de Roberval. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise Breton (Julien Tremblay), Gaston Juneau Breton (feu Lucienne Doucet) et Diane Breton; ses petits-enfants: Serge Tremblay (Julie Simard)

et Alexandre Veilleux; ses frères et sœurs: feu Paul-Émile (feu Marjorie Morris), feu Charles-Henri, feu Bibianne, feu Carmen (feu René Juneau) et feu Juliette (feu Jean-Marc Verreault); les membres de la famille Breton; ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis (es). Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation de la Maison Colombe-Veilleux, 1832 boul. Wallberg, Dolbeau-Mistassini, G8L 1H9.

MAISON FUNÉRAIRE
Hébert & fils

Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-8026, télécopieur: 418-276-1447, courriel: hebertetfils@belnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.)

EN MÉMOIRE DE

TREMBLAY (M. MONTCALM)

1^{ER} ANNIVERSAIRE

Les membres de la famille de M. Montcalm Tremblay de Chicoutimi, fils de feu M. Joseph-Hector Tremblay et de feu Mme Eugénie Caron, soit son épouse Mme Louise Leclerc et sa fille Catherine Tremblay (Guillaume Fortin); ses petites-filles adorées: Anaïs, Béatrice et Eugénie; ses frères et sœurs et leur conjoint ainsi que ses belles-sœurs et leur conjoint, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Montcalm Tremblay, décédé le 2 janvier 2018, à l'âge de 82 ans et 8 mois.

"Pour nous tu étais un mari et un père exceptionnel au grand cœur et d'une droiture exemplaire. Ton amour et ton souvenir sont gravés dans nos cœurs et les personnes que tu as aimées ne t'oublieront jamais. Nous t'aimerons toujours, repose en paix."

De ton épouse, ta fille et sa famille ainsi que les membres des familles Tremblay et Leclerc.

EFFECTIFS RÉDUITS CHEZ LES MARQUIS

La situation se corse

JONATHAN HUDON

jhudon@lequotidien.com

Les Marquis vont affronter les meneurs au classement général de la Ligue nord-américaine de hockey (LNAH), vendredi soir, dans des circonstances qui sont loin d'être optimales. Privés d'éléments importants, les hommes de Benoît Gratton auront la lourde tâche de freiner l'Assurancia de Thetford, au Palais des sports de Jonquière.

En raison de gestes commis samedi dernier, dans une défaite de 7-3 contre Sorel-Tracy, Jonathan Diaby, Danick Paquette et Cédric Desjardins ont été suspendus. Diaby a reçu une suspension de trois rencontres en raison d'une pénalité majeure pour double-échec, Paquette se retrouve à l'écart pour deux rencontres pour avoir été l'agresseur et, finalement, un coup de bloqueur de Desjardins a valu au gardien une sanction d'une partie.

Raphaël Girard sera donc le gardien de but partant face à l'Assurancia. Il sera secondé par le Chicoutimien Olivier Tremblay pour cette seule partie de la fin de semaine des Marquis.

« Ça fait partie du sport et, en tant qu'entraîneur, ce sont des choses que je ne contrôle pas et il faut que je travaille avec les joueurs que j'ai dans l'alignement, a laissé tomber l'entraîneur-chef des Jonquérois, Benoît Gratton. Le moment est plutôt mal choisi, mais on contrôle ce qu'on peut contrôler. Il va falloir travailler fort, être concentrés et être attentifs

aux détails. Il faut vraiment jouer un match solide du début à la fin si on veut se donner une chance de l'emporter. »

Déçu des gestes de Diaby et Paquette après le match de samedi, Benoît Gratton a adressé la question avec les principaux intéressés. L'entraîneur a trouvé la suspension de Diaby sévère, mais il demeure sur sa position que ces gestes sont à éviter.

« J'ai parlé aux deux joueurs et je peux dire qu'ils étaient repentants, a confirmé Gratton. J'ai été dans leur position et quand les choses vont moins bien, des gestes sont posés et tu regrettes, mais il est trop tard. J'ai dit aux gars que je comprenais et que j'avais probablement fait pire au cours de ma carrière, mais ce sont des gestes qu'on ne peut pas accepter. Les joueurs ont assez de bagages pour savoir qu'ils ne peuvent se permettre ce genre de chose. »

En plus des trois joueurs suspendus, Mathieu Brisebois demeure un cas incertain pour le rendez-vous de vendredi. Le défenseur s'est blessé durant la rencontre de samedi. Spiro Goulakos risque quant à lui d'être indisponible tout le mois de janvier en raison de son travail.

Dans la section des bonnes nouvelles, Vincent Richer sera en mesure de reprendre sa place dans l'alignement, tout comme l'attaquant Jérémie Malouin.

Fort d'une fiche de 14 victoires en 22 matchs, l'Assurancia a trois points d'avance sur les Marquis au classement général de la LNAH. Thetford a toutefois deux matchs en mains sur Jonquière.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le joueur des Cougars Thomas Verville n'a pas réussi à compter sur cette séquence, jeudi, lors d'un match contre les Élités de Saguenay. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY



TOURNOI ATOME DE CHICOUTIMI

Début des hostilités

La 27^e édition du Tournoi provincial de hockey atome de Chicoutimi a pris son envol jeudi avec la présentation de 16 parties sur les patinoires de l'aréna du Plateau à Chicoutimi-Nord et de l'aréna de l'UQAC dans les classes AA, A et B.

Le match inaugural de la compétition mettait aux prises deux des équipes des Sags de Chicoutimi dans le AA. Les Sags 3 sont sortis vainqueurs avec une victoire de 3 à 2 devant les Sags 4.

Un peu plus tôt, les Sags 1 ont gagné 3-1 face aux Sags 2. Le troisième match de la classe AA mettait aux prises le Royal de Métabetchouan et les Aiglons d'Alma. Le Royal a blanchi les Aiglons au compte de 2-0.

Dans la classe A, notons les victoires des Citadins, des Élités et des Cougars, tandis que les Marquis et les Dynamos ont fait match nul.

C'est dans la classe B que le calendrier était le plus chargé. Les Marquis en ont profité pour engranger deux victoires, alors que les Monarques 1 et 2 de Saint-Ambroise et les Dynamos ont terminé la journée avec une fiche d'une victoire et une défaite. Les Marquis ont quant à eux gagné leurs deux matchs et les Extrêmes ont subi deux revers.

Toujours dans la classe B, les Orioles ont gagné leur seule joute du jour, tout comme les Titans, les Citadins et les Rebelles. Finalement, un affrontement entre les Élités et les Cougars s'est soldé par un verdict nul de 1-1.

L'action reprend vendredi avec la présentation de plus de 20 matchs. Les équipes de l'extérieur de la région feront leur entrée en scène et des parties seront jouées sur la glace 1 du Centre Jean-Claude Tremblay de La Baie. JONATHAN HUDON

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	40	31	7	2	0	28	168	117	64	17-4-0-0	14-3-2-0	9-0-1-0	G-6
Toronto	40	26	12	2	0	26	147	113	54	12-7-1-0	14-5-1-0	6-3-1-0	P-2
Boston	41	23	14	4	0	22	120	109	50	14-5-0-0	9-9-4-0	6-4-0-0	G-3

SECTION MÉTROPOLITAINE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	38	24	11	2	1	21	138	112	51	12-6-1-1	12-5-1-0	8-2-0-0	P-1
Pittsburgh	40	22	12	4	2	21	140	117	50	11-7-2-0	11-5-2-2	9-1-0-0	G-7
Columbus	39	23	13	2	1	23	129	119	49	11-8-1-1	12-5-1-0	7-2-1-0	G-1

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Buffalo	41	22	13	5	1	19	119	118	50	13-5-3-0	9-8-2-1	4-4-1-1	G-1
Montréal	40	21	14	5	0	19	128	128	47	10-7-2-0	11-7-3-0	6-4-0-0	G-1
N.Y. Islanders	38	21	13	1	3	19	114	102	46	9-5-1-2	12-8-0-1	7-2-0-1	G-4
N.Y. Rangers	39	17	15	5	2	12	113	130	41	11-5-3-2	6-10-2-0	3-3-3-1	P-1
Florida	39	17	16	3	3	15	127	138	40	8-6-3-1	9-10-2-0	6-4-0-0	P-1
Caroline	39	17	17	3	2	16	99	112	39	10-7-2-2	7-10-1-0	4-5-0-1	G-2
New Jersey	39	15	17	5	2	15	117	132	37	11-4-4-0	4-13-1-2	5-4-0-1	P-1
Detroit	42	15	20	2	5	13	118	145	37	8-10-1-3	7-10-1-2	1-6-1-2	P-6
Philadelphie	40	15	20	5	0	13	114	145	35	7-9-2-0	8-11-3-0	3-6-1-0	P-5
Ottawa	41	15	21	5	0	15	129	163	35	11-7-4-0	4-14-1-0	2-7-1-0	P-6

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	39	25	12	1	1	24	134	111	52	13-6-1-1	12-6-0-0	7-3-0-0	G-1
Nashville	41	24	15	1	1	23	124	104	50	15-7-0-0	9-8-1-1	4-5-1-0	G-2
Dallas	41	21	16	4	0	21	113	110	46	13-5-2-0	8-11-2-0	5-4-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	42	25	13	2	2	25	150	121	54	12-4-2-2	13-9-0-0	5-3-1-1	P-1
Vegas	43	24	15	3	1	23	130	115	52	13-3-2-1	11-12-1-0	6-1-3-0	G-4
San Jose	42	22	13	4	3	22	145	133	51	12-4-2-2	10-9-2-1	6-2-1-1	G-1

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Colorado	41	19	14	7	1	19	138	128	46	8-6-5-0	11-8-2-1	2-5-3-0	P-6
Anaheim	41	19	15	5	2	16	102	120	45	10-4-5-2	9-11-0-0	4-4-2-0	P-6
Vancouver	43	20	19	2	2	19	128	136	44	9-9-1-0	11-10-1-2	6-3-1-0	G-1
Minnesota	39	19	17	2	1	19	114	111	41	10-7-2-1	9-10-0-0	4-5-1-0	G-1
Edmonton	40	19	18	3	0	18	114	127	41	10-9-1-0	9-9-2-0	3-6-1-0	G-1
Arizona	40	17	21	2	0	15	101	115	36	7-12-1-0	10-9-1-0	4-6-0-0	P-2
Chicago	42	15	21	5	1	15	121	153	36	8-9-3-1	7-12-2-0	6-3-1-0	P-1
Los Angeles	41	16	22	3	0	15	92	121	35	9-11-1-0	7-11-2-0	5-3-2-0	P-1
St. Louis	37	15	18	3	1	15	102	123	34	9-11-1-1	6-7-2-0	5-5-0-0	P-2

LNH

Mardi 1er janvier
 Boston 4 Chicago 2
 Philadelphie 0 Nashville 4
 Los Angeles 0 Vegas 2

Mercredi 2 janvier
 Calgary 5 Detroit 3
 Vancouver 4 Ottawa 3 (P)
 Pittsburgh 7 N.Y. Rangers 2
 New Jersey 4 Dallas 5
 San Jose 5 Colorado 4
 Edmonton 3 Arizona 1

Jeudi 3 janvier
 Minnesota 4 Toronto 3
 Calgary 4 Boston 6
 Floride 3 Buffalo 4
 Caroline 5 Philadelphie 3
 Vancouver à Montréal, 19h30.
 Chicago à N.Y. Islanders, 19h30.
 Washington à St. Louis, 20h.
 Tampa Bay à Los Angeles, 22h30.

Vendredi 4 janvier
 Winnipeg à Pittsburgh, 19h.
 Nashville à Detroit, 19h30.
 Columbus en Caroline, 19h30.
 Washington à Dallas, 20h.
 N.Y. Rangers au Colorado, 21h.
 New Jersey en Arizona, 21h.
 Vegas à Anaheim, 22h.

Samedi 5 janvier
 Minnesota à Ottawa, 13h.
 Calgary à Philadelphie, 13h.
 Nashville à Montréal, 19h.
 Vancouver à Toronto, 19h.
 Columbus en Floride, 19h.
 Buffalo à Boston, 19h.
 N.Y. Islanders à St. Louis, 20h.
 Edmonton à Los Angeles, 22h.
 Tampa Bay à San Jose, 23h.

Dimanche 6 janvier
 Caroline à Ottawa, 13h.
 N.Y. Rangers en Arizona, 16h.
 New Jersey Vegas, 16h.
 Washington à Detroit, 17h.
 Dallas à Winnipeg, 17h.
 Chicago à Pittsburgh, 20h.
 Edmonton à Anaheim, 20h.

Lundi 7 janvier
 Nashville à Toronto, 19h.
 St. Louis à Philadelphie, 19h.
 Minnesota à Montréal, 19h30.
 Calgary à Chicago, 20h30.
 Los Angeles à San Jose, 22h30.

COLLÉGIAL
SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	25	17	8	0	0	89	68	34
Thetford	26	13	9	2	2	85	85	30
Alma	25	14	10	1	0	93	82	29
St.Lawrence	24	9	11	2	2	80	88	22

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	27	16	9	2	0	105	89	34
A.-Laurendeau	26	10	15	0	1	75	96	21
Lionel-Groulx	24	9	13	2	0	85	100	20
Abitibi-Témis.	24	8	15	1	1	61	105	18

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	24	20	3	1	0	89	51	41
Lennoxville	25	15	8	1	1	97	73	32
Lafèche	23	11	10	2	0	76	76	24
Sorel-Tracy	26	8	15	2	1	82	104	19

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts	
Winnipeg	39	25	12	1	1	24	134	111	52
Nashville	41	24	15	1	1	23	124	104	50
Dallas	41	21	16	4	0	21	113	110	46

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts	
Calgary	42	25	13	2	2	25	150	121	54
Vegas	43	24	15	3	1	23	130	115	52
San Jose	42	22	13	4	3	22	145	133	51

QUATRIÈME AS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts	
Colorado	41	19	14	7	1	19	138	128	46
Anaheim	41	19	15	5	2	16	102	120	45
Vancouver	43	20	19	2	2	19	128	136	44
Minnesota	39	19	17	2	1	19	114	111	41
Edmonton	40	19	18	3	0	18	114	127	41
Arizona	40	17	21	2	0	15	101	115	36
Chicago	42	15	21	5	1	15	121	153	36
Los Angeles	41	16	22	3	0	15	92	121	35
St. Louis	37	15	18	3	1	15	102	123	34

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 3 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Domi	40	14	23	37
Drouin	40	12	20	32
Tatar	40	14	17	31
Petry	40	8	21	29
Danault	40	7	20	27
Gallagher	40	15	9	24
Shaw	36	11	13	24
Lehkonen	40	7	14	21
Kotkaniemi	40	4	14	18
Byron	26	9	6	15
Weber	16	5	6	11
Agostino	25	2	9	11
Peca	26	3	7	10
Benn	39	2	6	8
Armia	15	3	4	7
Reilly	34	2	4	6
Meté	29	0	6	6
Hudon	23	3	1	4
Kulak	16	1	3	4
Chaput	19	0	4	4
Deslauriers	27	2	1	3
Niemi	11	0	1	1
Alzner	8	0	1	1
Price	30	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	DF	JA	Moy	%Arr.
Price	1510	4	83	1	2,84	,904	
Niemi	6	4	1	44	0	4,01	,881

HOCKEY

MARQUEURS

NOTE: en date du 3 janvier.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	19	46	65
Rantanen, Col	17	45	62
McDavid, Edm	23	38	61
MacKinnon, Col	24	36	60
Gaudreau, Cal	22	37	59
Marnier, Tor	13	40	53
Point, TB	23	29	52
Draisaitl, Edm	22	29	51
Pastrnak, Bos	24	26	50
Monahan, Cal	22	28	50
Kane, Chi	22	28	50
Crosby, Pit	19	31	50
Wheeler, Win	6	44	50
Scheifele, Win	22	27	49
Eichel, Buf	15	34	49
Lindholm, Cal	19	28	47
Tkachuk, Cal	18	29	47
Kessel, Pit	17	29	46
Ovechkin, Was	29	16	45
Landeskog, Col	24	21	45
Stone, Ott	19	26	45
Tavarez, Tor	26	18	44
Rielly, Tor			



Marie-Alexandre Leduc termine sa quatrième et dernière année à l'Université de Clemson, en Caroline du Sud. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

« Si je connais une bonne fin de saison, je vais voir ce qui se présente devant moi. C'est la fin de la saison qui va déterminer la suite des choses pour la continuité de ma carrière. Une carrière professionnelle est toujours une option. Je vais évaluer la situation après la saison, mais c'est sûr que les résultats enregistrés avant Noël sont encourageants. »

— Marie-Alexandre Leduc

MEMBRE DE L'ÉQUIPE DE TENNIS À CLEMSON

Marie-Alexandre Leduc a fait sa place

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Alors que son passage avec l'Université de Clemson tire à sa fin, la place de Marie-Alexandre Leduc au sein de l'équipe de tennis féminin des Tigers de Clemson, en Caroline du Sud, ne fait aucun doute. Avant de conclure la première moitié de saison, elle et sa partenaire ont remporté le titre national en double du Championnat interuniversitaire d'automne, en novembre dernier, en Arizona.

La Jonquéroise est de passage dans sa ville natale pour quelques jours, une première en un an. Maintenant âgée de 21 ans, elle est sur le point d'amorcer la session d'hiver de sa quatrième et dernière année à Clemson. Disons qu'elle a fait en sorte que ces moments ultimes soient mémorables en remportant un titre national avec sa partenaire des 18 derniers mois, la Mexicaine Fernanda Navarro.

« C'était la première fois de l'histoire qu'une équipe du programme de tennis féminin de Clemson remportait le championnat national d'automne », a annoncé Marie-Alexandre Leduc.

Sommée 16^e favorite, la paire Leduc/Navarro a conclu la compétition avec cinq victoires, dont deux contre des membres du top-10 national.

Installée en Caroline du Sud depuis le début de l'année scolaire 2015-2016, Leduc dispute sa troisième saison avec ses coéquipières des Tigers de Clemson. Elle avait dû se limiter à l'entraînement, durant sa première année aux États-Unis, puisqu'elle avait le statut de professionnelle avec de débarquer à Clemson.

« C'était plus difficile au début étant donné que je ne jouais pas, a convenu la jeune femme. Par la suite, ça vaut vraiment la peine avec les compétitions. C'est vraiment différent parce que c'est en équipe, alors qu'habituellement au tennis, c'est plutôt un sport individuel, sauf pour les matchs en double. »

En vertu de leurs bons résultats, Leduc et Navarro ont conclu la saison automnale au troisième rang du classement national en double.

La saison hivernale dans les universités américaines sera consacrée aux tournois par équipe. Les joueuses auront un horaire chargé avec 25 tournois prévus au

calendrier, avant les championnats de conférence. Les championnats nationaux de la NCAA suivront, si Clemson réussit à se qualifier.

ENCADREMENT DE QUALITÉ

Loin de la maison, Marie-Alexandre Leduc n'a jamais pensé à tout abandonner. Celle qui poursuit des études en justice criminelle à l'Université de Clemson vante l'encadrement offert par l'équipe de tennis,

à commencer par son entraîneuse Nancy Harris, avec qui elle entretient une belle relation.

Ce n'est pas sans lui rappeler ses années passées au Club de tennis intérieur Saguenay d'Arvida en compagnie de Caroline Delisle.

« Je m'entends vraiment avec elle, d'autant plus que les entraîneurs peuvent s'impliquer pendant les matchs, a expliqué Marie-Alexandre Leduc. C'est donc encore plus important d'avoir une bonne relation avec ton entraîneur. »

Leduc et ses six autres coéquipières jouiront également de toutes nouvelles installations, au à l'entraînement, le 12 janvier. L'Université de Clemson a complètement remis à neuf son site d'entraînement, comprenant maintenant six terrains à l'extérieur et autant à l'intérieur.

Active sur le circuit mondial de l'ITF avant de faire le saut à

l'université, Marie-Alexandre Leduc va attendre la fin de ses études à Clemson avant de penser à la suite de sa carrière. Un retour au Québec est toutefois envisagé, peu importe ses décisions, et des études en enseignement du primaire sont dans l'air.

« Si je connais une bonne fin de saison, je vais voir ce qui se présente devant moi, a-t-elle révélé. C'est la fin de la saison qui va déterminer la suite des choses pour la continuité de ma carrière. Une carrière professionnelle est toujours une option. Je vais évaluer la situation après la saison, mais c'est sûr que les résultats enregistrés avant Noël sont encourageants. »

Marie-Alexandre Leduc regarde aussi la possibilité de tenter à nouveau sa chance au Challenger Banque Nationale de Saguenay, présentée chaque automne « chez elle », au Club de tennis Saguenay.

DÉCÈS DE SON PÈRE JEAN-FRANÇOIS LEDUC

Une douloureuse épreuve traversée avec maturité

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

La nouvelle avait provoqué une onde de choc dans le milieu sportif régional, et encore plus dans le clan Leduc lorsque Jean-François, le père de Marie-Alexandre, est décédé subitement, à l'automne 2016. À ce moment, Marie-Alexandre disputait sa première saison officielle sur

le circuit de tennis universitaire.

Grandement impliqué dans la carrière de sa fille, Jean-François Leduc a créé un grand vide. Plus de deux ans après le triste événement, Marie-Alexandre aborde la question avec maturité.

« C'est sûr que la première saison à Clemson a été difficile, surtout qu'il était très impliqué et qu'on était super proches, a-t-elle raconté. Malgré tout, je pense que ça aurait pu

être pire. L'encadrement à l'université m'a beaucoup aidée. »

Lorsqu'elle a appris la nouvelle, Marie-Alexandre Leduc a reçu tout le soutien des gens de Clemson, qui lui ont aussitôt payé un billet d'avion pour rentrer au pays. Et la principale intéressée assure qu'elle n'a jamais songé à faire une croix sur son stage universitaire.

« Ce n'est pas ce que mon père aurait voulu », a-t-elle partagé.

VICTOR METE SE PORTE À LA DÉFENSE DU CAPITAINE D'ÉQUIPE CANADA JUNIOR

Maxime Comtois a la bonne attitude

JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY
La Presse

Maxime Comtois est devenu bien malgré lui le souffre-douleur de centaines d'internautes, mercredi, lorsqu'il a raté son tir de pénalité en prolongation. Il s'est avancé lentement vers le gardien Ukka-Pekka Luukkonen, puis a tiré sur sa jambière. Quelques instants plus tard, Toni Utonen marquait et éliminait le Canada en quarts de finale du Championnat du monde junior. Plusieurs amateurs consternés ont décidé de s'en prendre directement à Comtois sur Instagram.

Dans le vestiaire du Canadien, Victor Mete a eu une pensée pour Comtois. L'an dernier, c'est lui qui défendait l'unifolié à ce tournoi, après avoir été libéré quelques semaines par le Canadien. À la différence que Mete, lui, a gagné la médaille d'or.

« Ça peut être difficile. Tout le monde a vu à quel point Comtois a bien joué durant tout le tournoi. Que l'entraîneur lui fasse assez

confiance pour le placer dans cette situation en prolongation, ça en dit beaucoup. Comtois a dit que ce ne serait pas la dernière belle occasion qu'il allait rater dans sa carrière. Il a la bonne attitude. Il ne va pas se laisser déranger par les commentaires sur Instagram. Ils se sont bien battus, ça aurait pu aller d'un côté comme de l'autre. »

LE CÔTÉ SOMBRE DES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour Mete, qui a sensiblement le même âge que Comtois (20 ans pour Mete, 19 ans pour Comtois), c'est aussi le côté sombre des réseaux sociaux. Malgré tout, il n'hésite pas lui-même à partager certains moments de sa vie avec les partisans du Canadien, notamment sur Instagram.

« C'est dur. Tu veux toujours être le héros. S'il marque, il est le héros, mais il a raté son coup. S'il marque, personne ne lui écrit sur Instagram. Il est jeune, c'est un processus d'apprentissage. Les médias sociaux sont là pour de bon et font partie de nos vies. Tu dois passer au travers. »



Maxime Comtois, tout de suite après que le gardien finlandais Ukko-Pekka Luukkonen ait bloqué son tir, en prolongation, mercredi soir, prélude à une défaite du Canada en quarts de finale des Championnats du monde de hockey junior. — PHOTO PC, DARRYL DYCK

ÉLIMINATION SURPRISE

Des leçons à tirer

GEMMA KARSTENS-SMITH
Presse canadienne

VANCOUVER — La défaite crève-cœur d'Équipe Canada en quarts de finale du Championnat du monde de hockey junior doit lui servir de motivation, a déclaré le capitaine de la formation.

« Nous devons tourner la page », a mentionné Maxime Comtois, le seul joueur qui faisait partie de l'équipe championne du tournoi de l'an dernier, après la défaite de 2-1 subie en prolongation contre la Finlande mercredi soir.

« Cette expérience nous servira tous individuellement à long terme. Nous devons prendre nos responsabilités et tourner la page. »

Les joueurs canadiens ont donné tout ce qu'ils avaient, a ajouté Comtois.

L'entraîneur-chef Tim Hunter a abondé dans la même direction, et assuré que ses joueurs avaient joué avec intensité pendant toute la rencontre contre la Finlande.

« Nous avons joué du bon hockey, d'un bout à l'autre. Mais ça n'a tout simplement pas tourné en notre faveur », a-t-il dit.

En conséquence, le Canada

n'obtiendra pas de médaille pour la deuxième fois en quatre ans. Mais ce n'est que la deuxième fois en 21 ans que le Canada n'aura pas la chance de disputer une rencontre pour l'une d'entre elles.

Hunter était entraîneur adjoint d'Équipe Canada junior (ÉCJ) l'an dernier avant d'accepter le poste d'entraîneur-chef pour le tournoi de cette année. Les deux rôles sont très différents, a-t-il souligné.

« Il faut convaincre une vingtaine de gars d'acheter votre philosophie, d'acheter votre système et d'être unis — notre principale réussite — et de bien jouer, pour bien représenter le pays pendant une courte période de temps », a-t-il expliqué.

Le Canada a commencé le tournoi sur les chapeaux de roue en pulvérisant le Danemark 14-0, le 26 décembre.

Mais l'attaque canadienne a été discrète par la suite, étant limitée à seulement 10 buts au cours des quatre matchs suivants. La moitié de ces buts ont été marqués dans la victoire de 5-1 contre la République tchèque.

Le Canada a éprouvé des ennuis en avantage numérique, ne profitant que de trois de ses 18 opportunités. Son jeu de puissance était classé au

huitième rang parmi les 10 pays inscrits à cette compétition en date de jeudi.

Hunter n'était pas prêt à dresser son bilan du tournoi après la défaite mercredi.

« Je ne blâmerai personne ni ne discuterai de ce qui a marché ou non, a-t-il évoqué. C'est terminé. Je vais prendre un peu de repos. »

Six joueurs d'ÉCJ pourraient être de retour pour le tournoi l'an prochain en République tchèque — les attaquants Alexis Lafrenière, Joe Veleno et Barrett Hayton, de même que les défenseurs Ty Smith, Noah Dobson et Jared McIsaac.

« Nous voulons toujours gagner, a dit Comtois, un espoir des Ducks d'Anaheim. Nous savons maintenant ce que goûte la défaite. Ils ne voudront pas revivre ça l'an prochain, car ils connaissent maintenant le goût amer de la défaite et voudront être prêts pour chacune des rencontres l'an prochain. »

En dépit de cette fin abrupte, le défenseur canadien Evan Bouchard a tiré du positif de cette expérience.

« La chimie que nous avons créée, l'amitié qui est née. Nous avons fabriqué des souvenirs, ainsi que des amitiés, qui resteront pour la vie », a-t-il commenté.



Soyez de la PARTIE!
Pour du fun et du hockey

DE PROS

Une présentation de **CLAVEAU**
& Fils inc.



VS



VENDREDI 4 JANVIER, 20H
• Palais des Sports

 /MARQUISDEJONQUIERE

Billetterie ouverte dès 10 H • 418-542-3199



Le gardien de but du Canadien, Carey Price, s'est offert un blanchissage face aux Canucks de Vancouver, jeudi soir, au Centre Bell. Une belle manière d'amorcer la nouvelle année. — PHOTO PC, GRAHAM HUGHES

LE CANADIEN DÉFAIT LES CANUCKS 2-0

Un blanchissage pour amorcer 2019

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
Presse canadienne

MONTREAL — Un jour après avoir reçu une invitation au match des étoiles, Carey Price a été digne de cet honneur, repoussant 33 lancers et aidant le Canadien à commencer l'année 2019 avec une victoire de 2-0 contre les Canucks de Vancouver.

Plusieurs avaient été surpris de voir Price être sélectionné pour le match des étoiles en vertu de ses statistiques plutôt ordinaires, mais le gardien âgé de 31 ans a présenté son plus beau visage jeudi. Il a été particulièrement brillant en deuxième période, multipliant les arrêts avec la mitaine.

Il s'est notamment payé deux fois la tête de Bo Horvat lors du deuxième vingt, d'abord lors d'une descente à deux contre un, puis à la suite d'un revirement de Joel Armia. Price a aussi joué de chance quand Brock Boeser a atteint le poteau avec un peu plus de six minutes à faire à la rencontre, mais il a finalement été en mesure de réussir un deuxième blanchissage cette saison et un 42^e en carrière.

Ainsi, Price a également tourné

la page sur «l'irritation» au bas du corps qui l'a forcé à rater le voyage de trois matchs du Canadien entre Noël et le jour de l'An. Ce congé lui a aussi permis d'assister à la naissance de son deuxième enfant.

Jordie Benn, avec son troisième de la saison, et Jonathan Drouin, avec son 13^e, ont touché la cible pour le Canadien (22-14-5).

Drouin a ainsi égalé son total de buts de la dernière campagne. Il avait alors marqué 13 buts en 77 parties. Cette fois, il a atteint ce chiffre en seulement 41 rencontres.

Cette victoire a aussi assuré le Canadien d'atteindre la mi-saison en occupant une position qui lui permettrait de participer aux séries éliminatoires — si elles commencent maintenant.

Pour leur part, les Canucks (20-20-4) ont encaissé un deuxième revers depuis le début d'un voyage de six parties (3-2-0). Jacob Markstrom a effectué 25 arrêts.

Markstrom, qui avait compilé un dossier de 8-1-0 en décembre, a d'abord été battu par Benn après 11:20 de jeu en première période, alors qu'il avait la vue voilée. Il a ensuite cédé devant Drouin à 8:24 du deuxième vingt, quand l'attaquant du Tricolore a opté pour un tir bas du côté du bouclier alors qu'il était en

échappée partielle.

Les Canucks ont perdu les services de la recrue Elias Pettersson en deuxième période. Pettersson, qui domine les recrues du circuit avec 42 points cette saison, s'est visiblement blessé à la jambe droite lors d'une chute alors qu'il était aux prises avec Jesperi Kotkaniemi.

Outre Price, Armia effectuait aussi un retour au jeu pour le Canadien. L'ailier finlandais s'était blessé à un genou le 6 novembre face aux Rangers de New York. Il a donc raté 25 matchs.

Pour faire une place à Armia dans sa formation, le Canadien a inscrit le nom d'Andrew Shaw sur la liste des blessés. L'entraîneur-chef Claude Julien avait indiqué plus tôt dans la journée que Shaw avait subi une blessure au cou le 31 décembre face aux Stars de Dallas.

Shaw, qui a été embêté par des symptômes de commotion cérébrale par le passé, aurait des maux de tête, mais les médecins n'auraient pas confirmé qu'il a subi une autre commotion cérébrale. Par mesure préventive, ils ont néanmoins décidé de suivre le protocole en cas de commotion cérébrale.

Le Canadien sera de retour en action samedi, quand il accueillera les Predators de Nashville.

DÉFAITE À DRUMMONDVILLE

Les efforts



JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Les Saguenéens pourront mettre le match disputé jeudi soir à Drummondville dans la colonne des «ils méritaient un meilleur sort». Malgré une performance honnête face à l'une des puissances de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ), les Chicoutimiens ont encaissé une défaite de 5-2 face aux Voltigeurs.

La troupe de Yanick Jean subissait un premier revers en cinq sorties, après une séquence de quatre victoires, dont trois depuis le retour du congé de Noël.

«Ce n'était pas un match de 5-2 et Olivier Rodrigue a été excellent. Il nous a volé quelques buts certains et on a également obtenu quelques échappés», a résumé l'entraîneur-chef des Bleus, Yanick Jean, en entrevue téléphonique quelques minutes après la fin du match. Rodrigue a effectivement été solide, réalisant quelques petits bijoux parmi ses 30 arrêts.

«Il y a quelques séquences où on aurait pu marquer quelques buts de plus et ils (les Voltigeurs) ont obtenu quelques bonds favorables en troisième période, a ajouté Yanick Jean. Ça fait partie d'une saison. On tourne la page et on recommence demain (vendredi, à Gatineau).»

Avec un score égal de 2-2 après 40 minutes de jeu, les Voltigeurs ont marqué deux buts en l'espace de 19 secondes, par l'entremise de Gregor MacLeod et Brandon

«Il y a quelques séquences où on aurait pu marquer quelques buts de plus et ils (les Voltigeurs) ont obtenu quelques bonds favorables en troisième période. Ça fait partie d'une saison. On tourne la page et on recommence demain.»

— Yanick Jean

Skubel. Les Saguenéens ont continué d'ajouter de la pression, mais Pavel Koltygin leur a brisé les reins avec le but assommoir, en logeant la rondelle dans la partie supérieure du filet.

«Ce sont des choses qui arrivent et ça reste un jeu d'erreurs, a réagi Jean. On en a fait quelques-unes et ils nous l'ont fait payer en troisième. Ils avaient cinq chances de marquer après deux périodes.»

RETOUR DE L'ARRIÈRE

Les Voltigeurs ont été premiers à s'inscrire au pointage, quand le tir de la pointe de Thomas Pelletier a fait scintiller la lumière rouge à la 15^e minute de jeu en première. Pavel Koltygin a remporté la mise en jeu sur la séquence et la rondelle s'est retrouvée directement sur le bâton de Pelletier qui a fait mouche.

Les locaux ont doublé leur avance à mi-chemin en deuxième période, à la faveur d'un avantage numérique. Nicolas Beaudin

POINTES DE PLUME

- À son premier match avec les Saguenéens, Liam Murphy a pris la place de celui contre qui il a été acquis, c'est-à-dire Jesse Sutton. Murphy a complété un trio avec Théo Rochette et Vladislav Kotkov, les deux anciens partenaires de Sutton. Le nouvel attaquant des Sags, qui porte le #17, a été impliqué dans plusieurs attaques dans le territoire des Voltigeurs.

- Absent de la séance d'entraînement mercredi, Jérémy Fortin était absent face aux Voltigeurs et il n'a pas fait le voyage avec

l'équipe. Le capitaine Zachary Lavigne et le gardien Alexis Shank étaient également absents en raison d'une blessure, puis les défenseurs Michael Pellerin et Thomas Ferland ont été laissés de côté. Dans le cas de Ferland, il a été limité à sept rencontres depuis le début de la saison et il n'a pas été utilisé depuis le 9 décembre.

- Les Saguenéens dormaient à Gatineau en vue de l'affrontement face aux Olympiques, vendredi soir. JONATHAN HUDON

des Sags n'ont pas suffi

a alors profité de la circulation lourde devant la cage de Zachary Bouthillier pour placer une rondelle libre derrière la ligne des buts. C'est à ce moment que les Saguenéens ont renversé la vapeur en deux temps trois mouvements.

En l'espace de 56 secondes, Samuel Houde et le nouveau venu Liam Murphy ont atteint le plateau des 10 buts cette saison. Dans un premier temps, Houde a récupéré le retour du lancer raté d'Hendrix Lapierre pour marquer, puis Murphy a capté une savante passe de Vladislav Kotkov pour battre le gardien chicoutimien Olivier Rodrigue du côté rapproché.

Les Saguenéens ont complètement dominé le second engagement, limitant les Voltigeurs à deux tirs au but.

« Il y a beaucoup de positif à ressortir de ce match, a confirmé Yanick Jean. L'aspect mental était très positif. Ils ont fait 2-0 et on a continué à foncer pour faire 2-2. Peu importe le pointage, on a continué de travailler et c'est ce que je veux voir de notre équipe en deuxième moitié de saison. »

Samuel Houde a atteint le plateau des 10 buts cette saison, jeudi soir, à Drummondville. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Choix de première ronde des Saguenéens en 2015, Jérémy Groleau en est à sa quatrième saison à Chicoutimi. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

IMPLIQUÉ DANS LES RUMEURS DE TRANSACTION

Jérémy Groleau en attente

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Pour la première fois de sa carrière, Jérémy Groleau se retrouve sur la liste d'épicerie d'une poignée d'équipes de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJM). Le défenseur de 19 ans des Saguenéens de Chicoutimi est le candidat recherché pour une formation désirant combler un manque devant lui permettre de se rendre jusqu'au bout.

Rencontré mercredi, avant le départ de l'équipe vers Drummondville, Groleau a avoué que la situation lui faisait vivre des émotions divisées. Il est bien à Chicoutimi, mais il ne dirait certainement pas non à l'idée de se retrouver dans un marché qui aspire aux grands honneurs.

« Ce n'est pas un stress, mais c'est une questionnement que je vis dans ma tête, a partagé Jérémy Groleau.

Il y a beaucoup de rumeurs qui circulent et j'en entends parler beaucoup aussi. C'est sûr que je me pose des questions, mais à la fin de la journée, il arrivera ce qui arrivera. Je ne suis pas fermé à l'idée de changer d'équipe. Ça me ferait mal de quitter l'organisation, je m'entends super bien avec tous les joueurs et les entraîneurs. En même temps, ça pourrait être un mal pour un bien. »

L'arrière à caractère défensif a tout de même récolté 14 points en 36 matchs depuis le début de la saison, dont trois buts. Choix de première ronde des Sags en 2015, il a signé un premier contrat professionnel à l'automne après avoir été invité au camp des Devils du New Jersey. Le fait que cette quatrième saison dans la LHJM puisse être sa dernière ajoute de l'ambiguïté à ses sentiments.

« Je vois du positif et du négatif dans les deux options, a souligné Jérémy Groleau. Ça dépend aussi de ce que je vais faire la saison

prochaine, à savoir si je reviens junior à 20 ans ou si je me dirige vers le club-école des Devils (Ligue américaine ou East Coast). C'est sûr que j'aimerais aller très loin en séries éliminatoires avec une bonne équipe, mais en même temps, ça serait triste de quitter des gens avec qui je m'entends bien. »

Celui qui a peut-être joué son dernier match dans l'uniforme des Saguenéens au Centre Goerges-Vézina, samedi dernier, voit tout de même beaucoup de positif au sein l'organisation qui l'a développé.

« On a prouvé en début de saison et dans les derniers matchs qu'on a beaucoup de potentiel, a analysé Groleau. On a eu un petit relâchement mental, ajouté à de la fatigue, ce qui a joué contre nous, mais on a des jeunes joueurs talentueux et des bons leaders dans la chambre. Ça va être beau à voir pour le reste de la saison et pour le futur. »

Sports

MEMBRE DE
L'ÉQUIPE DE
TENNIS À
CLEMSON
MARIE-
ALEXANDRE
LEDUC A FAIT
SA PLACE
28

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

LA VENTE DU

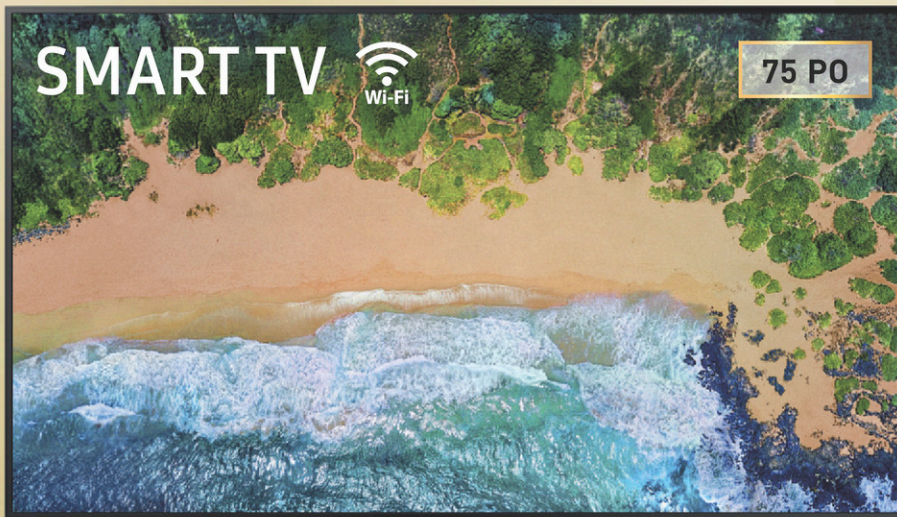
MILLION

MAGASINEZ ET GAGNEZ

1 000 000\$

Obtenez une chance de gagner avec chaque tranche d'achat de 100\$

PLUS VOUS ACHETEZ TÔT, PLUS VOUS AUGMENTEZ VOS CHANCES DE GAGNER !



SMART TV



75 PO

SAMSUNG

Téléviseur intelligent au DEL, 4K, Série 7100
PTR-695339

ÉPARGNEZ 800\$

1723⁹⁹

1 699,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00

Courant: 2 523,99

17 CHANCES

Panasonic

Micro-chaîne audio PTR-678401

- 2 canaux
- Lecteur de disque compact et MP3

369⁹⁹

369,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80

Courant: 469,99

3 CHANCES



120 WATTS



Bluetooth

ÉPARGNEZ 100\$

PAYEZ JUSQU'À

36

VERSEMENTS*

SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

LG Téléviseur 4K au DEL Série SK8, Super UHD PTR-694494



LG SUPER UHD TV 4K

55 PO

Bluetooth



ÉPARGNEZ 400\$

1023⁹⁹

999,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00

Courant: 1 423,99

10 CHANCES

360 WATTS

2 CHANCES

LG

Barre de son 2,1 canaux avec caisson d'extrêmes graves PTR-694427



ÉPARGNEZ 150\$

249⁹⁹

249,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80

Courant: 399,99

VIDÉOTRON

Enregistreur 4K Ultra HD PTR-638439

ÉPARGNEZ 150\$

249⁹⁹

Courant: 399,99

2 CHANCES



tanguay.ca



LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUÉBEC

Pour connaître les gagnants-finalistes



surveillez tous les samedis à partir du 19 janvier

TVA



*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 6 janvier 2019. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100\$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Maurice Tanguay Signature. (non valide sur les achats antérieurs). « La vente du Million » débute le 1^{er} janvier et se termine le 3 mars 2019 à 17 heures. Aucun achat requis. Règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca Livraison gratuite partout au Québec.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

SOLDE QUOTIDIEN MOYEN	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
	100\$	500\$	100\$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTE	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$